

ETUDE DES TERROIRS VITICOLES VAUDOIS

GEO – PEDOLOGIE

Appellation Montreux-Vevey



Projet réalisé par
l'Association pour l'étude des terroirs viticoles vaudois
2000 - 2003

p.a. Prométerre – Office de conseil viticole

Av. des Jordils 3
Case postale 128
1000 Lausanne 6

Tél : 021/ 614 24 31
Fax : 021/ 614 24 04
Email : proconseil.viti@prometerre.ch

TABLE DES MATIERES

A) PARTIE GENERALE	3
1. INTRODUCTION.....	3
2. LES SOLS DU VIGNOBLE VAUDOIS : ORIGINE ET DESCRIPTION SYNTHETIQUE	3
2.1 <i>Un vignoble modelé par le glacier du Rhône.....</i>	<i>3</i>
2.2 <i>Les terroirs des régions.....</i>	<i>6</i>
2.3 <i>Synthèse.....</i>	<i>7</i>
3. NOTIONS DE GEOLOGIE ET DE PEDOLOGIE ET TERMINOLOGIE.....	8
3.1 <i>Rappels généraux.....</i>	<i>8</i>
3.2 <i>Termes de pédologie courants</i>	<i>8</i>
3.3 <i>Rappel des ères géologiques.....</i>	<i>11</i>
3.4 <i>La roche mère.....</i>	<i>12</i>
3.5 <i>Quelques précisions sur les noms de sols.....</i>	<i>14</i>
3.6 <i>L'influence de la topographie sur l'évolution des sols.....</i>	<i>15</i>
3.7 <i>Les propriétés hydriques des sols.....</i>	<i>16</i>
3.8 <i>Généralités sur l'hydromorphie.....</i>	<i>19</i>
4. METHODOLOGIE ET PRINCIPES DE CODIFICATION DES SOLS	21
4.1 <i>Méthodologie générale.....</i>	<i>21</i>
4.2 <i>Principes de codification des unités de sols.....</i>	<i>22</i>
4.3 <i>Principes de lecture des fiches de description</i>	<i>25</i>
Fiche de description des profils.....	25
Fiche de description des unités de sol.....	28
4.4 <i>Les limites de la représentation cartographique.....</i>	<i>29</i>
B) PARTIE SPECIFIQUE AU SECTEUR	30
5. TRAVAUX REALISES.....	30
5.1 <i>Investigations entreprises dans le secteur</i>	<i>30</i>
5.2 <i>Liste des profils du secteur.....</i>	<i>30</i>
6. PRESENTATION TOPOGRAPHIQUE ET GEOLOGIQUE SIMPLIFIEE DU SECTEUR.....	31
6.1 <i>Présentation générale</i>	<i>31</i>
6.2 <i>Les principales roches mères du secteur</i>	<i>32</i>
Esquisse géologique du secteur.....	32
Les moraines.....	33
Les dépôts glacio-lacustres	34
La molasse marneuse rouge à bancs gréseux du Chattien	34
Les colluvions.....	34
7. LES UNITES DE SOLS DU SECTEUR.....	35
7.1 <i>Sols issus de moraines latérales caillouteuses peu compactes.....</i>	<i>35</i>
Unités 2115, 2116 (fiche 2115).....	36
Unité 2136.....	37
Unité 2145 (fiche 2145).....	38
Unités 3215, 3215,2 (fiche 3215).....	39
7.2 <i>Sols issus de dépôts torrentiels et moraines de retrait</i>	<i>40</i>
Unités 2715, 2722, 2724 (fiche 2716).....	41
7.3 <i>Sols issus des marnes rouges à bancs gréseux du chattien.....</i>	<i>42</i>
Unité 5313 (fiche 5313).....	43
Unités 5315, 5315,2, 5315,3, 5336, 5336,2 (fiche 5315)	44
7.4 <i>Sols issus des marnes beiges à bancs gréseux</i>	<i>45</i>
Unité 5515 (fiche 5515).....	46
7.5 <i>Sols issus de colluvions de bas de pente.....</i>	<i>47</i>
Unité 9116 (fiche 9116).....	48
Unités 9136, 9136,2, 9316, 9146 (fiche 9136)	49
Unité 9815 (fiche 9816).....	50
7.6 <i>Répartition des sols du secteur</i>	<i>51</i>
8. LE COMPORTEMENT HYDRIQUE DES SOLS DU SECTEUR	52
8.1 <i>Les principaux profils hydriques des sols du secteur</i>	<i>52</i>
8.2 <i>La réserve hydrique des sols du secteur</i>	<i>56</i>

9. CONCLUSIONS	59
10. GLOSSAIRE ET BIBLIOGRAPHIE.....	60
10.1 <i>Glossaire des noms de sols.....</i>	60
10.2 <i>Abréviations des horizons utilisées dans les fiches de description.....</i>	62
10.3 <i>Lexique.....</i>	63
10.4 <i>Bibliographie.....</i>	67
11. ANNEXES.....	68
Annexe 1 : Fiches de description des profils de sols	68
Annexe 2 : Analyses de terre Sol-Conseil	77
Annexe 3 : Représentation schématique de quelques sols	78
Annexe 4 : Quelques profils hydriques.....	79
Annexe 5 : Méthodologie de calcul de la réserve hydrique	80
Annexe 6 : Carte des sols grand format.....	84

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Schéma de la mise en place des différentes roches mères du canton de Vaud	5
Figure 2 : Echelle stratigraphique des temps géologiques	11
Figure 3 : Schéma de l'influence d'une toposéquence type	15
Figure 4 : Schéma des grands types de sols hydromorphes	20
Figure 5 : Fiche de description des profils.....	25
Figure 6 : Diagramme de texture du GEPPA, 1963	26
Figure 7 : Fiche de description des unités de sols	28
Figure 8 : Coupe géologique simplifiée de la région de Montreux	32
Figure 9 : Coupe schématique d'un glacier	33
Figure 10 : Principales propriétés des matériaux glaciaires	34
Figure 11 : Affleurement de moraine caillouteuse	35
Figure 12 : Surfaces et pourcentages de répartition des sols par code sur le secteur.....	51
Figure 13 : Diagramme de répartition des surfaces des sols sur le secteur	51
Figure 14 : Proportion d'hydromorphie	51
Figure 15 : Répartition des sols en fonction de leur réserve utilisable et de leur profondeur d'enracinement ..	55
Figure 16 : Calcul de la réserve utile.....	56
Figure 17 : Carte des réserves hydriques des sols du secteur.....	58

A) PARTIE GENERALE

1. INTRODUCTION

En perpétuelle évolution, le monde viticole n'a de cesse de rechercher et de tester les techniques et les procédés les mieux adaptés à son vignoble. L'influence du milieu naturel sur la qualité et la typicité des vins est aujourd'hui largement reconnue. Il n'est cependant pas facile de comprendre quelles sont les influences de chacune des composantes naturelles du terroir (sols, géologie, climats, expositions, pentes) sur le comportement de la vigne.

Ce travail s'inscrit dans le cadre général de l'Etude des terroirs viticoles vaudois, initiée en 2000 par l'Association pour l'étude des terroirs viticoles vaudois, coordonnée par Prométerre et réalisée en collaboration avec la Station fédérale de recherches en production végétale de Changins, l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne et le Service des eaux, sols et assainissement de l'Etat de Vaud. Le laboratoire Sol-Conseil de Changins a réalisé les déterminations analytiques.

Dans un premier temps, quatre zones pilotes ont été étudiées pour la mise au point des méthodes et outils. Les résultats ont ensuite été appliqués à l'ensemble du vignoble vaudois.

L'étude pédologique vaudoise a été réalisée sur la base de 1'400 sondages à la tarière, 300 profils et plus de 60 réunions autour des cartes et profils. La participation des vigneron de plus en plus soutenue au fil du temps nous a aidés à construire un outil de référence adapté aux questions viticoles.

Cette étude s'efforce de donner une image précise du sol, surtout dans sa partie profonde, en insistant tout particulièrement sur ses propriétés hydriques. Les cartes ont été validées et précisées par les viticulteurs.

Nous avons utilisé un vocabulaire simple et commun. Les termes techniques indispensables employés dans les descriptions sont définis dans le glossaire.

2. LES SOLS DU VIGNOBLE VAUDOIS : ORIGINE ET DESCRIPTION SYNTHETIQUE

2.1 UN VIGNOBLE MODELE PAR LE GLACIER DU RHONE

La toute dernière glaciation (Würm) voit défiler sur le canton une langue de glace d'un kilomètre d'épaisseur, qui ne s'est retirée que depuis 12'000 ans. Le rôle du glacier du Rhône est fondamental par son empreinte - il a modelé l'ensemble du vignoble vaudois - et bien sûr par ses dépôts de moraines - 62 % des surfaces en vigne dérivent directement de dépôts glaciaires. Selon les roches et les reliefs que le glacier a chevauchés, il a eu un rôle soit :

- **de dépôt assez épais de moraines** : l'influence du sous-sol disparaît, les nuances morainiques prennent toute leur importance;
- **de rabotage complet** : c'est alors la roche ancienne qui va être directement à l'origine des séries de sol. Cette roche est dans 80 % des cas la molasse tertiaire du bassin vaudois.

Entre ces deux extrêmes se rencontrent les cas de dépôts d'épaisseur modeste où la surface est semblable à celle des dépôts morainiques, mais où les racines plongent dans la molasse

marneuse ou dure, les calcaires jurassiens ou les calcaires triasiques et gypseux. Enfin, les dépôts glaciaires peuvent être eux-mêmes recouverts par des éboulis gravitaires encore plus récents, voire des colluvions de bas de pente ou des alluvions.

Les terroirs des formations glaciaires : les moraines

Les paysages et les sols des vignobles de montagne qui ont vécu une histoire glaciaire présentent bon nombre de singularités :

- **Une conjoncture particulière** : les moraines latérales permettent une combinaison très favorable à la viticulture; elles associent des sols très caillouteux, profonds à des pentes fortes (souvent aménagées en terrasses) qui optimisent l'interception du rayonnement énergétique.
- **Une minéralité des sols** : jeunes (moins de 10'000 ans) et en pente, les sols de moraines sont encore peu évolués. Les niveaux organiques n'excèdent souvent pas les 60 premiers cm, ce qui permet aux racines d'évoluer dans l'ambiance minérale de la roche mère.
- **Un équilibre minéralogique des sols** : les éléments constitutifs de la moraine proviennent de l'érosion des roches encaissantes de tout le bassin versant du Rhône depuis le haut cirque glaciaire. On retrouve des éléments granitiques, schisteux, gneissiques, calcaires noyés dans une farine glaciaire silteuse calcaire. Cette cohabitation d'éléments siliceux et calcaires ne peut se rencontrer, en situation de coteaux, que dans un contexte glaciaire récent (et donc dans les vignobles de montagne). Les moraines rhodaniennes contiennent la majeure partie des éléments qui constituent la surface de la terre. L'altération lente de ces minéraux très variés doit conférer un équilibre particulier à l'alimentation de la vigne.
- **Des moraines récentes mais parfois très compactes** : le glacier du Rhône fut au cours des dernières glaciations l'un des plus puissants glaciers des Alpes. Il a pétri et compacté les dépôts qui se trouvaient sous la glace. Ces dépôts, dits "moraines de fond", ont subi des pressions allant jusqu'à 800 t/m² à l'état sub-saturé et demeurent ainsi impénétrables par les eaux et par les racines de vigne qui s'efforcent d'en altérer la surface. De telles compacités ne sont jamais rencontrées dans les autres formations superficielles récentes.

Les terroirs des roches anciennes : les molasses et les calcaires anciens

Le terme de molasse désigne des roches mises en place à l'ère tertiaire en périphérie des jeunes reliefs alpins. Selon leur mode de dépôts, les molasses seront des roches toujours calcaires mais de grain et de consolidation très différents : dans le vignoble vaudois, ce sont des marnes, des marnes gréseuses, des grès massifs, des poudingues ou des sables gréseux. Ces roches, vieilles de 15 à 35 millions d'années, supportent 14 % des sols viticoles du canton. Selon les faciès, les sols seront argileux, sableux ou caillouteux, très profonds ou rendus superficiels par la présence d'un banc rocheux ou de la marne brute compacte. D'autres calcaires, beaucoup plus anciens, interviennent à l'ouest du lac de Neuchâtel et dans le Chablais.

Les terroirs de couverture : les éboulis, les alluvions et les colluvions

Les éboulis du Chablais proviennent des falaises calcaires dominantes, qui, depuis la fin des glaciations (12'000 ans), se fragmentent et épandent (parfois brutalement) des gravettes caillouteuses jusqu'au bas des versants. Les colluvions - dépôts fins de bas de pente - et les alluvions récentes représentent 17 % des sols du canton.

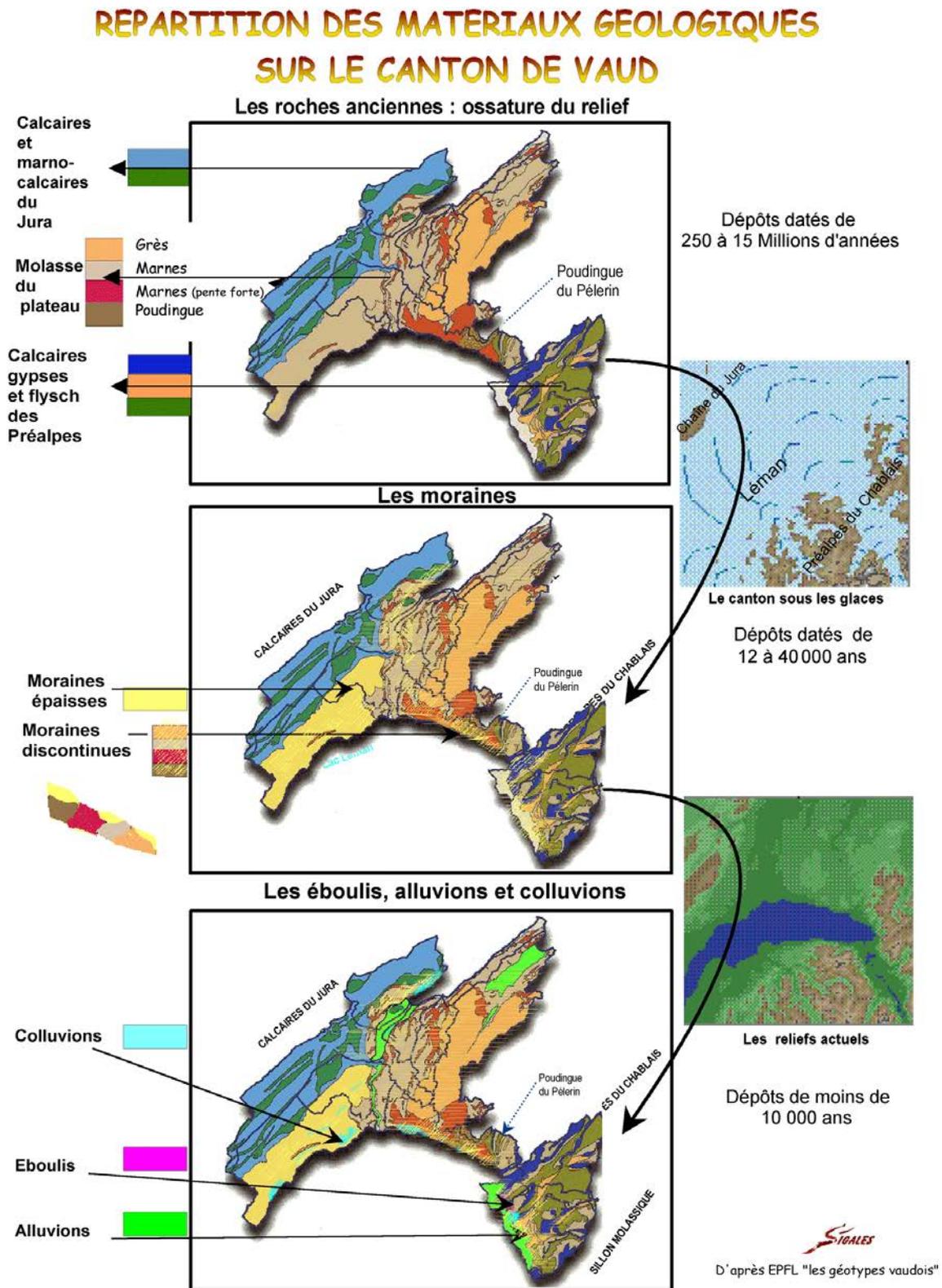


Figure 1 : Schéma de la mise en place des différentes roches mères du canton de Vaud

2.2 LES TERROIRS DES REGIONS

Les terroirs du Chablais : originalité et diversité

Les moraines du Chablais sont dans l'ensemble assez caillouteuses avec une dominante d'éléments calcaires.

Les 42 ha de la colline de Chiètres demeurent une particularité et un mystère puisque la présence du flysch n'y est pas encore totalement expliquée.

Les sols sur gypse (53 ha) d'Ollon et de Bex, plaqués sur des pentes très fortes souvent convexes, sont parmi les moins profonds et les plus particuliers du canton du point de vue de leur chimisme.

Sur Aigle, Yvorne et Villeneuve, les sols issus d'éboulis (155 ha) sont profonds, toujours très caillouteux. Ils contiennent 50 % à 90 % d'éclats calcaires emballés dans une matrice plutôt argileuse, ce qui les distingue des dépôts fluvio-glaciaires lavés, gravelo-sableux.

Les sols du Chablais sont également parmi les plus drainants du canton.

Les terroirs de Lavaux : une palette complexe de moraines sur molasse

La succession de formations molassiques de duretés différentes, articulées de part et d'autre de l'épaule de poudingue du Mont-Pèlerin a engendré plusieurs changements de comportement du glacier depuis Montreux jusqu'à Lausanne :

- érosif, il dégage les marnes rouges, typiques de Montreux;
- bloquées par l'épaule de Rivaz, ses moraines latérales caillouteuses beurrent les corniches structurales de grès et de poudingue molassique de Chardonne à Rivaz;
- le glacier retrouve un rôle érosif en aval du Dézaley (constitué de marno-grès abrités des dépôts de moraine par l'épaule de Rivaz). Il dégage les molasses argileuses glissées sur les pentes de Calamin, puis marno-gréseuses un peu plus armées d'Epesses à Lutry. Des placages résiduels de moraine de fond et de moraines sablo-graveleuses combinés à l'aménagement spectaculaire des terrasses compliquent la répartition des sols.

Les terroirs de la Côte : la prédominance des moraines de fond

La moraine de fond imprime son caractère à la majeure partie des coteaux allant de Morges à Nyon. La profondeur et le taux de calcaire des sols qui en sont issus sont dictés par l'inclinaison des pentes. Ces sols compacts en profondeur côtoient des sols parfois très caillouteux : chapeau de moraine de retrait ou tracés de cônes de déjection glacio-torrentiels. La moraine compacte dirige les écoulements d'eau de sub-surface au travers du vignoble. C'est sur les hauts des coteaux ou à proximité des ruisseaux que la moraine, moins épaisse, laisse place à la molasse marneuse plus argileuse.

Des sols plus évolués développés sur les cônes de déjection de Mont-sur-Rolle et du Coteau de Vincy se démarquent nettement de l'ambiance toujours calcaire des moraines. Dans le sol, des fantômes de cailloux granitiques totalement altérés par l'acidité s'emballent progressivement d'argiles rouges néoformées qui enrichissent les graves sableuses initiales constituant le sous-sol.

Les terroirs du Nord vaudois : des moraines, des molasses légères et des calcaires durs du Jura

Les Côtes-de-l'Orbe ont subi l'influence morphologique des glaciers, mais les dépôts en sont peu conservés : quelques chapeaux sablo-caillouteux de moraines dominent des pentes aux sols issus de molasses en séquences complexes, marno-gréso-sableuses, diversement colorées. Le secteur de Bonvillars possède un peu plus de 30 ha de sols peu profonds limités par des dalles de calcaire jaune parallèles à la pente. La gestion des réserves hydriques limitées et superficielles et la sensibilité aux millésimes y sont très particulières. Le reste des sols du vignoble est issu de moraines diversement caillouteuses et compactes.

Sur le Vully, la molasse est dominante; plus sableuse que dans le sud, elle est irrégulièrement consolidée, minérale mais accueillante aux racines. Ce «rocher de chien» des vigneron occupe plus de 70 % des surfaces en pentes souvent très fortes. La molasse marneuse rougeâtre détermine le reste des sols.

2.3 SYNTHÈSE

Sur ce canevas tressé à partir de la géologie, plus de 300 types de sols ont été caractérisés (une même roche peut donner plusieurs types de sols bien différents). Une vingtaine représente 50 % des surfaces. 80 % des sols font plus d'1 m de profondeur, mais possèdent des réserves en eau très différentes selon les cas (de 50 à 350 mm de réserve en eau utilisable par la vigne). Une grande diversité de situations d'équilibre entre offre et demande hydrique peut être observée, ce qui implique une forte influence des choix cultureux (adaptation à la demande, choix du matériel végétal) même si les bilans hydriques climatiques calculés ne font pas apparaître de longues périodes de déficit.

Cette complexité apparente ne doit pas cacher l'essentiel : sur chacun de ces sols, des vins de qualité parfois exceptionnelle peuvent être produits, moyennant des pratiques culturelles évidemment différentes.

Ces choix ne peuvent pas être réglés finement de façon autoritaire : le rôle des vigneron est plus que jamais central et leur formation et leur sensibilisation à cette approche absolument nécessaires.

3. NOTIONS DE GEOLOGIE ET DE PEDOLOGIE ET TERMINOLOGIE

3.1 RAPPELS GENERAUX

Le sol est la couche de liaison entre la roche brute (étudiée par la géologie et connue en Suisse par les cartes géologiques de l'Atlas géologique du Service Hydrologique et Géologique National) et l'atmosphère: il est en général constitué d'**horizons** superposés dont l'ensemble constitue le **profil** (visible dans une **fosse**).

C'est un milieu d'accueil pour les racines des végétaux. Ce milieu est complexe et en équilibre parfois fragile avec son environnement. Il résulte de plusieurs milliers d'années d'évolution :

- sous une végétation naturelle qui le fragmente physiquement par ses racines et lui fournit la matière organique. Celle-ci, après action de la microflore et microfaune (activité biologique), engendrera l'humus, caractéristique des horizons supérieurs des sols et dont la minéralisation est, en sols naturels, la principale source d'alimentation azotée des plantes.
- et sous un (ou plusieurs) climat(s) qui détermine(nt) des conditions d'humidité et de température dans lesquelles les réactions chimiques entre les minéraux, la matière organique et l'eau vont se dérouler.

L'analyse de terre donne des renseignements apparemment précis sur les proportions des constituants et la disponibilité des éléments théoriquement utilisables par la plante. L'abondance de chiffres obtenue fait qu'il est tentant de les utiliser statistiquement. En pratique, de très nombreuses raisons font qu'elle ne remplace pas du tout l'observation du sol en place qui est un système global. Il faut éviter de se polariser sur des détails ou des facteurs secondaires, relativiser la valeur des analyses de laboratoire et les replacer dans le contexte de la parcelle.

La vigne possède une capacité impressionnante à coloniser toutes les couches pénétrables et les fissures, pour peu qu'elles ne soient pas trop durablement asphyxiantes. En zone méditerranéenne, et en l'absence fréquente de précipitations estivales notables pendant 3 mois ou plus, la contribution des couches les plus profondes est essentielle pour le déroulement des processus de maturation. On sait aujourd'hui que même en l'absence de stress visible sur la plante, des modifications physiologiques à forte incidence sur la qualité des produits finaux, incidence différente selon les contextes, sont explicables par les niveaux de contraintes hydriques atteints dans le sol.

Quand la roche elle-même est explorée par les racines (roche fissurée ou à couches de marnes par exemple), il faut essayer de l'intégrer à la description du profil.

3.2 TERMES DE PEDOLOGIE COURANTS

Texture - composition minéralogique - structure

Un sol est décrit par ses constituants : leur taille (texture) et leur nature chimique (ou composition minéralogique), puis par la façon dont ces constituants sont arrangés entre eux (structure), ce qui ne peut se voir que sur le profil en place. Le fonctionnement peut être en partie déduit de la combinaison de ces descriptions complémentaires (réserves minérales, hydriques, aération, drainage, etc.).

Image: avec une même quantité de poutrelles métalliques et de boulons, on peut construire une tour très solide, une tour instable, au pire un tas compact sans vides.

Matières organiques, argile, oxydes de fer et calcium sont les boulons et les ciments qui permettent de solidifier les structures des sols. Un sable fin, pur et blanc, est sensible à la simple érosion par le vent. **La texture** ou **granulométrie** est l'appréciation au toucher que l'on peut porter sur la répartition par catégorie de grosseur des constituants du sol, quelle que soit leur nature chimique.

On pratique **l'analyse granulométrique** en laboratoire sur la terre fine tamisée à 2 mm, après destruction des liants (matière organique, etc.) et broyage doux ou tamisage forcé des petits agrégats. Le broyage est délicat car de petites mottes très argileuses et sèches sont parfois aussi résistantes que certains graviers (schiste ou calcaire marneux fragile par exemple).

Quand nous parlons de limons, il ne s'agit pas obligatoirement de bons limons de rivières, mais de particules de taille comprise 2 et 50 microns ou μ . Leur dominance donne des terres douces, ni argileuses (non plastique et non gonflante) ni sableuses.

Une fois la proportion des différentes tailles de constituants connue, on peut situer l'échantillon sur un graphe triangulaire (argile /limon) sur lequel sont délimitées les classes texturales (sable, limon argileux, etc.) pour mieux comparer les échantillons entre eux.

Les grains de matière constituant le sol analysé peuvent être de toute nature (ce sont des minéraux comme les carbonates, quartz, micas, argiles ou des oxydes de métaux). Les cailloux, graviers, sables et limons grossiers sont assez passifs du point de vue chimique mais conditionnent la circulation de l'eau dans le sol. L'argile et pour une part les limons fins (2 à 20 μ) sont beaucoup plus réactifs chimiquement.

Quelques paradoxes de vocabulaire

Les textures sableuses sont souvent dites "**grossières**" (le sable est "gros" par rapport aux argiles) mais sont aussi les plus "**légères**" c'est-à-dire faciles à travailler. Les textures les plus "**fin**" (argileuses) sont aussi les plus "**lourdes**" car difficiles à travailler.

L'argile

La **fraction de terre la plus fine** est tout à fait importante. D'elle dépendent en grande partie la fertilité, la stabilité, la réserve en eau du sol. Ses propriétés sont très différentes de celles des fractions plus grossières car la fraction fine est en grande partie composée d'argile, minéral très particulier disposé en feuillets visibles seulement au microscope électronique, pouvant gonfler en présence d'eau, retenir les cations nutritifs (K^+ , Mg^{++} , Ca^{++}) et les échanger avec l'eau du sol (et donc les racines). Les limons fins ont également un pouvoir de fixation lorsqu'ils sont complexés avec l'humus par du fer; mais ce pouvoir reste nettement plus faible que celui de l'argile car la fixation ne se fait qu'à la surface de particules pleines. Ce pouvoir de fixation est bien mesuré en laboratoire par la CEC (Capacité d'Echange des Cations), qui représente la quantité maximale de cations que peut fixer le sol. Cette CEC provient essentiellement des argiles vraies, de l'humus et un peu des limons fins. Quand on connaît le taux de matière organique, il est donc possible d'estimer grossièrement la qualité des argiles (CEC de la fraction minérale).

Cette grande activité chimique et physique fait que le rôle de l'argile est dominant dans le sol. Une composition de 33-33-33 pour chaque fraction donne un sol déjà bien lourd d'argile limono-sableuse (Als). Un sol est dit "argilo-sableux" (AS) dès que sa terre fine contient plus de 20 % de particules de taille inférieure à 0.002 mm (2 microns), et la racine "argilo" (exemple sablo-argilo-limoneux Sal) apparaît dans la dénomination de la texture dès que le taux d'argile dépasse 10 %, ce qui montre l'importance de cette fraction. 45 % d'argiles masquent les autres fractions : le sol est argileux (A).

Attention: toutes les argiles ne sont pas équivalentes.

Certaines sont peu gonflantes, peu "riches" comme les kaolinites (terres à poterie). Elles ont alors une faible CEC. D'autres sont au contraire très auto-fissurantes et à très forte CEC comme les montmorillonites, fréquentes dans les terres noires d'anciennes zones mal drainées. Les argiles des sols rouges (FERSIALSOLS), très liées au fer ferrique, confèrent au sol une structure micro-polyédrique particulièrement solide.

L'optimum cultural au niveau de la texture est évidemment la terre franche : 25 % d'argile, 30-35 % de limons et 40-45 % de sables, car elle présente la plupart des qualités des sols plus typés sans en avoir les inconvénients. Mais cet optimum est surtout valable pour les cultures annuelles, qui nécessitent chaque année une bonne préparation de sol et surtout n'explorent que les couches les plus superficielles du sol. La vigne quant à elle s'adapte aux situations texturales les plus variées et l'on trouve les vignobles les plus prestigieux sur des sols de textures totalement différentes.

Les sols peu argileux (moins de 10-15 % d'argile) peuvent subir des dommages par tassement superficiel lors du passage des engins car leur structure ne peut se restaurer par la fissuration naturelle. La fermeture de la porosité qui résulte du tassement peut accentuer les phénomènes de ruissellement en situation de pente (stockage de l'eau moins efficace et tendance à l'érosion, "fatigue" de certains types de sols menés en non culture intégrale). La sensibilité au tassement semble maximale pour certaines compositions granulométriques de mélanges où les particules s'imbriquent les unes avec les autres (Limon sablo-argileux - Lsa).

3.3 RAPPEL DES ERES GEOLOGIQUES

QUAND ? QUOI ? OU ?

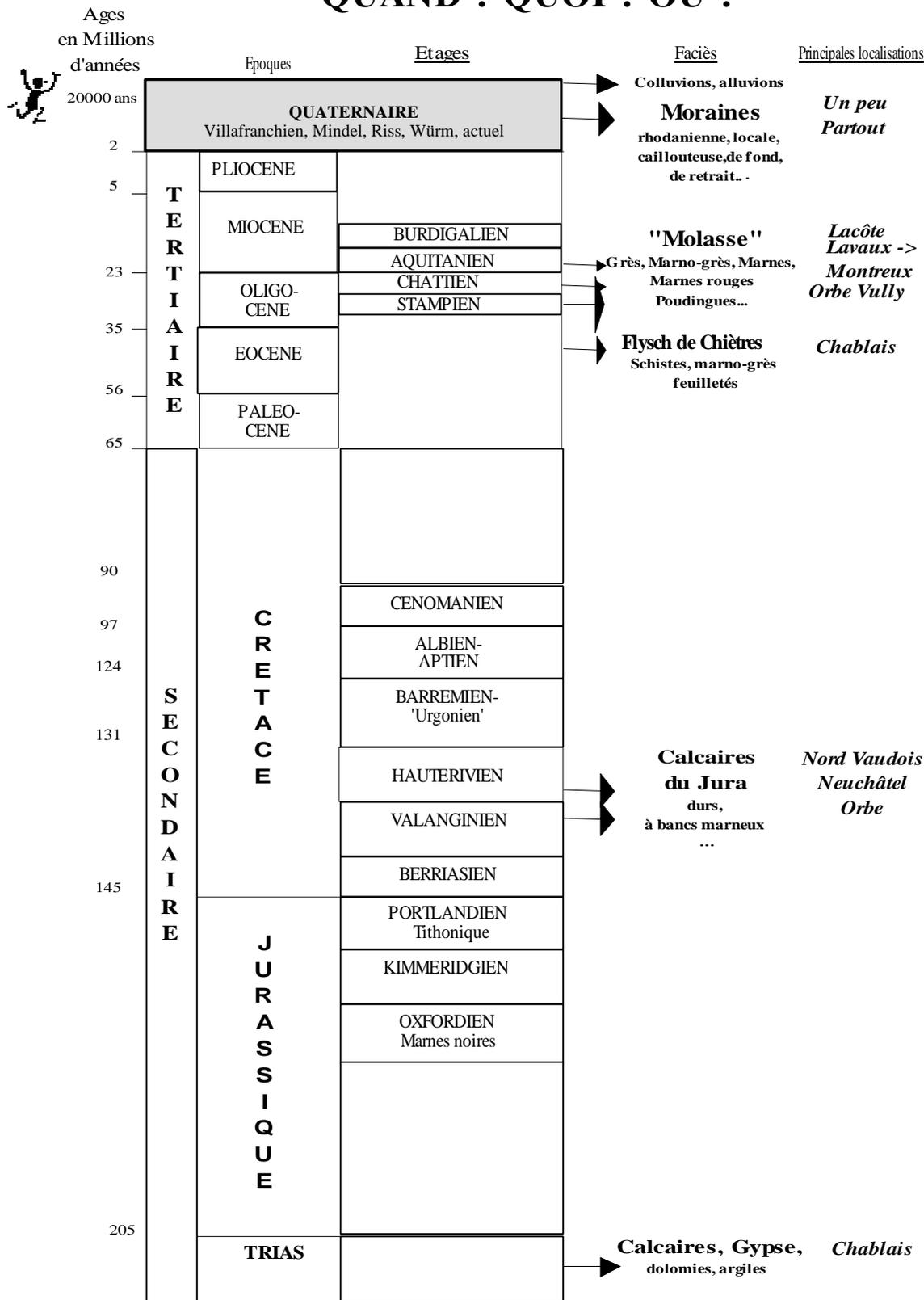


Figure 2 : Echelle stratigraphique des temps géologiques

3.4 LA ROCHE MERE

Pour le pédologue, la roche mère est le matériau dont l'altération par les agents physiques, biologiques et chimiques explique le développement du sol qui la recouvre. Ce peut être une roche consolidée (calcaire, grès, granite) ou meuble (löss, marne, sable, alluvions, moraine, pépite...).

Souvent, les sols ne dérivent pas de la roche qui est située à plus ou moins grande profondeur sous eux: vent, rivières, glissements de terrains, éboulis ont pu rapporter des matériaux sans rapport avec la roche ancienne en place. Le sol dérive de ces apports qui deviennent une nouvelle roche mère (dite formation superficielle).

Parmi ces sols d'apports, il est souvent utile de distinguer les apports anciens, souvent caillouteux et évolués (âgés de -12'000 ans à -1 million d'années en gros) des apports récents (de - 12'000 à nos jours) formés sous un climat semblable au nôtre. La plupart du temps, les apports les plus récents se trouvent confinés dans les zones les plus basses (vallées de rivières, plaines) ou dans les zones basses relativement aux reliefs environnants (cuvettes plus ou moins perchées). Il faut fortement nuancer cette observation en zone de montagne: les moraines récentes et éboulis moins que millénaires peuvent être épandus en zones fortement pentues.

Les apports anciens sont rarement situés en fond de relief, car le surcreusement des vallées a continué depuis leur dépôt. Ils sont souvent caillouteux et évolués, car ils ont connu des épisodes climatiques (glaciaires, périglaciaires, interglaciaires chauds et humides) très contrastés, parfois violents. Ils peuvent être eux-mêmes masqués par des recouvrements plus récents de quelques décimètres.

Nous limitons l'emploi du terme colluvial ou de la référence COLLUVIOSOL aux zones vraiment basses (en relatif ou en absolu) et très peu pentues du relief car si l'on incluait tous les remaniements ou épaissement de pente sous ces vocables, ils prendraient trop d'importance spatiale au détriment d'autres informations d'origine ou d'évolution.

Quelques roches mères courantes

Roches calcaires : ces roches se sont déposées pour la plupart en milieu aquatique (mer ou lac) et sont constituées de boues calcaires plus ou moins consolidées, de coquilles ou de fragments de coquilles, qui ont ainsi progressivement fixé et immobilisé le gaz carbonique surabondant dans l'atmosphère de notre planète dans les temps géologiques les plus anciens. Elles sont souvent claires et disposées en strates (bancs).

Elles contiennent du carbonate de calcium (CaCO_3 , appelé souvent aussi calcaire) en proportion dominante. Ce minéral soluble dans les eaux légèrement acides confère aux sols des propriétés très particulières. La classification des roches calcaires est très complexe.

Calcaires purs et durs : composés de plus de 80 % de carbonates de calcium et très résistants. Quand les bancs dépassent 40-50 cm d'épaisseur moyenne, le sol n'est pas défrichable; mais si le calcaire est disposé en couches décimétriques ou centimétriques ou bien très obliques et pour peu que la topographie soit favorable, le sol devient défrichable. Un tel calcaire s'altère très lentement et donne sous climat de type méditerranéen un résidu pelliculaire autour des cailloux et dans les fissures, souvent argileux et rouge, peu ou très peu calcaire. Plus la densité de fissures ou de plans de stratification entre les bancs est abondante, plus les strates sont obliques par rapport à la surface et plus le résidu argileux d'altération est abondant et susceptible de fournir une quantité de terre notable. De tels sols ont pu se former par le passé dans des zones qui sont actuellement sorties du climat méditerranéen.

Calcaires purs mais tendres : ce sont les craies, poreuses et friables, qui donnent des sols particuliers très riches en calcaire actif, qui sont le siège d'intenses transferts hydriques par capillarité. Le terme italien Gesso, se déclinant en Gy dans le Chablais, est utilisé pour désigner une roche friable et tendre, très blanche mais se rapporte parfois à un calcaire crayeux, parfois au gypse vrai.

Calcaires marneux / calcaire argileux (5 à 35 % d'argile) : ils sont intermédiaires entre les calcaires et les marnes tendres. Ils peuvent gonfler par hydratation des argiles qu'ils contiennent. Ce ne sont donc pas de très bonnes pierres de construction.

Calcaires gréseux : riches en grains de quartz ou de calcite, ils font effervescence à l'acide mais sont rugueux au toucher.

Marnes : roche tendre, riche en argile (35 à 65 %) et en carbonate de calcium, lisse au toucher, faisant effervescence à l'acide chlorhydrique dilué, plastique à l'état humide, parfois dure mais rayable à l'ongle à l'état sec. Les marnes peuvent être d'aspect terreux ou bien compactées en plaquettes ou cubiques et massives. Elles prennent des couleurs variées: blanc, beige, bleuté, saumoné ou rouge. Ce peuvent être les pires ou les meilleures des roches mères selon leur compacité initiale et la qualité des argiles qu'elles contiennent. Les agriculteurs parlent parfois d'«argiles» à leur sujet. Dans les paysages calcaires, ce sont elles qui donnent les sols le plus facilement cultivables, répartis sur des coteaux aux formes douces, les points hauts des reliefs étant armés par des calcaires durs. En situation de pente plus forte ou quand elles sont compressées et feuilletées, elles sont imperméables et sensibles à l'érosion, mal protégées par la végétation, et donnent les paysages ravinés, parfois pittoresques, mais souvent désolés de "bad-lands". Si elles sont peu feuilletées, mais fissurées, elles sont cause de glissements de terrain en loupes, localisés ou parfois plus importants.

Marno-calcaires : formation où alternent des bancs marneux et calcaires. Leur comportement est très variable suivant l'inclinaison, l'épaisseur et la fragmentation des bancs durs : certaines formations qui semblent extrêmement rocheuses ont un excellent comportement hydrique.

Loess : dépôts bien triés limono-sablo-argileux d'origine éolienne, non compactés et très poreux, battants en surface. Leur origine est variable : loess de proximité ou loess glaciaires, ce qui explique les variations de composition et de teneur en calcaire. Mais leur mode de dépôt commun (transport par le vent) leur confère une excellente porosité et une facilité de travail. Les grandes migrations des peuplades d'agriculteurs ont souvent suivi les dépôts de loess. Si, à l'origine, ce matériau était le plus souvent calcaire, l'action de la pluie a entraîné une décarbonatation progressive des horizons de surface, avec redistribution de ce calcaire dissout en profondeur (60-80 cm) soit sous forme d'accumulation diffuse, soit mieux matérialisée en agglomérats durs et blanchâtres de 2 à 10 cm, globuleux, très typiques (et dénommés "poupées" de loess par les géologues). L'évolution par lessivage des sols de loess est beaucoup plus complète lorsque l'on passe à des climats plus humides ou montagnards.

Attention aux termes de grès, gresses, grèzes

Grès : en géologie, ce terme représente une roche massive consolidée et constituée de grains sableux (de quartz souvent) réunis par un ciment (calcaire ou non). Certains grès calcaires en plaques ont un très bon comportement hydrique, d'autres sont très massifs et donnent des sols sèchants, sableux et très minces.

Grèze : ce terme représente en France une formation caillouteuse de pente. Les cailloux sont anguleux et proviennent de l'éclatement par le gel des roches dures environnantes (équivalent: gravettes). Les agriculteurs de langue d'Oc parlent parfois de "**gresses**" ce qui occasionne de fréquents malentendus avec le grès géologique qui est une roche massive. Les "Grès" des Côtes du Rhône correspondent par contre presque toujours aux sols anciens couverts de gros galets rhodaniens particulièrement typiques de la région de Châteauneuf-du-Pape. Dans de tels cas, il faut anticiper de probables confusions.

Molasse : en géologie, la molasse est une formation et non une roche unique qui s'est déposée à la fin de la création des chaînes de montagne (oligocène ou miocène du pourtour de l'arc alpin). Une intense érosion des reliefs jeunes émergés se produit, ce qui fournit un matériau meuble en quantités énormes. Ce matériau va s'accumuler en couches épaisses à faible distance des reliefs. Les couches ne sont pas toutes de même composition et on retrouve des couches de marnes souvent gréseuses, de grès, de calcaire lacustre... Par simplification on parle parfois de molasse pour décrire les bancs les plus durs de la molasse locale (calcaire gréseux jaune du miocène en Provence ou Languedoc, de l'oligocène en Aquitaine, grès de l'oligocène ou du miocène en Suisse, etc.). De très célèbres vignobles sont installés sur des molasses d'origine alpine ou pyrénéenne.

Moraine : éléments de toutes tailles, arrachés, éboulés ou déposés sur et sous un glacier, puis transportés ou compactés par lui. Dépôts constitués par ces éléments: moraines latérales, de fond, frontales... Chaque moraine a son histoire et il faut en préciser la composition (calcaire, etc.).

Quartzite : roche sédimentaire très dure constituée de sables quartzeux jointifs parfois ferrifères. Ce sont les galets de quartzites qui subsistent le plus longtemps dans les sols des terrasses alluviales très anciennes du Rhône (villafranchien) caractéristiques de certains vignobles de Côtes du Rhône, alors qu'ils ne représentent qu'un faible pourcentage des éléments grossiers de la moraine rhodanienne qui a donné naissance à toutes ces alluvions.

3.5 QUELQUES PRECISIONS SUR LES NOMS DE SOLS

Le terme de calcaire (roche, minéral ou simplement présence de carbonate de calcium) est des plus imprécis. Excès, présence ou déficit en carbonate de calcium impliquent deux mondes de sols très différents. Pour ne rien éclaircir, les amendements calcaires sont devenus amendements calciques, alors qu'un horizon calcique ne présente justement plus de carbonates, tout en restant saturé en calcium.

Sols ou horizons calcaires (voir CALCOSOLS ou RENDOSOLS) : en toute rigueur on devrait parler de sols carbonatés (à carbonates de calcium CaCO_3). Ce qui les caractérise est la présence de particules calcaires dans la terre fine tamisée. La terre fine fait donc effervescence à l'acide chlorhydrique dilué. Leur taux de calcaire "total" à l'analyse est supérieur à 5 %.

Sables, graviers et cailloux forment le calcaire "inactif". Plus ce calcaire est finement divisé (taille des grains de calcaire proche ou inférieure à celle des limons), plus il est actif chimiquement et peut libérer des ions calcium en abondance dans la solution du sol (eau du sol). Une fraction calcaire présente dans la terre fine empêche tout risque d'acidification et de lessivage de l'argile (appauvrissement de surface) car les acides du sol (acide carbonique de la respiration, acides organiques) ne manquent pas pour attaquer ce calcaire et maintenir un complexe bien garni, largement saturé.

Sols ou horizons calciques (voir CALCISOLS ou RENDISOLS): il n'y a plus d'effervescence à l'acide (plus de grains calcaires) mais encore suffisamment de calcium pour que le pH reste neutre sans risque d'acidification immédiat. Le complexe d'échange reste voisin de la saturation, mais la structure de surface du sol peut déjà être plus fragile. Ces sols sont d'anciens sols calcaires qui se sont décarbonatés sous l'action des pluies, de la végétation. Ils sont rares en zone méditerranéenne de pluviométrie inférieure à 600-700 mm, car le lessivage du calcium n'est pas assez important (bilan pluviométrie / évaporation déficitaire). Seuls quelques sols de replat et très perméables (de sables ou de cailloutis calcaires par exemple) montrent cette évolution. Sous climat plus arrosé, ils se développent rapidement dès que la pente s'adoucit et l'on en trouve déjà sur les sols jeunes de moraine, peu calcaires au départ il est vrai, et qui ont moins de 10'000 ans.

Sols à accumulation calcaire (calcariques) : fréquents dans les pentes de marnes, ces sols possèdent un horizon intermédiaire enrichi en calcaire fin (simplement plus clair, à taches blanches farineuses ou à globules durs et blancs). Le taux de calcaire actif peut faire un bond dans cet horizon mais il n'y a pas de cimentation physiquement gênante. La dynamique complexe de la chlorose est en général favorisée par des différences de perméabilité lorsque ces signes apparaissent dans le sol.

Sols à encroûtements calcaires (pétrocalcariques) : les termes locaux sont variés et évocateurs : croûte - sistre - taparas - carnève - tuf,... On parle d'encroûtement calcaire quand un horizon (souvent entre 60 et 100 cm) montre une cimentation des cailloux par un ciment calcaire. Sous l'encroûtement, le sol peut redevenir pénétrable. Cet "entartrage" du sol s'est fait progressivement (en tout cas pas en moins d'un siècle, ce qui en exclut la reformation pendant la vie d'une vigne sauf cas très particuliers) sous climat chaud à période sèche marquée, et dans les matériaux plutôt perméables, caillouteux et calcaires.

Suivant les cas, ce peut être un simple durcissement sur quelques centimètres ou une véritable dalle de béton de plusieurs décimètres (occurrence très rare dans le canton).

3.6 L'INFLUENCE DE LA TOPOGRAPHIE SUR L'EVOLUTION DES SOLS

L'évolution d'un sol (approfondissement, décarbonatation sur roche calcaire, différenciation en horizons) dépend de la stabilité de sa position : érosion et perte d'éléments sur les pentes fortes, stabilité sur les replats et les pentes faibles, accumulations de terre (colluvionnement) aux bas des pentes.

De cet équilibre stabilité/érosion dépend l'évolution des sols sur un même matériau.

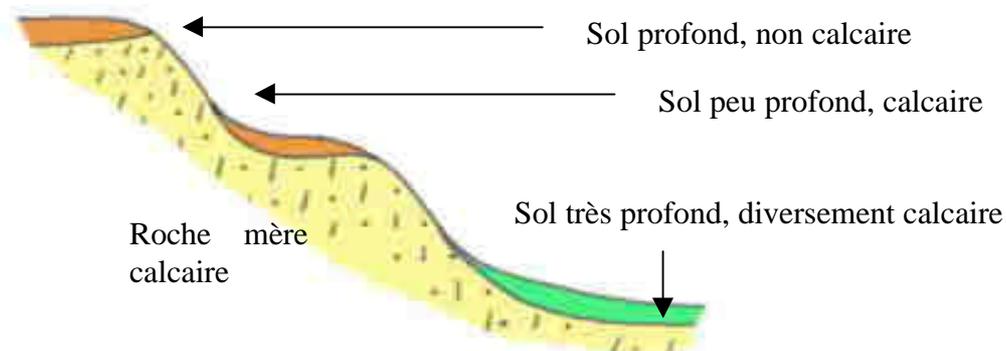


Figure 3 : Schéma de l'influence d'une toposéquence type

D'une façon générale, le caractère calcique (perte plus ou moins totale du calcaire total) est fortement lié à une plus grande profondeur de sol, une couleur plus brune, parfois brun rougeâtre, une charge en cailloux plus faible et plus de silt et d'argile dans la terre fine. Les remaniements, parfois très importants, peuvent masquer ces caractéristiques en surface.

3.7 LES PROPRIETES HYDRIQUES DES SOLS

Réserve en eau

Tous les chiffres cités dans ce chapitre sont des ordres de grandeur à prendre avec précaution.

Outre sa très forte liaison (quasi-proportionnalité) avec la teneur en cailloux et la profondeur utilisée par les racines, le point crucial qu'est la réserve en eau est dépendant de la texture du sol mais aussi de sa structure (faculté de former des agrégats petits et poreux ou au contraire de rester en blocs compacts, peu fissurés et peu poreux).

Certains sols argileux se débitent en gros prismes très compacts dans lesquels les racines ne pénètrent pas. L'humidification et la dessiccation de ces sols se fait alors suivant un rythme très différent de celui de sols finement structurés et colonisés par les racines selon une maille plus dense (et la teneur en argile peut être la même dans les deux cas).

La qualité des argiles influe nettement sur la qualité de la structuration spontanée : des argiles à forte CEC donneront des sols mieux structurés (alternance de gonflement /retrait de plus forte amplitude), mais qui se dessècheront aussi plus profondément.

L'acidité et le manque de matière organique conduisent à dégrader au contraire la structure du sol, le rendant battant s'il est limoneux et compact et asphyxiant s'il est argileux. La présence de cailloux et surtout de graviers améliore la structuration des sols argileux en multipliant les plans de fissuration et de décollement. La présence d'argile dans un sol modifie profondément la gestion de l'eau.

Relation quantité d'eau / texture

Un sol argileux peut stocker 3 à 4 fois plus d'eau totale qu'un sol très sableux (humidité maximum à la "capacité au champ" = 35 % du volume en sol limono-argileux, 8 % en sol sableux).

Mais au-delà d'un certain dessèchement, les plantes ne peuvent plus extraire l'eau du sol.

Un sol argileux "sec" pour la plupart des plantes (autres que la vigne), arrivé à son « point de flétrissement » contient encore de 20 à 25 % d'humidité. Un sol sableux "sec" pour les plantes n'en contient plus que 3 %.

Relation diffusion de l'eau dans le sol / texture

En période de consommation

Dans un sol argileux, l'eau circule lentement mais régulièrement depuis les zones les plus humides du sol vers les zones les plus sèches, asséchées par les racines (l'eau "circule" sous forme de minces films d'eau continus autour et dans des agrégats de terre).

Cette diffusion lente peut se faire au sein des grosses mottes (de l'intérieur de la motte compacte vers l'extérieur de la motte et les fissures empruntées par les racines). Elle se fait aussi des horizons profonds humides vers les horizons moyens (plus d'un mètre dans les sols limono-argileux). C'est probablement ce phénomène lent mais continu qui explique le bon comportement hydrique des sols extrêmement caillouteux de terrasses à galets et horizon argileux profond (terrasses rhodaniennes).

Au contraire, les pores trop gros des sols sableux ne permettent pas une diffusion aussi efficace lors du dessèchement. Quand les films d'eau sont rompus (à la suite d'une forte consommation en journée chaude et ventée par exemple), ils ne peuvent se reformer et l'eau ne circule plus de l'humide vers le sec (c'est le même effet mais favorable cette fois, qui est recherché par le binage qui empêche l'évaporation par la surface en rompant la continuité des pores capillaires qui débouchent vers l'atmosphère).

En période de pluie (recharge des sols)

En période de pluie, les sols perméables, donc sableux ou caillouteux, se rechargent mieux et plus vite en profondeur que les sols plus lourds. La même quantité d'eau sera plus efficacement stockée et mise à l'abri de l'évaporation ou du ruissellement. Encore faut-il que la surface ne soit pas battante (silts ou sables fins non calcaires). Quand on sait que les pertes entre pluviométrie et eau infiltrée peuvent atteindre 70 % dans les cas les plus défavorables, il convient de nuancer les raisonnements : un sol de pente à forte réserve théorique (marne argileuse bien structurée par exemple) peut très bien se recharger moins correctement qu'un sol de plus faible réserve, mais couvert d'un masque caillouteux.

Au contraire, en fin de période hiver / printemps très pluvieuse, certains sols argileux seront saturés et rendus à peu près imperméables par le gonflement des argiles qu'ils contiennent. La circulation de l'eau s'arrête, elle occupe l'espace normalement occupé par l'air et l'asphyxie commence. Ceci peut modifier considérablement le volume du bulbe racinaire utile (cycles climatiques secs = approfondissement du volume exploré / cycles humides = diminution du volume exploré) et créer des effets à retardement (année sèche mal supportée après une année humide par exemple : raisonnement sur des cycles pluriannuels de pluviométrie). Dans ce dernier cas, les racines profondes n'arrivent pas à grossir et restent à l'état de chevelus sains associés à des racines plus ou moins « pourries ».

Relation réserve en eau / comportement qualitatif

Au niveau de l'interprétation "viticole" de ces données, on peut dire qu'un sol argileux (pris au sens large: plus de 20 % d'argile) "presque" sec (au tiers de la réserve utile) contient encore 0.6 mm par centimètre de sol d'eau fortement retenue, mais encore disponible, alors qu'un sol sableux au même état de rétention n'en contient plus que 0.2 mm. En sol profond (1.50 m) cela représente encore 90 mm pour le sol argileux (900 m³ par hectare). Il est probable que les rameaux continuent à pousser, le sol n'arrivant à ce point de dessiccation que tardivement dans la saison.

Un sol aussi argileux et profond, mais très caillouteux contiendra 2 à 3 fois moins d'eau au départ, en consommera moins au début (moins de végétation), atteindra plus vite le stade optimal de contrainte et consommera doucement les 40 mm d'eau fortement retenue lui restant, après la mi-juillet.

Un sol sableux moyennement profond consommera plus vite l'eau peu retenue en mai-juin, ce qui favorisera la croissance printanière, mais manquera de réserves de fond pour tenir avec les mêmes 40 mm que le sol précédent, et ceci pendant une période plus longue (env. 1 mois) avec un appareil végétatif plus important.

Influence de la force de rétention de l'eau par le sol en période de maturation

Extraire de l'eau fortement retenue par le sol nécessite une forte élévation de la concentration des liquides cellulaires et intercellulaires de la plante et l'on conçoit que les composants du raisin élaborés dans ces conditions ne soient pas de mêmes nature et concentration que lorsque l'eau reste facilement accessible longtemps dans la saison.

Pour que se réalise cette conjonction favorable, il faut qu'un sol "argileux" soit "presque" sec et ceci pendant une durée suffisante, ce qui n'arrive qu'exceptionnellement dans le cas des sols profonds peu caillouteux (les rameaux doivent s'arrêter de pousser et la maturation se poursuivre le plus longtemps possible).

L'allongement des racines en profondeur et le vieillissement racinaire ont un effet un peu similaire puisqu'il faudra plus d'énergie pour remonter de l'eau de 2 mètres, avec des racines vieilles en partie obturées et très tortueuses (sols caillouteux par exemple). Certains calcaires, marno-calcaires ou grès calcaires en plaques peuvent également constituer un milieu contraignant mais non stressant.

Les multiples substances responsables de la qualité finale du vin ne sont pas parfaitement connues, mais on peut imaginer qu'elles ne sont pas toutes synthétisées en même temps, ni au même rythme, au cours du cycle de végétation. Il est même probable que certains composés sont élaborés à des périodes précises d'avancement de la maturation et que leur présence et/ou leur abondance dépendent de l'état de "fraîcheur" du feuillage à cette période précise. C'est à chaque moment du cycle qu'il faudrait donc envisager le niveau de contrainte hydrique opposée aux racines et c'est une hypothèse qui peut expliquer l'infinie variété des millésimes pour les fins dégustateurs (notion d'itinéraire hydrique propre à chaque trio plante/sol/millésime).

Les sols ne sont pas simplement argileux ou sableux, profonds ou non, caillouteux ou non. La nature offre une mosaïque de sols passant progressivement des uns aux autres, drapés sur un relief qui va nuancer les expositions, la pénétration et la circulation interne de l'eau vers les bas de pentes, accentuer ou au contraire atténuer les caractères internes de chaque sol. Chaque parcelle donne bien souvent par elle-même un assemblage naturel de produits.

Par ailleurs, les influences dues aux autres composantes du terroir, climat, cépage, conduite du vignoble, dominant parfois sur les nuances strictement liées aux sols, qui ne peuvent être jugées que toutes choses égales par ailleurs.

En particulier, un équilibre doit être recherché entre le sol, la charge et la surface foliaire exposée (SFE), faute de quoi l'effet «sol» risque de passer inaperçu.

L'interprétation de ces multiples données reste donc un art qui laisse une large part à l'intuition et à la connaissance profonde des vignerons et des techniciens attachés à chaque secteur.

3.8 GENERALITES SUR L'HYDROMORPHIE

Les sols hydromorphes présentent des caractères attribuables à un excès d'eau.

Il convient d'en estimer l'origine, la profondeur d'action et la durée pour juger de ses effets néfastes par rapport à une activité humaine donnée.

Les origines des excès d'eau

L'excès d'eau dans les sols peut avoir des origines variées :

- le ruissellement de sub-surface dans les pentes sur plancher imperméable
- les nappes perchées d'eau stagnante en position de plateau-replat sur plancher imperméable
- les résurgences de nappes souterraines qui créent des mouillères ou des sources locales dans les pentes
- les nappes alluviales en relation avec un ruisseau ou une rivière qui se développent en position basse de plaine.

Les marqueurs visibles

Les changements d'état d'oxydation du fer et par voie de conséquence ses redistributions en taches de couleurs différentes sont de très bons indicateurs du type d'excès d'eau.

- Si l'engorgement est temporaire, l'oxydation du fer en Fe^{+++} se marque par la présence de taches rouille. Sous cette forme, le fer est immobilisé.
- Plus la nappe est durable, plus la couleur bleuâtre ou grisâtre du fer réduit en Fe^{++} domine. Le fer devient mobile et peut migrer.

Les 4 types d'hydromorphie et leurs conséquences agronomiques

L'intensité et la durée de l'engorgement sont très variables et elles permettent de distinguer 4 types de sols hydromorphes par l'observation des états du fer. Ces 4 types d'hydromorphie sont représentés à la figure 4 et sont dénommés par un chiffre après la virgule (,1/ ,2/ ,3/ ,4); cette notation fait référence au système de codification des sols, expliqué au chapitre 4.2.

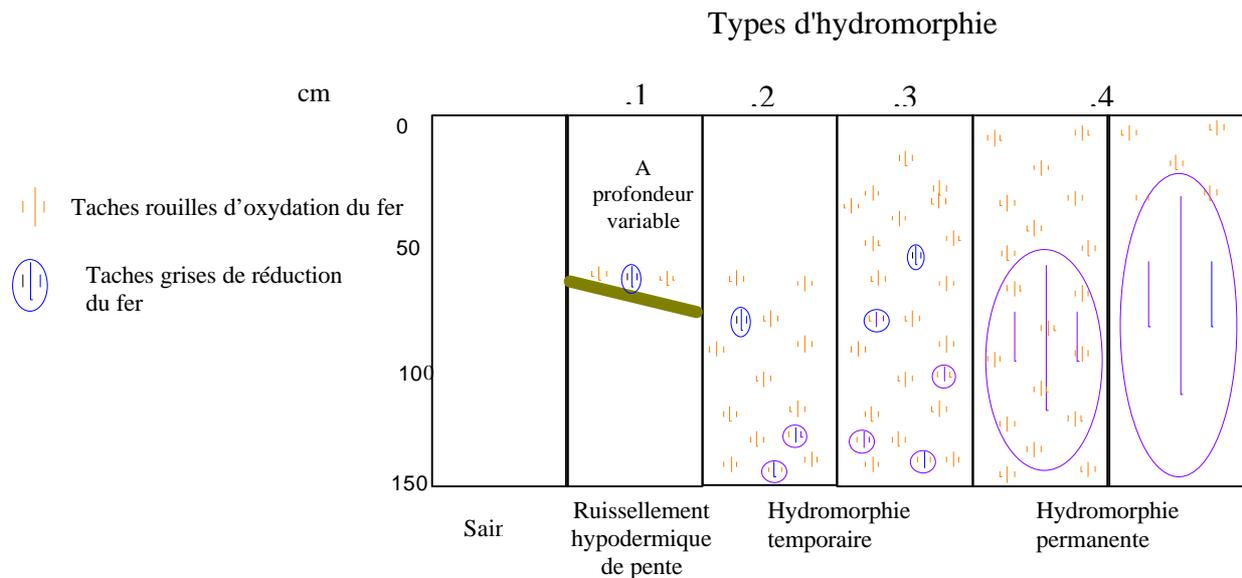


Figure 4 : Schéma des grands types de sols hydromorphes

Hydromorphie de type ,1 : excès d'eau temporaire au contact d'une roche imperméable par ruissellement latéral dans les pentes. Ce type de circulation peut compléter un peu l'alimentation en eau du sol par capillarité après des épisodes pluvieux, sans grandes conséquences sur le comportement des vignes. Des difficultés d'accès à la parcelle peuvent se manifester lors des périodes humides (ressuyage ralenti). Sous le niveau taché, à taches peu contrastées (hydromorphie de faible durée) ou profondes, entre 70 et 120 cm, le sol est en général trop compact pour accueillir convenablement les racines.

Hydromorphie de type ,2 : excès d'eau temporaire en profondeur. Présence d'une nappe printanière plus durable qui induit une ambiance fraîche et même humide des sols par capillarité jusqu'en milieu d'été. Il se crée une atmosphère humide sur les parcelles au printemps, qui s'accompagne souvent d'un ressuyage très lent après les pluies. La programmation des travaux du sol devient plus difficile. Ce type d'excès d'eau peut asphyxier les racines de profondeur les années humides, et être à l'origine de perturbations des vignes selon les enchaînements de millésimes (secs/humides).

Hydromorphie de type ,3 : excès d'eau temporaire à faible profondeur. Les taches rouilles et grises apparaissent avant 50 cm. Présence de nappe temporaire proche de la surface, qui perdure assez longtemps en profondeur. Les sols sont constamment humides ce qui limite leur réchauffement et asphyxie fortement les racines dès 50 cm de profondeur. Le microclimat humide persiste jusqu'aux vendanges et les vignes présentent de fortes variations de vigueur selon les enchaînements de millésimes, présentant paradoxalement des signes de stress hydrique les années sèches succédant à des années humides (le manque de racines de profondeur explique parfaitement ce fait).

Les zones des types ,2 et ,3 sont souvent drainées.

Hydromorphie de type ,4 : excès d'eau permanent à moins de 80 cm de profondeur et temporaire dès la surface. Cette configuration ne permet pas un bon développement des racines. Elle empêche le réchauffement des sols et leur ressuyage et développe une ambiance très humide. Le comportement des vignes est profondément perturbé, les travaux sont très difficiles à programmer.

4. METHODOLOGIE ET PRINCIPES DE CODIFICATION DES SOLS

4.1 METHODOLOGIE GENERALE

L'étude a pour but de délimiter, sur la carte, des zones géographiques pour lesquelles les caractéristiques de sol importantes pour le fonctionnement viticole sont les plus proches possibles (même roche mère, même degré d'évolution et profondeur d'enracinement de même ordre de grandeur, ces éléments permettant la définition d'un type de sol précis). Ce découpage en unités de sols se fait selon le protocole brièvement rappelé ci-dessous.

Processus d'élaboration des unités de sols

Phase 1 :

Synthèse et analyse des documents disponibles : cartes géologiques, coupes, sondages à la tarière existants, photographies aériennes infrarouge au 1:10'000.

Campagne de prospection à la tarière (1 sondage pour 2.5 ha en moyenne, soit une précision de moyenne échelle, 1:15'000 environ).

Préparation des minutes de terrain, de la légende et des documents supports de la première réunion avec les viticulteurs.

Phase 2 :

Première réunion avec les viticulteurs : présentation et choix des emplacements des profils à creuser.

Ouverture des profils (par les vigneron), description et analyse des profils, prélèvements pour analyse.

Visites de terrain sur les profils les plus représentatifs, avec les viticulteurs et des conseillers.

Numérisation de la carte provisoire, rédaction de la légende, saisie des fiches-profils, fiches-unités, schémas sur la base de donnée.

Phase 3 :

Séance de validation : explications, présentations, puis validation ou correction des unités de sols et des limites par les vigneron.

Phase 4 :

Prise en compte des modifications et remarques dans l'élaboration de la carte, édition définitive des fiches de profils, rédaction du rapport d'accompagnement.

4.2 PRINCIPES DE CODIFICATION DES UNITES DE SOLS

Les unités de sols sont définies par des codes qui se lisent comme des codes comptables. Ils se composent de quatre chiffres complétés parfois par un chiffre après la virgule et une sixième position (lettres ou indications spécifiques).

Code exemple : 21 15, 1 X

Les deux premiers chiffres indiquent **la roche mère** (en place ou légèrement déplacée) à l'origine du sol : voir plus bas, liste des roches mères.

Le troisième chiffre traduit **le degré d'évolution du sol**. Plus un sol est évolué, plus en général il s'approfondit et devient complexe :

- 0 : **REGOSOL, RENDOSOL**: sol brut et clair très peu différent de la roche mère, pas d'horizon brun net au-delà de 20-30 cm.
- 1 : **CALCOSOL**: sol calcaire sur toute la profondeur, différent de la roche mère par la couleur, le taux de cailloux, la consistance, sur au moins 50-60 cm.
- 2 : **CALCOSOL calcarique**: le calcaire se redistribue en accumulations, amas, à moyenne profondeur ou bien des fragments de tuf font augmenter notablement le taux de calcaire et perturbent la progression des racines.
- 3 : **CALCISOL**: sol issu de roche mère calcaire (moraine ou autre) mais qui a perdu son calcaire sur une partie au moins de ses horizons.
- 4 : **CALCISOL rubéfié**: présence d'un horizon rouge, argileux, décarbonaté, en général vestige ou relique de sols anciens (avant les premières défriches).
- 5 : **BRUNISOL** légèrement acide: sol aux mêmes caractéristiques que le CALCISOL, mais légèrement acide.
- 6 : **LUVISOL**: sol acide et léger en surface, à horizon argileux de profondeur.
- 9 : **UNITE COMPLEXE DE SOLS DIFFERENTS**

Le quatrième chiffre reflète **la profondeur d'enracinement** possible et probable :

PROFONDEUR EN CENTIMETRES	
1	P < 50
2	P 50 - 70
3	P 70 - 100
4	P 40 - 100 zones de profondeur variable
5	P 100 - 180
6	P > 150 et pente inférieure à 7 - 10 %
9	Composite, indéterminable, 20 - 250
Les limites sont indiquées avec une signification de +/-10%	

Le chiffre après la virgule traduit, le cas échéant, le degré **des excès d'eau** temporaires ou permanents observables (types d'hydromorphie) :

HYDROMORPHIE	
,1	sol à caractère rédoxique léger ou à circulation latérale d'eau
,2	excès d'eau temporaire à une profondeur supérieure à 50 cm (net à 70-80 cm)
,3	excès d'eau temporaire visible à une profondeur inférieure à 50 cm
,4	caractère rédoxique de sub-surface et/ou excès d'eau permanent (gley gris bleu) à une profondeur inférieure à 80 cm

La sixième position caractérise certaines **variantes locales** de l'unité de sols :

VARIANTES LOCALES DE L'UNITE DE SOLS	
< 90	unité complexe recouverte par la formation 90
/ 20	unité complexe superposée à la formation 20
+	recarbonaté en surface
A	zones plus plastiques
Ca	accumulations de calcaire tendre en profondeur
Dx	présence de drain ou de lits de cailloux en profondeur
G	zone de glissements actifs ou anciens
R	remblais ou zones fortement remaniées
S	zones plus sableuses
Tour	niveaux organiques enfouis
T	zones à tuf
X	zones plus caillouteuses
Z	zones aménagées en terrasses

Le code exemple 2115,1X signifie donc :

"Calcosol très profond, sur moraine peu compacte, légèrement rédoxique (ou avec circulation latérale d'eau), situé dans une zone plus caillouteuse que la normale".

ROCHE MERE A L'ORIGINE DU SOL (2 premiers chiffres de l'unité)	
20-29 : SOLS ISSUS DE FORMATIONS GLACIAIRES EPAISSES: MORAINES, DEPOTS FLUVIOGLACIAIRES ou GLACIOLACUSTRES	
21	Moraine rhodanienne caillouteuse, peu ou moyennement compacte en général - à éléments grossiers mélangés calcaires et siliceux (EG* mixtes)
23	Sable ou Moraine sableuse peu caillouteuse EG* < 15-20 %
24	Moraine de fond compacte et peu caillouteuse EG*<15- 20 %
25	Moraine « marno-molassique » plus argileuse, peu caillouteuse, litée (rabotage-pétrissage de molasse argileuse)
26	Moraine locale du Chablais à éléments calcaires majoritaires, 40-50% d'EG*, terre fine légère
27	Fluvio-glaciaire, glacio-torrentiel ou moraine très sablo-caillouteuse de retrait
28	Dépôts glacio-lacustres gris beiges et lités (varves de sables et silts très peu caillouteuses)
30-39 : SOLS ISSUS DE MORAINES EN FAIBLE COUVERTURE	
31	Moraine moyenne sur grès molassique
32	Moraine moyenne sur marne molassique
33	Moraine moyenne sur conglomérat molassique
34	Moraine moyenne sur calcaire (jaune jurassien, noir du lias)
35	Moraine locale sur Gypse
36	Moraine sur Flysch
40-49 : SOLS ISSUS DE ROCHES CALCAIRES	
41	Grès calcaire
42	Poudingue calcaire du Pèlerin
43	Calcaire gréseux jaune du Jura
44	Calcaire fortement gypseux/ Gypse
45	Calcaire marneux noir en plaques (Flysch de Chiètres)
46	Marno-Calcaire noir feuilleté peu calcaire de Chiètres
47	Marno-Calcaire beige à bancs marneux
50-59 : SOLS ISSUS DE MARNES ET AUTRE ROCHES CALCAIRES NON OU PEU CONSOLIDEES	
51	Marne limono-argileuse beige
52	Molasse sablo-gréseuse grise ou bariolée du Vully, rares lentilles marneuses lie de vin
53	Marnes rouges à bancs gréseux
54	Marnes bariolées lie de vin/ beige/ bleuté/ocre
55	Marnes beiges à petits bancs gréseux
58	Molasse complexe de l'Orbe à marnes lie de vin, sables beiges, marno-calcaires, calcaires lacustres et grès poreux, fracturés, en lentilles métriques
60-69 : AUTRES ROCHES NON CONSOLIDEES, FORMATIONS SUPERFICIELLES	
61	Eboulis et cônes à éléments anguleux EG* calcaires 40-60 %
62	Eboulis et cônes à éléments anguleux EG* calcaires >60 %
63	Loess (silt éolien) poreux, non caillouteux
64	Cônes torrentiels à éléments arrondis mixtes, terre fine moyenne
68	Epandage caillouteux de coulée boueuse récente et compactée à terre fine lourde
80-89 : SOLS DE PLAINE ISSUS D'ALLUVIONS RECENTES	
81	Alluvions de texture moyenne
82	Alluvions de texture sableuse
83	Alluvions caillouteuses, texture non sableuse
84	Alluvions caillouteuses, texture sableuse sur tout le profil
90-99 : SOLS DE PLAINE ou de PIED DE COTEAUX, ISSUS DE COLLUVIONS RECENTES	
91	Colluvions de texture moyenne
92	Colluvions de texture sableuse
93	Colluvions caillouteuses
97	Colluvions sur cailloutis: EG* > 60 % en profondeur
98	Dépôts variables récents de pentes et combes en bordures de torrents

*EG = Eléments grossiers, taille de 2 mm (graviers) à 1 m et plus (blocs)

4.3 PRINCIPES DE LECTURE DES FICHES DE DESCRIPTION

Il existe deux types de fiches de description : les fiches de description des profils et les fiches de description des unités de sol.

Fiche de description des profils

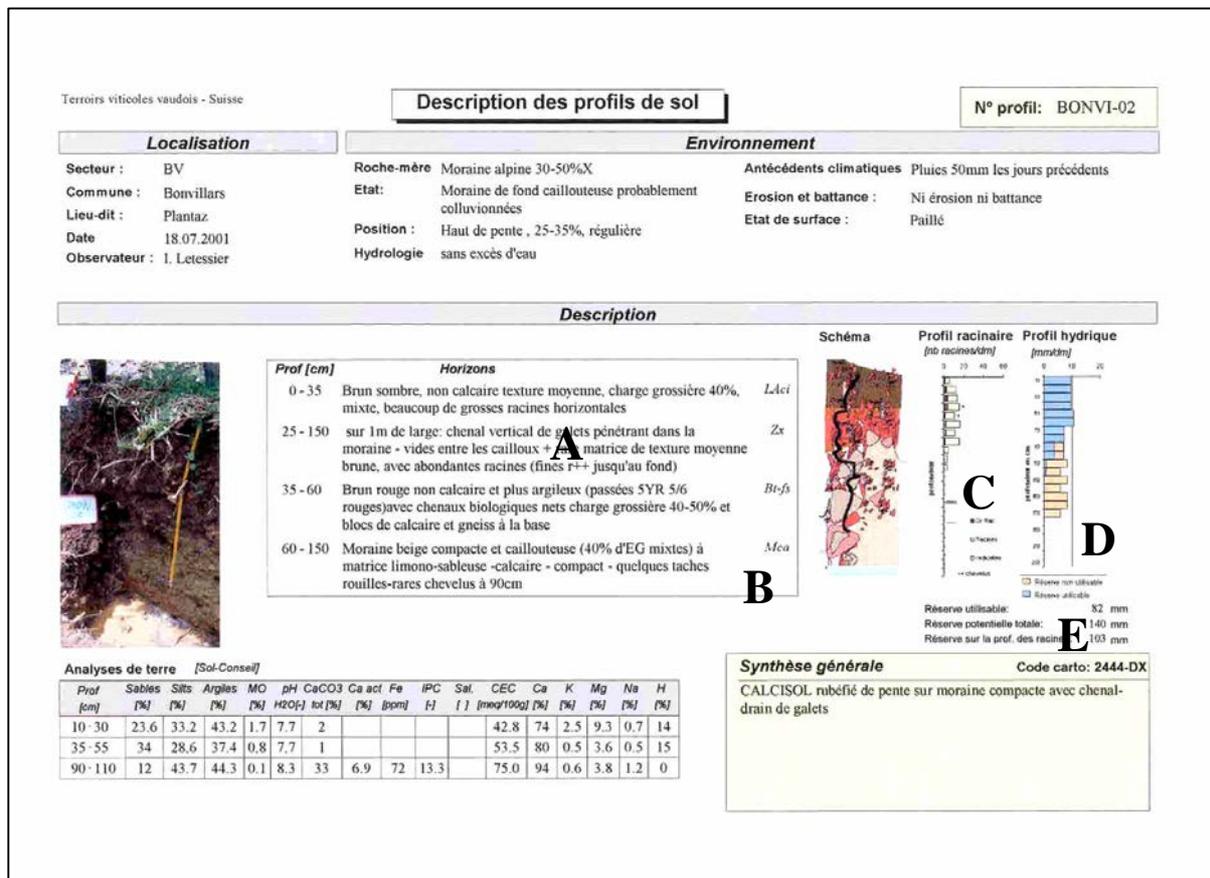


Figure 5 : Fiche de description des profils

A. Description des horizons

Les principales caractéristiques des horizons sont décrites en clair, les termes couramment employés sont parfois abrégés, en particulier ceux concernant la texture et les racines.

- **La texture**

La notion de texture est complexe. Elle peut être définie de deux façons.

C'est un jugement sensoriel global sur la composition porté sur le terrain, grâce à des sensations tactiles (pétrissage entre les doigts) mais aussi optiques, auditives voire gustatives.

La texture peut également être déduite de l'analyse granulométrique exprimée sur un diagramme de texture (voir le diagramme du Groupement d'Etude des Problèmes de Pédologie Appliquée GEPPA, 1963). Une certaine distorsion entre ces deux façons de définir la texture est normale.

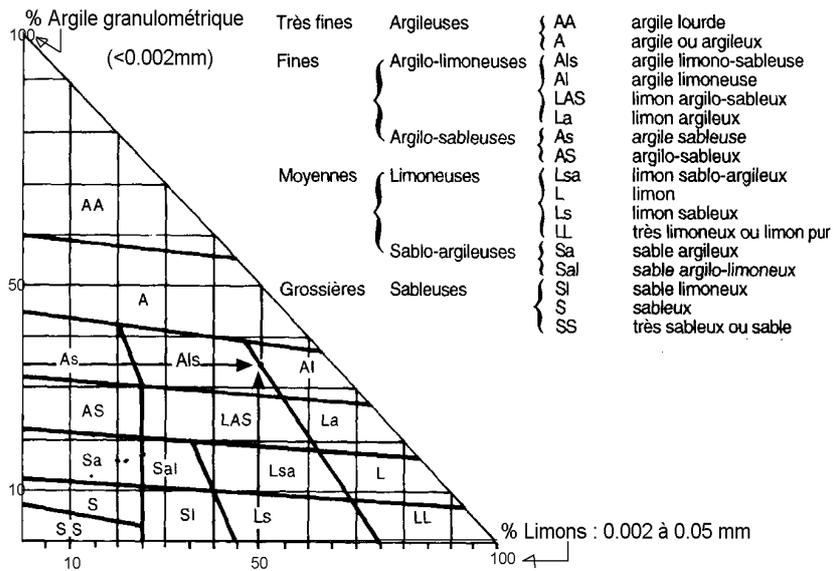


Figure 6 : Diagramme de texture du GEPPA, 1963

• L'appareil racinaire

Dans le texte de description des horizons, les racines sont évoquées de façon rapide selon leur taille et leur densité de colonisation.

Quelques rares abréviations sont parfois employées pour condenser le texte des profils complexes :

- MO : matières organiques
- EG : éléments grossiers
- CT : calcaire total
- CA : calcaire actif

B. Noms des horizons

Chacun des horizons est identifié selon la base du Référentiel Pédologique (1995) : voir glossaire. Les horizons profondément transformés par l'homme sont codifiés par un Z.

C. Le profil racinaire

Des comptages de racines sont systématiquement réalisés sur les profils ouverts, sauf dans quelques cas (profil trop loin de la souche, souche morte, fosse éboulée...) et permettent de dresser un profil racinaire basé sur la taille et le nombre de racines comptées.

Ils sont effectués selon un protocole rapide, en comptant les racines visibles sur une grille maillée de 80 cm de large par catégorie de grosseur : GR diamètre supérieur à 0.5 cm, R de 1 à 5 mm, r moins de 1 mm et ch (+), +, ++ ou +++ selon l'abondance du chevelu très fin et très ramifié.

D. Le profil hydrique

Les profils hydriques que nous présentons sont une image simplifiée de la taille du Réservoir Utilisable Maximum. Ce n'est évidemment que lorsque ce réservoir est rempli qu'il devient une réserve.

Chaque barre est une estimation en mm d'eau par tranche de 10 cm de sol (= Réserve "décimétrique"). Elle tient compte de la texture et de la quantité d'éléments grossiers. La méthode employée est tirée du Guide pour la description des sols (D. Baize 1995).

Nous introduisons un facteur de pondération qui prend en compte la colonisation observée des racines, ce qui améliore la pertinence des estimations en particulier pour les sols lourds ou compacts. Selon la densité de colonisation racinaire, on estime la part de l'eau utilisable par les racines (en bleu) et la part non (ou difficilement) utilisable (en orange).

E. Les réserves utiles

A partir du profil hydrique, on peut estimer les réserves en eau du sol (plus exactement le réservoir). Selon le volume pris en compte, trois chiffres sont indiqués sous les graphiques:

Réserve Utilisable : quantité d'eau directement et assez facilement utilisable par la plante (= bleu) dans les horizons bien colonisés par les racines. La réserve utilisable correspond au volume d'eau à la capacité au champ moins le volume d'eau au point de flétrissement "pF4.2", pondéré par un coefficient d'exploration racinaire de 1, 0.5 (moins de 10 fines racines sur la tranche de sol), ou 0.1 (très rares racines ou chevelus dans des plans de fissure).

Réserve sur la profondeur d'enracinement : réservoir utile maximum du sol sur la profondeur d'enracinement. C'est donc ce chiffre qui correspond au réservoir utilisable maximum (bleu + orange sur profondeur d'enracinement.). Il prend en compte sans pondération les horizons peu ou très irrégulièrement colonisés par les racines jusqu'aux dernières observées. La quantité représentée par les surfaces "orange" correspond à de l'eau qui ne peut migrer que très lentement vers des racines rares et/ou en mauvais état.

Réserve Potentielle Totale : quantité d'eau utile que le sol peut stocker sans tenir compte de la morphologie de l'appareil racinaire existant (= bleu + orange en totalité, y compris les horizons profonds sans racines). En effet, ceux-ci peuvent s'humecter lors de longues périodes de pluie, surtout quand la pente est faible. On ne peut pas quantifier l'importance physiologique de cette humidité sous-jacente, mais il est sûr qu'elle a dans certains cas une influence très forte (niveaux de marne ou de moraine de fond sans aucune racine, sous des sols très graveleux par exemple) au moins pour les premiers décimètres concernés. D'autre part, certains sols peuvent être très mal enracinés pour des raisons indépendantes du sol (implantation, premières années difficiles).

Fiche de description des unités de sol

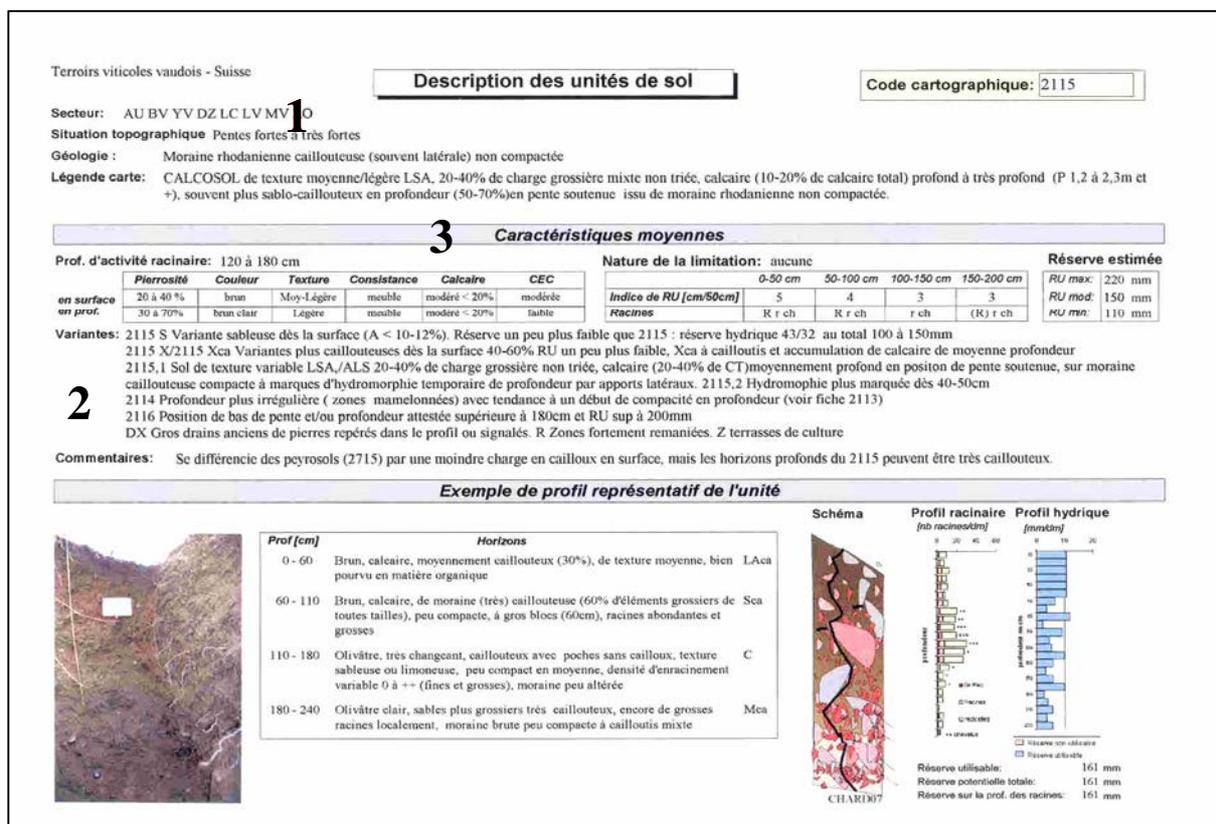


Figure 7 : Fiche de description des unités de sols

1. Secteurs

Pour la réalisation de l'étude, le canton a été découpé en quatorze secteurs qu'il est commode de repérer par une abréviation de deux lettres dans la base de données (numérotation des sondages, requêtes groupées etc).

1. CH : Bex et Ollon Zone pilote du Chablais	8. AU : Aubonne, Féchy et Perroy
2. YV : Aigle et Yvorne	9. RO : Mont-sur-Rolle, Tartegnin et Coteau de Vincy
3. MV : Vevey-Montreux et Villeneuve	10. LC : Bursinel, Vinzel, Luins et Begnins Zone pilote de La Côte
4. LV : Chardonne et St-Saphorin Zone pilote de Lavaux	11. NY : Nyon
5. DZ : Dézaley, Epesses et Calamin	12. OR : Côtes-de-l'Orbe
6. LU : Villette et Lutry	13. BV : Bonvillars Zone pilote de Bonvillars
7. MO : Morges	14. VU : Vully (Vaudois)

2. Variantes

Les fiches de description des unités de sols concernent les unités les plus étendues. Les unités qui ne s'en distinguent que par un ou deux paramètres secondaires sont décrites en tant que variantes de l'unité principale.

3. Caractéristiques moyennes

Dans un souci de synthèse, les unités de sols sont décrites par leurs paramètres de fonctionnement moyens.

- La nature de la limitation fait référence aux phénomènes susceptibles de limiter l'enracinement en profondeur.
- Les indices de RU (réserve utile) sont une représentation numérique du réservoir utile (en cm d'eau) calculé pour quatre blocs de sol de 50 cm de profondeur. Cette représentation permet de codifier la répartition de l'eau sur un profil de sol et de distinguer ainsi des sols très différents mais de même réserve : un sol **6/8/0/0** a le même réservoir de 140 mm qu'un sol **3/2/5/4** (60 + 80 + 0 + 0 et 30 + 20 + 50 + 40 mm). Le premier est « court et large », il s'arrête à un mètre de profondeur. Le second « long et étroit », les racines descendent à 2 mètres.
- Les cases concernant les racines en notent simplement l'absence ou la présence probable.

4.4 LES LIMITES DE LA REPRESENTATION CARTOGRAPHIQUE

La précision finale théorique de la carte est de l'ordre du 1:12'500 (une observation pour 2 ha), mais elle est éditée, pour des raisons de lisibilité et de commodité, au 1:7'071 (1 cm² = 0.5 ha).

Ce n'est donc pas un travail d'une précision parcellaire alors que le morcellement est fort et que la variabilité des paramètres importants du sol (profondeur, texture, pierrosité, compacité) engendre des unités réelles de moins de 1 ha en moyenne. Cependant, les caractéristiques de chacun des sols présents sur la zone doivent être analysées, décrites et bien comprises.

La nomenclature des unités de sol et des profils est basée sur les mêmes principes, mais s'il est toujours possible de rattacher un profil à un code simple, certaines unités de sol sont des complexes de plusieurs sols juxtaposés et impossibles à cartographier à cette échelle :

- Exemple : les unités NNN4 sont par définition de profondeur variable (40 à 100 cm) et donc elles sont composées d'unités NNN2, NNN3, voire NNN5. Il est donc logique de trouver un **profil** 2113 dans une **unité** 2114.
- Cas particulier : l'unité de sol 3399 (poudingue du Pèlerin) est formée d'unités simples 3343 + 3344 + 3313 + 3314 + 3215 + 5215, quelques passées de 2115, juxtaposées sans connexion évidente avec la topographie actuelle (très importants et très anciens remaniements d'origine humaine et/ou variations aléatoires et rapides des couches de roche mère). Sa définition est alors précisée dans la fiche d'unité.

Parfois une logique est facile à trouver en fonction de la topographie :

- Exemple : les unités 2414 sont souvent des combinaisons de 2412 ou 2413 en haut de pente convexe passant progressivement à 2415 dans le tiers inférieur de la pente ou les pentes modérées inférieures à 10-15 %.

B) PARTIE SPECIFIQUE AU SECTEUR

5. TRAVAUX REALISES

5.1 INVESTIGATIONS ENTREPRISES DANS LE SECTEUR

Sur les 110 ha de l'appellation, 93 ha ont été cartographiés. La différence provient de petites parcelles isolées et parfois closes dans les secteurs les plus urbanisés, qui n'ont pas été recensées.

La prospection à la tarière a été conduite durant le mois de décembre 2001; 26 sondages ont été effectués.

Creusements et observations des profils se sont déroulés durant l'hiver 2002; 8 profils ont été ouverts.

Un certain nombre de profils et d'analyses de terre de vigneron ont été intégrés pour la synthèse ainsi que les études géotechniques ou agronomiques préexistantes sur la zone.

5.2 LISTE DES PROFILS DU SECTEUR

8 profils ont été creusés sur le secteur.

N° profil	Commune	Lieu-dit	Code cartographique*
MONTR-01	La Tour-de-Peilz	La Doges	5336,2 Ca
MONTR-02	La Tour-de-Peilz	Pré-Long	5335
MONTR-03	Blonay	Corniolley	5313
MONTR-04	Montreux	Châtelard	2115
MONTR-05	Montreux	Sous Châtelard	9136 +
MONTR-06	Blonay	Sendey	9136,2
MONTR-07	Blonay	Forchex	9146/23
MONTR-08	Blonay	Chartrosses	3215-A

* Le système de codification est expliqué au chapitre 4.2.

6. PRESENTATION TOPOGRAPHIQUE ET GEOLOGIQUE SIMPLIFIEE DU SECTEUR

6.1 PRESENTATION GENERALE

Sur Montreux et Vevey, les courbes de relief sont très sinueuses et les cartes d'expositions globales très contrastées. Ceci trahit un relief de pentes bosselées, lié au substratum marneux bien caractéristique de cette région. Le vignoble est nettement cantonné aux pentes supérieures à 20 % en exposition sud-est et supérieures à 15% en exposition sud-ouest.

6.2 LES PRINCIPALES ROCHES MERES DU SECTEUR

Esquisse géologique du secteur

On voit, sur la représentation schématique, l'articulation entre

- le Poudingue sur la partie orientale de Lavaux;
- les marnes rouges (molasse rouge) sur la région de Vevey-Montreux;
- les préalpes calcaires charriées par-dessus cette dernière.

PRESENTATION DE LA REGION DE MONTREUX

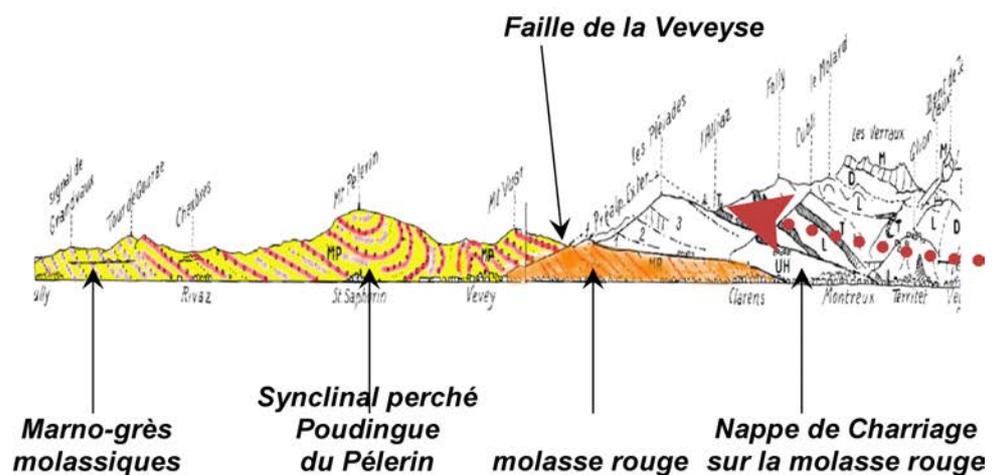


Figure 8 : Coupe géologique simplifiée de la région de Montreux

La mise en place des roches mères est illustrée par les figures 1 (canton), 8 et 9 (local).

Les moraines

Les moraines sont des matériaux transportés et déposés par des glaciers. Il y a 35 000 ans, les glaciers étaient au maximum de leur extension puis ont considérablement reculé voilà 12 000 ans. Dans le canton de Vaud, le glacier du Rhône épais d'environ 1 km, drainait de nombreux glaciers locaux, de taille plus modeste, qui descendaient des massifs préalpins le long des principales vallées torrentielles.

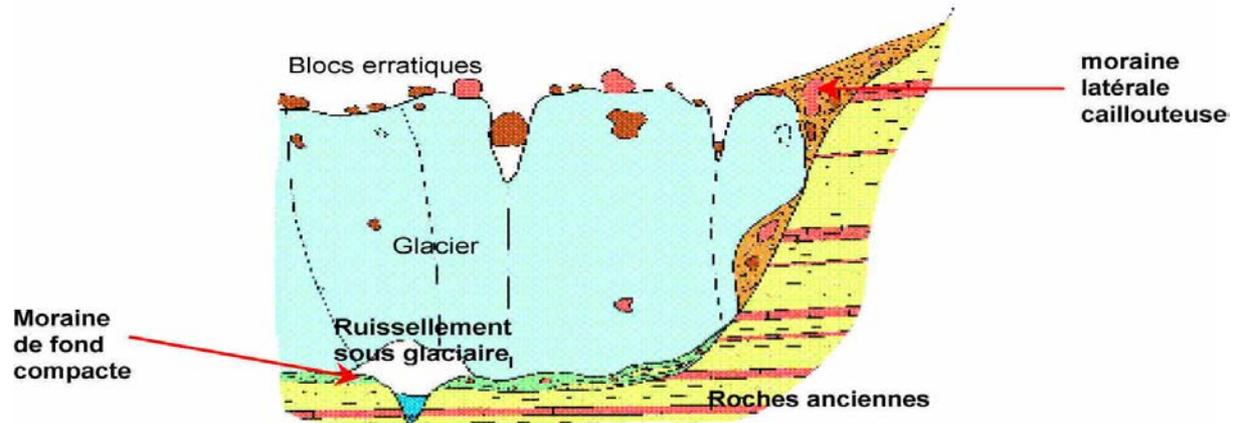


Figure 9 : Coupe schématique d'un glacier

Les moraines peuvent être sommairement classées en trois type de roches mères :

1. Moraines latérales caillouteuses rhodaniennes à cailloutis mixte, (30 à 60% d'éléments grossiers siliceux et calcaires) et terre fine moyenne/légère. Déposées sur les flancs latéraux des glaciers, elles peuvent être parfaitement meubles, mais aussi compactes et serrées.
2. Moraines de fond peu caillouteuses (0 à 30% d'éléments grossiers), limoneuses (particules très fines mais peu gonflantes), gris beige. Déposées sous les glaces, soumises à de fortes pressions (800 T/m²), elles sont non poreuses, massives, parfois fissurées selon des faces de compression (plans de discontinuités en lames obliques) et très compactes. Les racines ne pénètrent pas ce matériau. Par endroits, la moraine de fond peu épaisse présente des propriétés similaires à la molasse marneuse sous-jacente. Elle est plus argileuse et se débite en prismes en profondeur. On la qualifie de moraine de fond marneuse molassique.
3. Moraines de retrait et/ou formations fluvio-glaciaires, beaucoup plus gravelo-caillouteuses et/ou sableuses (moraines sableuses), toujours meubles. Ces cônes, replats, buttes ou échines, formés en aval du glacier lors de sa fonte, sont assez fréquents sur le canton, mais leurs extensions sont variables selon les zones.

Type de matériau	Code*	Eléments Grossiers	Compacité	Calcaire Act/tot	Calcaire total %	Calcaire actif %	Argile %
Moraine latérale caillouteuse	21	25-60%	Variable	0.15 à 0.2	20 à 25	4 à 7	10 à 18
Moraine de fond	24	10-30%	Très forte	0.25 à 0.5	20 à 25	7 à 12	12 à 25
Moraine de retrait sableuse	23	0-20%	Variable	0.1	10 à 20	2 à 7	5 à 10
Moraine de retrait caillouteuse	27	60 à 90%	Meuble	0.1	10 à 25	2 à 7	5 à 10
Moraine «locale» (Chablais uniquement)	26	40-70%	Modérée	0.15	20 à 50	5 à 10	13

*Code de la roche mère : le système de codification est expliqué au chapitre 4.2.

Figure 10 : Principales propriétés des matériaux glaciaires

Les dépôts glacio-lacustres

Au cours des épisodes glaciaires, de nombreux lacs de barrages glaciaires se sont formés çà et là lors des retraits. Leurs dépôts sont en général calcaires silto-sableux ou sableux, lités (varvés), de couleur gris bleu ou crème.

La molasse marneuse rouge à bancs gréseux du Chattien

La molasse rouge de l'Oligocène (chattienne, - 25 millions d'années) est constituée d'épais niveaux marneux (argiles + carbonates de calcium) intercalés de bancs de grès lités rouges ou bruns plus durs (rocher formé de sables consolidés). Ces argiles et sables ont été déposés dans des eaux calmes, lacustres, sous un climat chaud. La couleur rouge provient de l'incorporation de fer sous forme oxydée ($\text{Fe}(\text{OH})^{++}$) avec les argiles. Ces marnes rouges sont très étendues dans les bassins de Vevey Montreux, mais sont souvent recouvertes par des moraines plus ou moins épaisses. Elles sont en fait peu calcaires (souvent moins de 20 % de calcaire total dans la roche mère); on pourrait les qualifier d'argiles rouges.

Les colluvions

Ce sont des accumulations de terre aux bas des pentes, issues de l'érosion par ruissellement des versants dominants. Les pieds de coteaux sont nettement colluvionnés et en général peu ou pas caillouteux (0-20%). Ils portent des sols sains ou rendus hydromorphes soit par la présence d'une nappe d'eau soit par leur compacité propre.

7. LES UNITES DE SOLS DU SECTEUR

7.1 SOLS ISSUS DE MORAINES LATERALES CAILLOUTEUSES PEU COMPACTES

Rappels sur la roche mère

Les moraines sont sablo-caillouteuses (50 à 70 % de graviers et de cailloux arrondis calcaires et siliceux), meubles ou parfois compactes en profondeur (voir la figure 11). Elles sont présentes sur les coteaux généralement aménagés en terrasses.

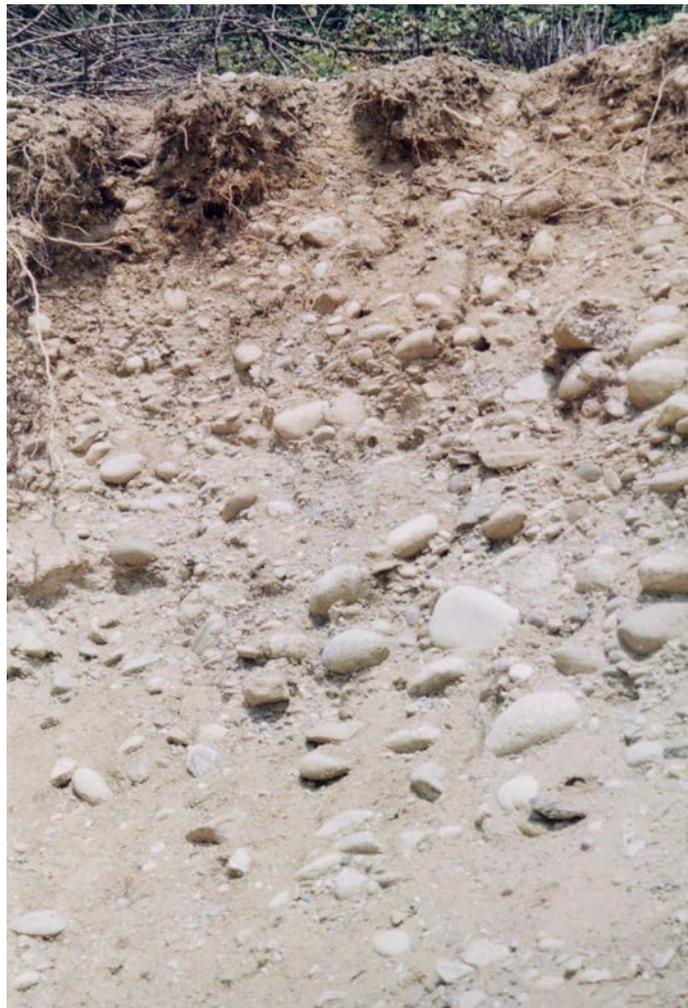


Figure 11 : Affleurement de moraine caillouteuse

Principes de répartition des sols

Dans les pentes, les sols sont calcaires, caillouteux, profonds à très profonds pour les zones où la moraine reste meuble (CALCOSOL caillouteux, unité 2115 - Profil MONTR.04).

Certain hauts de pente présentent des sols plus évolués, qui se sont développés sous forêt. Ils sont formés d'un horizon brun rouge plus argileux et non calcaire (CALCISOLS rubéfiés, unité 2145).

Description des unités de sol

Code cartographique: 2115

Secteurs : AU BV YV DZ LCLV MV RO

Situation topographique : pentes fortes à très fortes

Géologie : moraine rhodanienne caillouteuse (souvent latérale) non compactée

Légende carte : CALCOSOL de texture moyenne/légère LSA, 20-40% de charge grossière mixte non triée, calcaire (10-20% de calcaire total) profond à très profond (P 1,2 à 2,3m et +), souvent plus sablo-caillouteux en profondeur (50-70%) en pente soutenue issu de moraine rhodanienne non compactée.

Caractéristiques moyennes

Prof. d'activité racinaire : 120 à 180 cm

Enracinement limité par : néant

Réserve estimée

Pierrosité	Couleur	Texture	Consistance	Calcaire	CEC
20 à 40 %	brun	moy-légère	meuble	modéré < 20%	modérée
30 à 70%	brun clair	légère	meuble	modéré < 20%	faible

Indice de RU [cm/50cm]				
0-50 cm	50-100 cm	100-150 cm	150-200 cm	
R r ch	R r ch	r ch	3	3
Racines				
R r ch	R r ch	r ch	(R) r ch	

RU max:	220 mm
RU mod:	150 mm
RU min:	110 mm

Variantes : 2115 S Variante sableuse dès la surface (A < 10-12%). Réserve un peu plus faible que 2115 : réserve hydrique 43/32 au total 100 à 150mm

2115 X/2115 Xca Variantes plus caillouteuses dès la surface 40-60% RU un peu plus faible, Xca à cailloutis et accumulation de calcaire de moyenne profondeur

2115,1 Sol de texture variable LSA./ALS 20-40% de charge grossière non triée, calcaire (20-40% de CT)moyennement profond en position de pente soutenue, sur moraine caillouteuse compacte à marques d'hydromorphie temporaire de profondeur par apports latéraux. 2115,2 Hydromorphie plus marquée dès 40-50cm

2114 Profondeur plus irrégulière (zones mameonnées) avec tendance à un début de compacité en profondeur (voir fiche 2113)

2116 Position de bas de pente et/ou profondeur attestée supérieure à 180cm et RU sup à 200mm

DX Gros drains anciens de pierres repérés dans le profil ou signalés. R Zones fortement remaniées. Z terrasses de culture

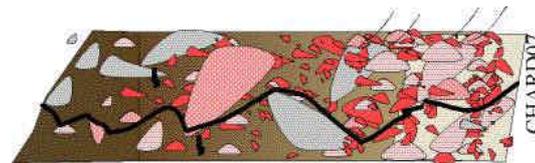
Commentaires : Se différencie des peyrosols (2715) par une moindre charge en cailloux en surface, mais les horizons profonds du 2115 peuvent être très caillouteux.

Exemple de profil représentatif de l'unité



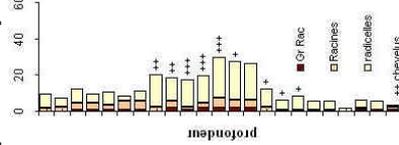
Prof [cm]	Horizons
0 - 60	Brun, calcaire, moyennement caillouteux (30%), de texture moyenne, bien pourvu en matière organique LAcA
60 - 110	Brun, calcaire, de moraine (très) caillouteuse (60% d'éléments grossiers de toutes tailles), peu compacte, à gros blocs (60cm), racines abondantes et grosses Sca
110 - 180	Olivâtre, très changeant, caillouteux avec poches sans cailloux, texture sableuse ou limoneuse, peu compacte en moyenne, densité d'enracinement variable, (fines et grosses), moraine peu altérée C
180 - 240	Olivâtre clair, sables plus grossiers, très caillouteux, encore de grosses racines localement, moraine brute peu compacte à cailloutis mixte Mca

Schéma



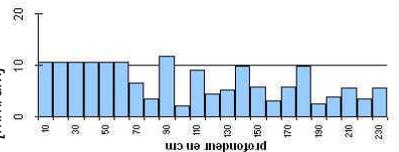
Profil racinaire

[nb racines/dm]



Profil hydrique

[mm/dm]



Réserve utilisable: 161 mm
Réserve potentielle totale: 161 mm
Réserve sur la prof. des racines: 161 mm

Terroirs viticoles vaudois

Description des unités de sol

Code cartographique: 2136

- Secteurs :** YV CH DZ LV LC BV AU
- Situation topographique :** des replats et pentes faibles < 7%
- Géologie :** moraine rhodanienne ou colluvions de moraine
- Légende carte :** CALCISOL profond de texture moyenne/lourde LAS/ALS (calcaire total inférieur à 10% au moins dans l'horizon moyen), peu caillouteux 5-20%, brun à brun sombre sur plus de 80cm, des replats de coteaux.

Caractéristiques moyennes

Prof. d'activité racinaire : sup. à 150 cm		Enracinement limité par : néant				Réserve estimée	
<i>en surf.</i>	5-20%	brun	moyenne	meuble	<10%	Calcaire	CEC
<i>en prof.</i>	5-20%	brun	moy-lourde	peu compact	0-10%		
		0-50 cm	50-100 cm	100-150 cm	150-200 cm		
		6	6	5	5	RU max:	300 mm
Racines		R r	R r	R r	r	RU mod:	220 mm
						RU min:	180 mm

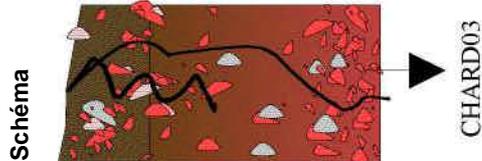
Variantes : 2136 + Recarbonaté en surface par apports de terre ou colluvionnement en bas de coteaux calcaires (calcaire en surface mais pas en profondeur)
 2136,2 Marques d'hydromorphie vers 60-80cm (barilage rouille gris net) ou horizon noirâtre de profondeur (anthropique ou tourbeux). 2136,1 Légers excès d'eau. 2136,3 Marques d'hydromorphie à moins de 60 cm
 2136 X Charge caillouteuse supérieure à 30% sur toute la profondeur
 2135,1 et 2135,2 pour les zones à excès d'eau temporaire au contact de la moraine
 2145 Horizon intermédiaire nettement rougeâtre et plus argileux - 2135 p situation de pente supérieure à 15% (rare)
 R Zones fortement remaniées. Z terrasses de culture

Commentaires : Réserve hydrique totale régulièrement supérieure à 200 mm. Tous les "calcisols" peuvent être recarbonatés en surface (apports ou colluvionnement).

Exemple de profil représentatif de l'unité



Prof [cm]	Horizons
0 - 60	Brun, 30 à 40% de graviers et cailloux émoussés mixtes, texture moyenne légère, très peu calcaire, de structure polyédrique grossière, beaucoup de racines (grosses, horizontales), meuble
60 - 100	Brun (rougeâtre), peu caillouteux, 5-10% de graviers et cailloux, très peu calcaire, meuble, assez poreux, fines racines et chevelus
100 - 130	Un peu plus rougeâtre, plus argileux, très peu calcaire, texture moyenne LAS, 20-30% de graviers et cailloux mixtes, altérés, peu compact, faces luisantes à fins revêtements argileux



Réserve utilisable: 177 mm
 Réserve potentielle totale: 177 mm
 Réserve sur la prof. des racines: 177 mm

Terroirs viticoles vaudois

Description des unités de sol

Code cartographique: 2145

Secteurs : YV MV LV BV LU DZ MO AU

Situation topographique : pentes moyennes, proximité des bois

Géologie : moraine ou colluvions de pente

Légende carte : CALCISOL rubéfié : sol à horizon ou fraction d'horizon moyen calcaire plus argileux et brun rougeâtre (brun rougeâtre à brun rouge sur les revêtements d'agrégats) à moyenne profondeur, profond, 20-40% de charge grossière mixte non triée, de pente moyenne.

Caractéristiques moyennes

Prof. d'activité racinaire : plus de 120 cm		Enracinement limité par : blocs ou bancs rocheux ?				Réserve estimée	
<i>en surf.</i>	Pierrosité	Couleur	Texture	Consistance	Calcaire	CEC	RU max: 170 mm
	10-30%	brun	moyenne	meuble	0-20%	10-15	RU mod: 150 mm
<i>en prof.</i>	20-50%	brun rouge	moy-lourde	peu compact	0-10%	variable	RU mini: 120 mm
				0-50 cm	50-100 cm	100-150 cm	150-200 cm
				7	6	5	
				R r ch	R r ch	R r ch	var
				Indice de RU [cm/50cm]			
				Racines			

Variantes : 2444 Variante moins profonde sur moraine de fond très compacte

2645 X Equivalent sur moraine locale du chablais à cailloutis essentiellement calcaire, souvent plus caillouteux, 30 à 70% de cailloux

2645 Xca Cailloutis enrobés de calcite blanche

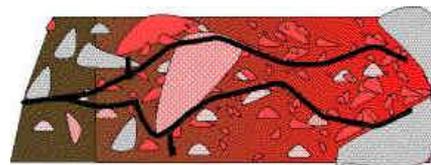
Commentaires : Type de sol "vestige" trouvé très irrégulièrement, plutôt en bordure des bois ou sur les vignobles les plus récents.

Exemple de profil représentatif de l'unité



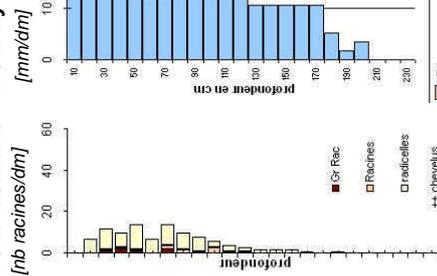
Prof [cm]	Horizons
10 - 50	Brun, peu caillouteux (20% d'éléments grossiers), non calcaire, de texture moyenne LAS, à sables grossiers (ou petits graviers), bonne porosité, traces de matière organique enfouie à 50 cm
50 - 120	Brun rougeâtre de texture un peu plus argileuse, bien structuré, poreux, non calcaire, "faces luisantes", peu caillouteux, avec quelques gros blocs de calcaire dur et de granite vers le fond
120 - 180	Brun rougeâtre, moyennement graveleux (40%), non calcaire, toujours aussi poreux, en poches entre des gros blocs de moraine (30-40% de l'espace)

Schéma



CHARD02

Profil racinaire



Réserve utilisable: 220 mm
 Réserve potentielle totale: 220 mm
 Réserve sur la prof. des racines: 220 mm

Terroirs viticoles vaudois

Description des unités de sol

Code cartographique: 3215

Secteurs : LV DZ MV

Situation topographique : pentes

Géologie : moraine sur marne beige molassique

Légende carte : CALCOSOL de texture variable en surface (moraine), plus lourde en prof., La à LAS, 0-20% de charge grossière non triée, très calcaire (30-50% de calcaire total), profond (P sup. à 1,20m), sur molasse marneuse identifiée, en position de pente (25-50%).

Caractéristiques moyennes

Prof. d'activité racinaire : 100-120 cm	Enracinement limité par : marne compacte			
	0-50 cm	50-100 cm	100-150 cm	150-200 cm
<i>en surf.</i>	5-30%	meuble	7	5
<i>en prof.</i>	0%	compacte	R r ch	ch var
			R r ch	ch

Réserve estimée	
RU max:	250 mm
RU mod:	190 mm
RU min:	140 mm

Indice de RU [cm/50cm]	
0-50 cm	7
50-100 cm	7
100-150 cm	5
150-200 cm	5

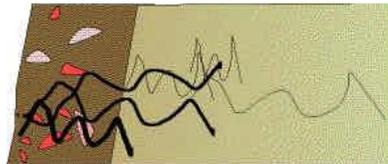
Variantes : 3213 Variante probable sur marne très compacte et peu explorée
 3225 À accumulations calcaire importantes à moyenne profondeur
 3215,1/3215,2 Excès d'eau temporaire en profondeur
 3214,2/3214,3 Profondeur variable et excès d'eau temporaire

Exemple de profil représentatif de l'unité

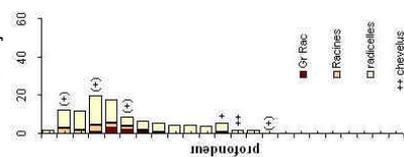


Prof [cm]	Horizons
0 - 50	Brun olive, très calcaire, de texture moyenne à lourde, très peu caillouteux, porosité moyenne, peu compact LAcA
50 - 115	Olive sombre, non caillouteux, texture moyenne à lourde, porosité moyenne, peu compact, fines racines et chevelus abondants Sca
115 - 150	Marne peu altérée à calcaire marneux tendre, débit cubique entre gros feuillets et rognons, globalement compact, chevelus plaqués entre les faces de structure. Eau à 155 cm Mca
150 - 155	Noyé

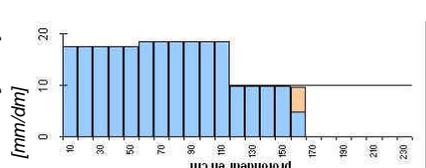
Schéma



Profil racinaire [nb racines/dm]



Profil hydrique [mm/dm]



RIVAZ05

Réserve utilisable: 243 mm
 Réserve potentielle totale: 248 mm
 Réserve sur la prof. des racines: 248 mm

7.2 SOLS ISSUS DE DEPOTS TORRENTIELS ET MORAINES DE RETRAIT

Rappels sur la roche mère

On trouve quelques placages de pentes ou crêtes de vallum morainiques formés de moraine de retrait très sablo-caillouteuse déposés au moment de la fonte des glaciers.

Principes de répartitions des sols

Les sols sont très caillouteux, légers, calcaires et profonds (PEYROSOLS, calcaires, légers : unité 2715).

Variantes comportementales:

La très faible teneur en terre fine, surtout dans les horizons de profondeur, explique la très faible réserve hydrique de ce type de sols (2715), pourtant profonds et souvent bien enracinés. Une réserve calculée inférieure à 60 mm est possible dans les cas extrêmes. Cependant la présence au-delà de 2 m de profondeur, donc non repérée, d'un horizon non caillouteux (colluvions, alluvions) ou imperméable (marne ou moraine de fond) peut modifier considérablement l'humidité de l'atmosphère du sol et assurer une alimentation complémentaire, par condensation autour des cailloux (dans les horizons creux) ou par remontées capillaires (horizons caillouteux à matrice sablo-silteuse). Les contraintes hydriques sont dans ce cas beaucoup plus discrètes ou même nulles.

Terroirs viticoles vaudois

Description des unités de sol

Code cartographique: 2716

Secteurs : LC BV MO YV NY RO DZ AU MV OR LV

Situation topographique : cônes de déjection, pentes faibles

Géologie : moraines de retrait, glacio-torrentiel et éboulis de moraine en place ou en cônes de déjection

Légende carte : PEYROSOL de texture variable légère moyenne LSA/SL, + de 60% de charge grossière non triée dès la surface, terre fine calcaire (10-40% de calcaire total), horizon brun jusqu'à 80cm, enracinement souvent profond (P sup. à 1,50m), horizons profonds clairs et très sablo-caillouteux (80% de graviers galets blocs).

Caractéristiques moyennes

Prof. d'activité racinaire : sup. à 150 cm

Enracinement limité par : perméabilité parfois excessive

Réserve estimée

	Pierrosité	Couleur	Texture	Consistance	Calcaire	CEC
en surf.	40-60%	brun	moy-légère	meuble	10-30%	6-8
en prof.	70-90%	cailloux	grossière	meuble	5-30%	5-7

	0-50 cm	50-100 cm	100-150 cm	150-200 cm
Indice de RU [cm/50cm]	4	2	2	1
Racines	R r ch	R r ch	R r ch abdt	R r ch var

RU max:	160 mm
RU mod:	100 mm
RU min:	70 mm

Variantes : 2706 Sol très brut sablo-caillouteux, clair dès la surface ou horizon brun inférieur à 40cm d'épaisseur, très creux, réserve globale inférieure à 70mm sur 2mètres
2715 Situations de pentes sous reliefs. 2715 ca Avec accumulation calcaire autour des cailloux

2715 S/2716 S Variantes très sableuses dès la surface

2722 Cas très particulier de sol très peu profond (40 cm sur cailloutis totalement encroûté par le calcaire)

2799 Zone mal identifiée en profondeur et type de sol des pentes fortes sous conglomérats de Lavaux

Commentaires : L'exploration racinaire est souvent très dense. La présence d'horizon creux (sans terre fine) peut empêcher la descente racinaire. Epierreage des plus gros cailloux.

Exemple de profil représentatif de l'unité



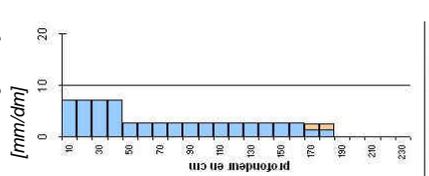
Prof [cm]	Horizons
0 - 50	Brun sombre, texture très légère, charge grossière moyenne (30% d'éléments grossiers), poreux, beaucoup de fines racines
50 - 160	Très caillouteux, de toutes tailles, à matrice sableuse calcaire, enracinement très déveillé autour des cailloux, quelques poches sableuses sans cailloux



Schéma

Profil racinaire [nb racines/dm]

Profil hydrique [mm/dm]



Réserve utilisable: 64 mm

Réserve potentielle totale: 67 mm

Réserve sur la prof. des racines: 67 mm

64 mm

67 mm

67 mm

7.3 SOLS ISSUS DES MARNES ROUGES A BANCS GRESEUX DU CHATTIEN

Rappels sur la roche mère

Les marnes rouges à bancs gréseux s'étendent de Vevey à Montreux. De puissants passages marneux sont intercalés de bancs de grès durs mais peu épais qui arment les principales buttes d'un paysage mamelonné. Les niveaux de grès affleurent sur quelques hauts de parcelles, dans des talus abrupts ou des convexités marquées. Les marnes sont constituées de 25-30 % d'argiles et seulement de 10 à 20% de calcaire total. Au sens strict, il faudrait parler d'argile rouge. La capacité d'échange est moyenne ainsi que les teneurs en magnésium. Ces marnes sont riches en fer, présent sous la forme d'oxydes qui confèrent sa couleur rouge au matériau.

Principes de répartition des sols

Sur les buttes et certains hauts de pentes, les sols sont minces et contiennent à faible profondeur (moins d'un mètre) des dalles de grès fracturées. Bien qu'assez massifs, ces bancs durs sont fracturés et restent pénétrables par les racines. De nombreuses plaquettes de grès sont souvent présentes en surface (CALCOSOL, unité 5313 - Profil MONTR.03). Ces niveaux à dominante gréseuse sont intercalés de passages argileux qui permettent une alimentation hydrique pérenne mais limitée.

Sur les pentes régulières, les passages marneux sont dominants. Les sols y sont assez lourds, brun rouge en surface, peu ou à peine calcaires, profonds, mais assez compacts au niveau de la marne brute (CALCOSOL, unité 5315). Quelques endroits présentent des excès d'eau temporaires (CALCOSOL rédoxique, unités 5315,2 et 5315,3).

La perte de 30 cm de profondeur d'enracinement (argile plus compacte, érosion de surface) entraîne une diminution de réserve hydrique immédiate de 50 à 60 mm. Quelques coteaux très pentus ou très convexes peuvent donc temporairement connaître une contrainte hydrique plus nette (150 mm au lieu de 200-220 mm) les étés secs.

Effet Delta

En profondeur, ces sols grossièrement structurés ne sont colonisés par les racines que sur les faces de gros agrégats durs, lisses et assez argileux. Au sein de ces agrégats, la quantité d'eau retenue est importante, mais les argiles exercent des forces de succions très élevées et retiennent très fortement leur eau. Ces propriétés hydriques de profondeur peuvent induire des comportements éco-physiologiques particuliers. Au cours de la journée, alors que la demande en eau est très élevée, l'eau fortement retenue dans les agrégats du sol n'est pas facilement disponible pour les racines et l'effet de fortes contraintes hydriques peut se manifester sur le feuillage. Par contre, le lent rééquilibrage nocturne des tensions capillaires permet une diminution spectaculaire des contraintes hydriques au petit matin. Cet effet existe toujours plus ou moins mais il est particulièrement net sur les sols de type argileux et marneux, moyennement profonds

Quelques bas de pentes sont très profonds et sans calcaire (CALCISOL, unité 5336), parfois soumis à des excès d'eau (CALCISOL rédoxiques, unité 5336,2 - Profil MONTR.01). Les réserves en eau y sont très élevées.

Terroirs viticoles vaudois

Secteurs : VU MV

Situation topographique : pentes convexes, bosses

Géologie : molasse marno-gréseuse rouge

Légende carte : CALCOSOL de texture lourde (plus de 25-30% argile), à résidus de plaquettes gréseuses en surface, peu calcaire (moins de 15% de calcaire total), sur dalle de grès fracturé à moins d'un mètre, les racines pénètrent irrégulièrement entre les fissures.

Description des unités de sol

Code cartographique: 5313

Caractéristiques moyennes

Prof. d'activité racinaire : 50 à 100 cm

Enracinement limité par : bancs de grès

Réserve estimée

	Pierrosité	Couleur	Texture	Consistance	Calcaire	CEC
en surf.	15-30%	brun rouge	lourde	peu compact	modéré	élevée
en prof.	dalles	roche	roche	dure	modéré	élevée

	0-50 cm	50-100 cm	100-150 cm	150-200 cm
Indice de RU [cm/50cm]	8	2	0	0
Racines	R r ch	R r ?	?	?

RU max:	120 mm
RU mod:	100 mm
RU min:	80 mm

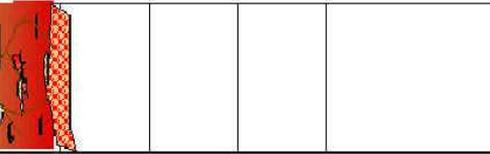
Variantes :

Commentaires : Selon la pénétration racinaire dans les fissures, le comportement hydrique sera assez différent.

Exemple de profil représentatif de l'unité



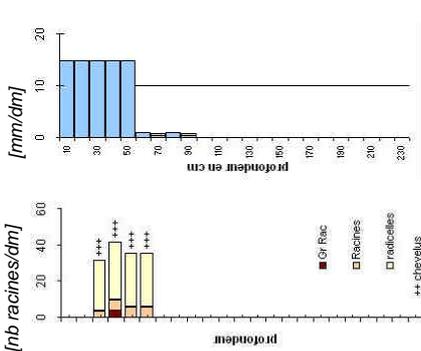
Prof [cm]	Horizons
0 - 50	Horizon brun rouge, calcaire, de texture lourde à moyenne, à structure prismatique 3/4, 15-20 % de graviers et de cailloux de moraine + plaquettes gréseuses, poreux, meuble, bonne activité biologique, les racines sont très nombreuses
50 -	Dalle de grès à léger pendage, les racines doivent pénétrer entre les fissures



Schéma

Profil racinaire [nb racines/dm]

Profil hydrique [mm/dm]



Réserve utilisable:

77 mm

Réserve potentielle totale:

78 mm

Réserve sur la prof. des racines:

78 mm

Terroirs viticoles vaudois

Description des unités de sol

Code cartographique: 5315

Secteurs : MV

Situation topographique : pentes, pentes concaves

Géologie : molasse marno-gréseuse rouge, pôle marneux

Légende carte : CALCOSOL de texture lourde (plus de 25-30% d'argile), à résidus de plaquettes gréseuses en surface, peu calcaire (moins de 15% de calcaire total), de profondeur supérieure à 120 cm, en pente, issu de marnes rouges à bancs gréseux.

Caractéristiques moyennes

Prof. d'activité racinaire :	sup. à 120 cm					
	Pierrosité	Couleur	Texture	Consistance	Calcaire	CEC
en surf.	0-20	brun	lourde	peu compact	modéré	élevée
en prof.	0	rouge	lourde	compact	modéré	élevée

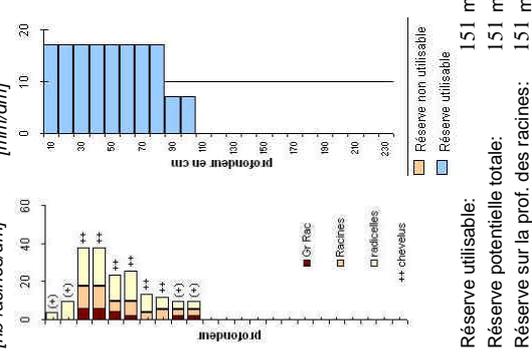
Enracinement limité par : compacité de la marne, rares bancs durs			
	0-50 cm	50-100 cm	100-150 cm 150-200 cm
Indice de RU [cm/50cm]	8	8	2
Racines	R r	R r ch	(ch)

Réserve estimée	
RU max:	250 mm
RU mod:	180 mm
RU min:	150 mm

Variantes : 5315,1/5315,2/5315,3 Marques d'hydromorphie croissante

5336/5336,2 CALCISOL plus évolué, pas de calcaire en surface, en bas de pentes concaves, très profond

Exemple de profil représentatif de l'unité



Prof [cm]	Horizons
0 - 80	Horizon brun rouge, de texture moyenne-lourde, peu à non calcaire, bonne structure polyédrique juxtaposée à une prismatique, quelques cailloux gréseux et arrondis mixtes, bonne porosité structurale et biologique, meuble, très bonne activité biologique, très nombreuses racines verticales dans les chenaux de vers
80 - 100	Marne calcaire très compacte à débit en plaquettes à pendage oblique Sud-Est, brun rouge, les racines sont peu nombreuses mais pénètrent en profondeur entre les plaquettes

LAcI
Rca

7.4 SOLS ISSUS DES MARNES BEIGES A BANCS GRESEUX

Rappels sur les roches mères

Cette formation peu étendue sur le secteur constitue la butte du Châtelard à Montreux. Elle est constituée de niveaux de marnes intercalées de bancs de grès fortement fissurés par les compressions tectoniques alpines.

Principes de répartition des sols

Les sols présentent quelques plaquettes de grès beige en surface; ils sont calcaires et profonds (les racines pénètrent entre les bancs de grès), (CALCOSOL, unité 5515).

Terroirs viticoles vaudois

Description des unités de sol

Code cartographique: 5515

Secteurs : DZ MV

Situation topographique : pentes moyennes

Géologie : molasse marno-gréseuse

Légende carte : CALCOSOL de texture moyenne LSA, brun olive, peu caillouteux (5-25% de graviers et de cailloux gréseux), en pentes, profond (P>130 cm), compact en profondeur, issu de marnes à bancs gréseux.

Caractéristiques moyennes

Prof. d'activité racinaire : 120-150 cm

Pierrosité	Couleur	Texture	Consistance	Calcaire	CEC
5%	brun clair	moy-lourde	meuble	moyen	moyenne
5%	beige	moy-lourde	compact	élevé	moyenne

Enracinement limité par : compacité

0-50 cm	50-100 cm	100-150 cm	150-200 cm
9	9	4	
R r abdt	R r	(r ch)	

Réserve estimée

RU max:	250 mm
RU mod:	200 mm
RU min:	160 mm

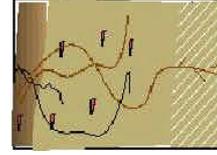
Variantes : 5515,1/5515,2/5515,3 Variantes hydromorphes d'intensité croissante
 5514/5514,1/5514,2/5514,3 De profondeur variable et d'hydromorphie croissante
 5516,2 Sans limitation de profondeur et excès d'eau temporaire en profondeur
 5536/5536,1/5536,2 Sans limitation de profondeur, à niveau non calcaire et d'hydromorphie croissante
 5555,1 Légèrement acide et léger excès d'eau temporaire au contact de la marne

Exemple de profil représentatif de l'unité

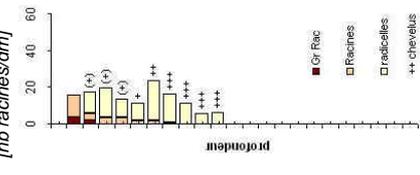


Prof [cm]	Horizons
0 - 40	Horizon de texture moyenne à lourde, brun clair, à structure polyédrique, 2% de graviers gréseux, peu poreux, bonne activité biologique, les racines sont moyennement nombreuses LAc
40 - 60	Horizon jaune olive, de texture moyenne à lourde, calcaire, sans cailloux, à structure polyédrique, compact, peu poreux, bonne activité biologique, les racines sont peu nombreuses Sc
60 - 80	Horizon de texture moyenne à lourde, sans cailloux, calcaire, non structuré, compact, les racines sont fines et nombreuses Cca
80 - 110	Marne feuilletée compacte, de texture moyenne à lourde, grise tachée de jaune, les chevelus sont nombreux Mca

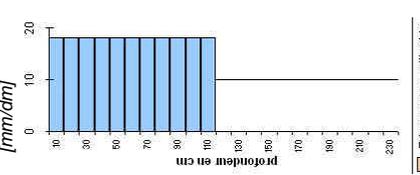
Schéma



Profil racinaire [nb racines/dm]



Profil hydrique [mm/dm]



Réserve utilisable: 198 mm
 Réserve potentielle totale: 198 mm
 Réserve sur la prof. des racines: 198 mm

7.5 SOLS ISSUS DE COLLUVIONS DE BAS DE PENTE

Rappels sur la roche mère

La terre arrachée par ruissellement aux pentes dépourvues de couverture végétale vient s'accumuler progressivement aux pieds des coteaux, en formant les colluvions. Les sols issus de ces colluvions (COLLUVIOSOLS) sont peu différents de leur matériau d'origine (les colluvions) car leur mise en place est très récente (périodes historiques). Nous excluons de cette référence les sols de pente supérieure à 3-4%.

Principes de répartition des sols

Les sols sont très profonds, peu caillouteux, calcaires (COLLUVIOSOL calcaires, unité 9116) ou calciques (COLLUVIOSOL calcique, unité 9136 - Profil MONTR.05 - ou 9136,2 s'il existe un excès d'eau en profondeur - Profil MONTR.06) et parfois riches en cailloux (COLLUVIOSOL, unité 9316).

Certains sols complexes présentent des niveaux plus argileux, brun rouge ou brun noir, non calcaires (COLLUVIOSOL rubéfiés, unité 9146 / 23 lorsqu'ils sont superposés à de la moraine sableuse - Profil MONTR.07).

Terroirs viticoles vaudois

Description des unités de sol

Code cartographique: 9116

Secteurs : LC MO AU NY BV YV DZ MV RO LV MV CH

Situation topographique : plaines, bas de pentes faibles
colluvions récentes

Légende carte : COLLUVIOSOL calcaire, de texture variable moyenne à lourde, brun sur une grande profondeur, calcaire, profond (P sup. 1,30m), irrégulièrement caillouteux (0-30%), des bas de pente colluvionnés et/ou remaniés, bien drainés.

Caractéristiques moyennes

Prof. d'activité racinaire : sup. à 130 cm **Enracinement limité par :** néant

Pierrosité	Couleur	Texture	Consistance	Calcaire	CEC
0-30%	brun sombre	moy-lourde	meuble	modéré	10 à 20
0-15%	brun	moy-lourde	peu compact	modéré	10 à 18

Indice de RU [cm/50cm]	0-50 cm	50-100 cm	100-150 cm	150-200 cm
Racines	8 r R	8 R r ch	7 r ch	7 r ch

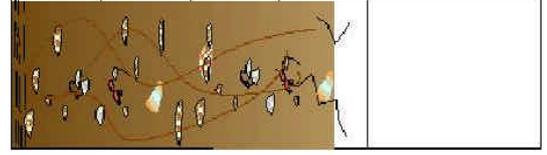
Réserve estimée
RU max: 350 mm
RU mod: 300 mm
RU min: 200 mm

Variantes : 9216 Texture légère à légère moyenne, réserve hydrique réduite de 10 à 20%
9116,2/9116,1 À caractère rédoxique de profondeur
9116,3 Caractère rédoxique marqué dès 20-40cm
9114 Limitation locale de profondeur, présence possible de banc rocheux ou très gros blocs
9316 Calcaire, moyennement caillouteux (20-40%)
9346 Caillouteux à niveau calcaire légèrement rubéfié

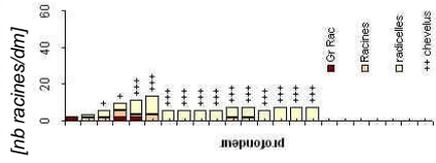
Exemple de profil représentatif de l'unité



Prof [cm]	Horizons
0 - 40	Horizon de texture moyenne, brun, à structure polyédrique, 10% de graviers et de cailloux arrondis mixtes, bien enraciné, bonne porosité, meuble, bonne activité biologique ZAc1
40 - 160	Horizon brun, de texture moyenne, peu calcaire, bonne structure, 10-15% de graviers et de cailloux arrondis mixtes, très nombreuses racines dans la masse, peu compact, bonne activité biologique ZSca



Profil racinaire



Profil hydrique



Réserve utilisable: 252 mm
Réserve potentielle totale: 252 mm
Réserve sur la prof. des racines: 252 mm

Terroirs viticoles vaudois

Description des unités de sol

Code cartographique: 9136

Secteurs : LC MO NY AU BV YV DZ MV RO LV MV CH

Situation topographique : bas de pentes/plaines

Géologie : colluvions de plaine

Légende carte : COLLUVIOSOL calcique de texture variable LSA/ALS calcique, profond (P sup. 1,30m), brun à brun sombre sur une grande profondeur, moyennement caillouteux (0-20%), des bas de pente colluvionnés, parfois recarbonatés en surface par apports.

Caractéristiques moyennes

	Pierrosité	Couleur	Texture	Consistance	Calcaire	CEC
en surf.	0-10%	brun	moy-lourde	meuble	0-5%	10-22
en prof.	0-10%	brun sombre	moy-lourde	meuble	0-10%	10-18

Enracinement limité par : néant

	0-50 cm	50-100 cm	100-150 cm	150-200 cm
Indice de RU [cm/50cm]	8	8	7	7
Racines	R r ch	R r ch	R r ch	R r ch

Réserve estimée	
RU max:	350 mm
RU mod:	300 mm
RU min:	250 mm

Variantes : 9135 Colluviosol calcique profond et sain

9135,2 Colluviosol calcique à caractère rédoxique présent dès 60-80cm de profondeur. 9134,3 Colluviosol calcique à caractère rédoxique présent dès 40-60cm

9316 Colluviosol calcaire caillouteux (20-40% dès la surface). 9336 Colluviosol calcique caillouteux

9136,1 Variante calcique et très profonde présentant un excès d'eau temporaire en profondeur

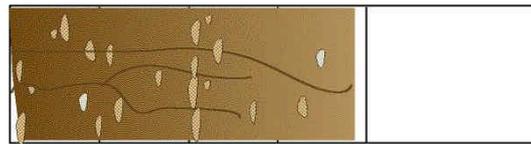
9146 Présence d'un niveau rubéfié (rouge, peu ou non calcaire) enfoui. 9156 Colluviosol profond légèrement acide

Exemple de profil représentatif de l'unité

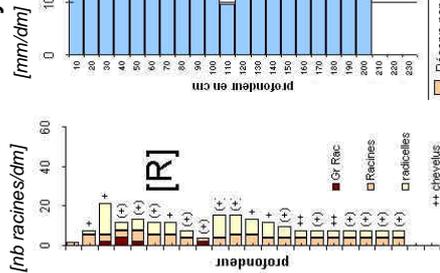


Prof [cm]	Horizons
0 - 50	Brun sombre, texture moyenne lourde, non calcaire, poreux, frais, meuble, bonne teneur en matière organique bien décomposée, structure fragmentaire assez nette LAcI
50 - 110	Transition très progressive, un peu plus clair, un peu moins structuré, mais toujours meuble, activité biologique moyenne, chenaux et pores enduits de revêtements plus sombres, 1 ligne de galets vers 110cm AcI
110 - 200	Peu différent, brun plus clair, un peu moins argileux, pas de structure visible, mais toujours une bonne porosité d'origine biologique, les fines racines visibles sont mortes Cci

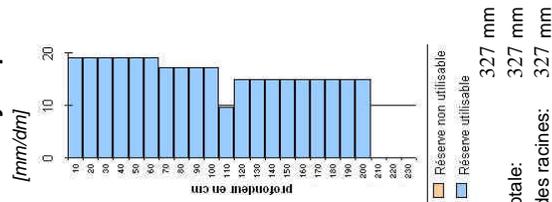
Schéma



Profil racinaire



Profil hydrique



Réserve utilisable: 327 mm
Réserve potentielle totale: 327 mm
Réserve sur la prof. des racines: 327 mm

Terroirs viticoles vaudois

Description des unités de sol

Code cartographique: 9816

Secteurs : LC RO AU CH LV DZ MV

Situation topographique : vallons étroits, anciens trajets de ruisseaux

Géologie : apports récents de ruisseaux actuels ou comblés

Légende carte : UNITE COMPLEXE : sols variables, légers, souvent, caillouteux et calcaires, profonds (P sup. à 1,30m), des bordures des petits ruisseaux (actuels ou comblés), zones de pentes nettement concaves et combes étroites (rôle d'apport du ruisseau).

Caractéristiques moyennes

Prof. d'activité racinaire : sup. à 150 cm

Enracinement limité par : néant

	Pierrosité	Couleur	Texture	Consistance	Calcaire	CEC
<i>en surf.</i>	variable	brun	variable	meuble	variable	variable
<i>en prof.</i>	variable	variable	variable	meuble	variable	variable

	0-50 cm	50-100 cm	100-150 cm	150-200 cm
Indice de RU [cm/50cm]	6	6	5	3
Racines	R r ch	R r ch	R r ch	(R r ch)

Réserve estimée

RU max:	250 mm
RU mod:	200 mm
RU min:	150 mm

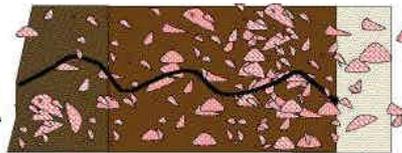
Variantes : 9814 Unité complexe, sols des bordures de ruisseaux (actuels ou comblés), moins profonds que les 9816, sur ressorties locales de roche calcaire (molasse ou calcaire) : rôle érosif du ruisseau

9816,2 Variante à caractère rédoxique (zones de convergence de drainage)

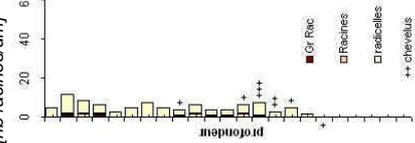
Exemple de profil représentatif de l'unité



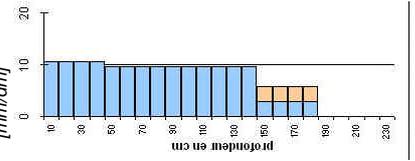
Schéma



Profil racinaire [nb racines/dm]



Profil hydrique [mm/dm]



Réserve utilisable: 150 mm
 Réserve potentielle totale: 162 mm
 Réserve sur la prof. des racines: 162 mm

Prof [cm]	Horizons
0 - 40	Brun, texture moyenne, calcaire, bien poreux, charge grossière 45%, bonne activité biologique LAc
40 - 140	Très similaire, très poreux, enracinement dense (chevelus) Sca
140 - 180	Sable calcaire gris pâle, meuble, peu caillouteux, enracinement fin et très rare IIMc a

7.6 REPARTITION DES SOLS DU SECTEUR

Montreux		
Etiquettes	Surfaces en ha	%
2115-2145	7,73	8,3
2715	18,52	19,9
2715 Tuff	1,27	1,4
3215	4,05	4,4
3215 A	2,54	2,7
3215,2 A	0,46	0,5
5313	3,97	4,3
5315	32,40	34,9
5315 R	1,31	1,4
5315,2	0,52	0,6
5315,3	0,47	0,5
5336	2,02	2,2
5336,2	0,45	0,5
5336,2 R	0,38	0,4
5515	2,76	3,0
8315 Ca	0,31	0,3
9116 R	0,87	0,9
9116,4 R	2,46	2,6
9136	2,89	3,1
9136 +	0,64	0,7
9136,1	2,52	2,7
9146 / 27	2,79	3,0
9316	1,63	1,8
	92,96	

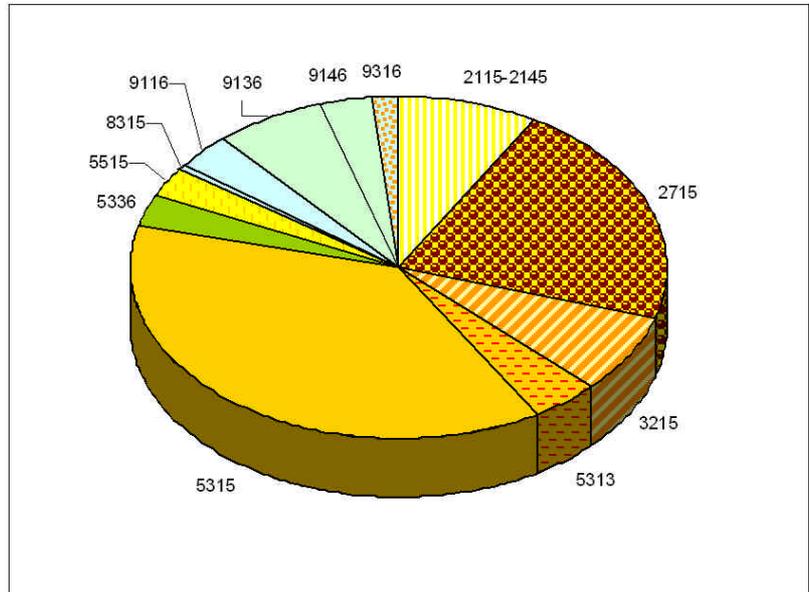


Figure 12 : Surfaces et pourcentages de répartition des sols par code sur le secteur

Figure 13 : Diagramme de répartition des surfaces des sols sur le secteur

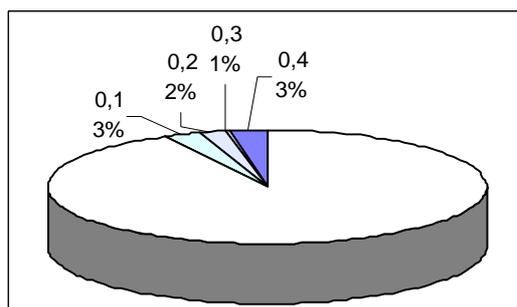


Figure 14 : Proportion d'hydromorphie

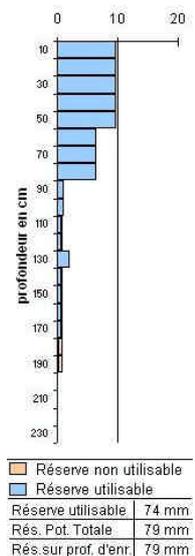
8. LE COMPORTEMENT HYDRIQUE DES SOLS DU SECTEUR

8.1 LES PRINCIPAUX PROFILS HYDRIQUES DES SOLS DU SECTEUR

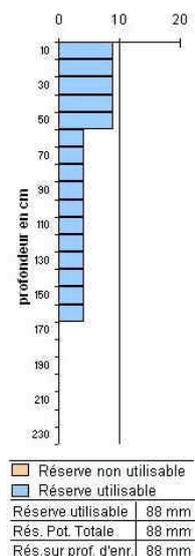
L'annexe 4 présente les principaux profils hydriques du secteur côte à côte. Cette planche comparative permet ainsi de voir la variation des réserves hydriques selon les sols.

La répartition des sols en fonction de leur réserve utilisable en eau et de leur profondeur d'enracinement met en évidence cinq grands groupes :

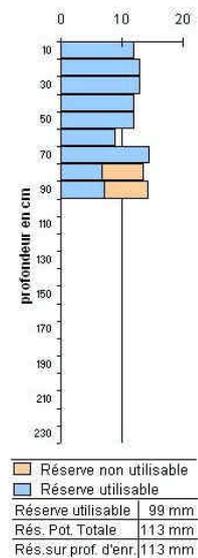
Groupe 1 : ensemble de sols à réserve utilisable faible à moyenne répartie sur plus de 150 cm de sol. Les 50 premiers cm présentent une réserve décimétrique moyenne, puis les niveaux sablo-caillouteux plus en profondeur ne stockent que très peu d'eau, retenue faiblement autour des grains de sables et des silts grossiers. Les sols les plus évolués présentent des niveaux plus argileux capables de retenir un peu plus d'eau.



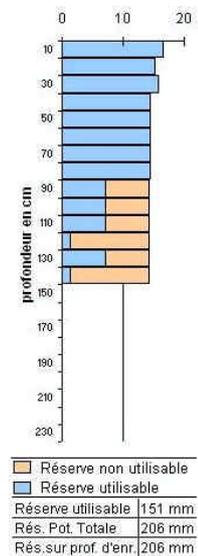
Groupe 2 : sol à réserve utilisable faible à moyenne, répartie sur 150 cm de sol. L'eau est moyennement retenue, la réserve décimétrique est moyenne en surface et diminue en profondeur par l'effet de la pierrosité croissante. Ces sols assurent une réserve moyenne sur le premier mètre et assez faible en profondeur.



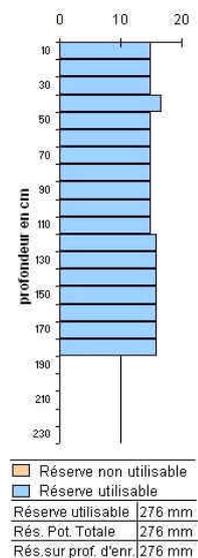
Groupe 3 : sol à réserve faible à moyenne, répartie sur moins d'un mètre de profondeur. L'eau est moyennement retenue, la réserve décimétrique est forte et régulière sur les 70 premiers cm. Ces sols assurent une bonne disponibilité de l'eau au printemps, mais possèdent des réserves très faibles en profondeur, localisées dans les joints argileux entre les plaques de grès fracturés et peut-être dans la porosité du grès.



Groupe 4 : sol à forte réserve en eau, répartie sur 150 cm. L'eau est moyennement retenue, la réserve décimétrique est forte et régulière sur 1 m puis décroît progressivement jusqu'à 150 cm, par l'effet de la compacité (marne ou moraine de fond). Ces sols profonds assurent une bonne disponibilité en eau au printemps et possèdent une réserve moyenne en profondeur.



Groupe 5 : ensemble de sols très profonds, de texture moyenne sans cailloux, à très fortes réserve en eau. L'eau est moyennement retenue, la réserve décimétrique est très forte et répartie régulièrement sur 2 m de profondeur. Ces sols assurent une alimentation en eau permanente sur tout le cycle végétatif.



Ces grands groupes de sols aux caractéristiques hydriques proches (au moins d'un point de vue quantitatif) sont représentés à la figure 15. Ces regroupements doivent être nuancés par :

- la texture de la terre fine qui influe sur les forces de rétention de l'eau dans le sol (en période de niveaux bas des réserves hydriques - 10 à 20% de remplissage);
- les types d'hydromorphie, qui trahissent toujours une ambiance plus humide en profondeur ainsi que de possibles compléments d'alimentation en eau (par écoulements latéraux ou par capillarité). Les conséquences plus ou moins néfastes des excès d'eau sur l'état des racines et l'asphyxie du sol dépendent des millésimes qui pilotent la durée de l'engorgement et de leur succession dont dépend le développement ou le dépérissement de l'architecture racinaire;
- la contribution, très difficile à estimer, de bancs rocheux en plaques très inclinées, poreux gypseux ou argileux;
- la contribution d'horizons encore plus profonds que ceux pris en compte, les ruissellements latéraux profonds (sur roche non fissurée, marne ou moraine de fond), les condensations "occultes" autour des cailloux, etc.

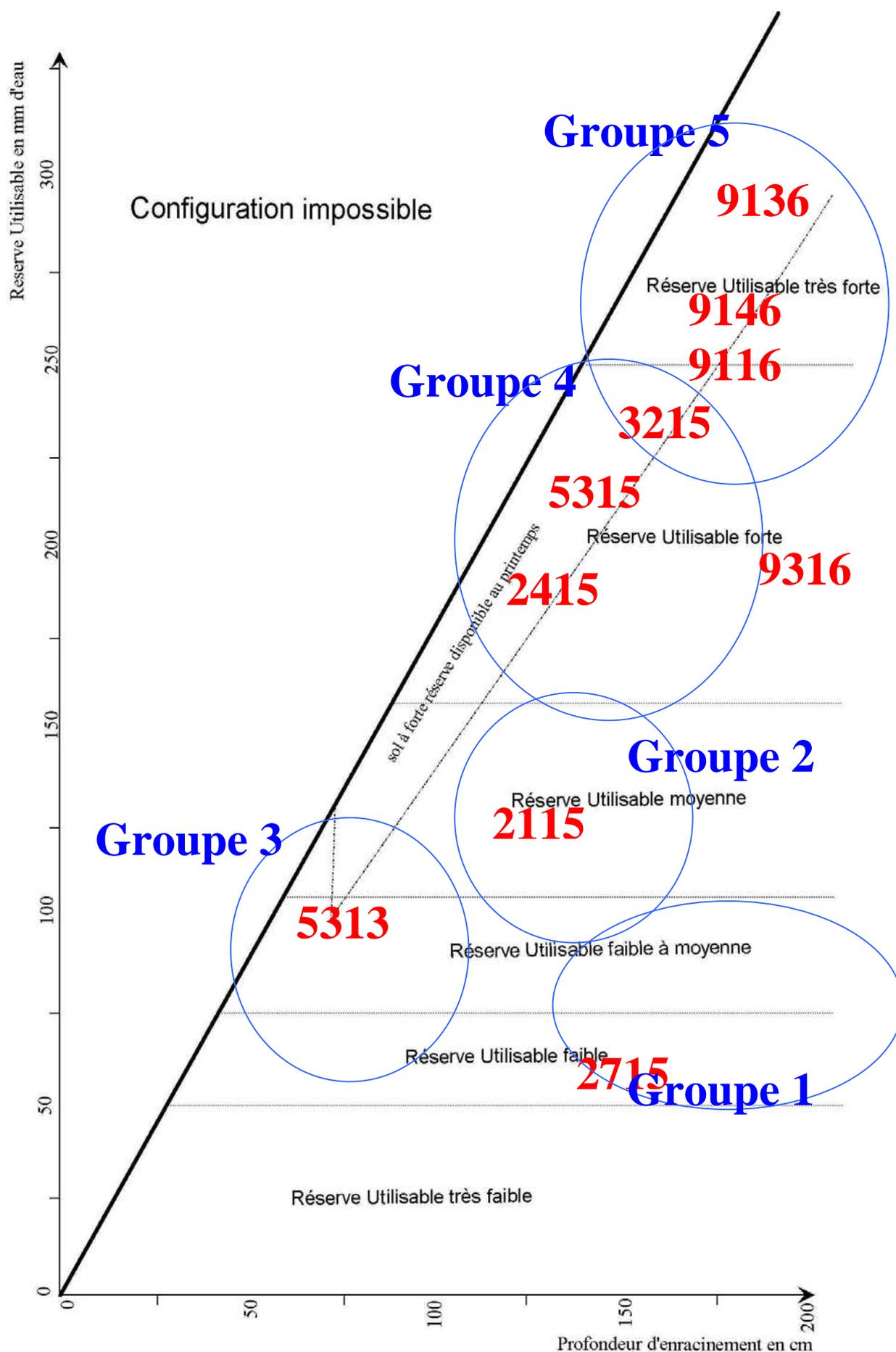


Figure 15 : Répartition des sols en fonction de leur réserve utilisable et de leur profondeur d'enracinement

La variabilité des réserves hydriques des sols viticoles peut s'échelonner entre 40 et 300 mm. Pour prendre en compte cette variabilité, il est préférable de choisir une méthode qui permette de réaliser rapidement un nombre élevé d'observations. Souvent profonds, caillouteux ou rocheux, ces sols se prêtent mal à des caractérisations précises, qui ne sont évidemment pas exclues.

Un outil de calcul et de représentation rapide a donc été mis au point. Utilisée depuis 1999 dans le cadre des études de terroirs, cette méthode permet une bonne représentation de la notion de réserve hydrique, fondamentale dans la compréhension des terroirs viticoles. Accompagnée d'un schéma de description, cette représentation permet de mémoriser facilement les grandes caractéristiques des sols et leur interprétation (fig. 16). Cet outil permet par ailleurs de visualiser rapidement la répartition et la quantité d'eau utile dans le sol.

Calcul de la réserve utile

$$RU \text{ (en mm d'eau)} = PU * Te * (1 - Cx)$$

PU : profondeur utilisée

Te : coefficient textural (sable grossier:0.5 à silt argileux sain: 2)

(1 - Cx) : pondération du taux de graviers / cailloux

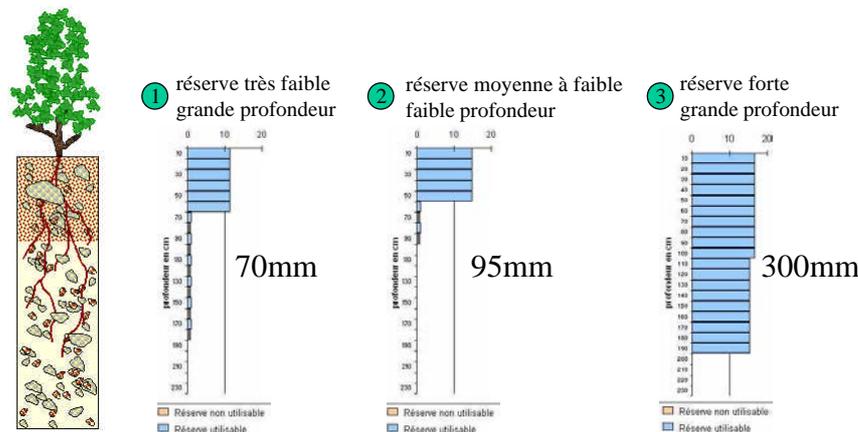


Figure 16 : Calcul de la réserve utile

Le préalable est bien évidemment l'ouverture d'un profil pédologique "en situation", étape essentielle en matière d'explication et de raisonnement, qui ne peut être remplacée par aucune mesure indirecte.

Principes de calcul

Le calcul se fait par tranche fixe de 10 cm pour s'affranchir de la notion d'horizons d'épaisseurs variables et permettre d'intégrer des variations rapides de texture, pierrosité, etc. Pour chaque tranche de sol, les paramètres suivants sont nécessaires : la texture, le pourcentage de cailloux et graviers, les comptages racinaires et enfin un coefficient de colonisation racinaire. Ce coefficient racinaire n'est valable que pour des vignes assez âgées de façon à ce qu'elles soient bien en place. Le calcul automatique des réserves et la représentation instantanée des graphes racinaires et hydriques peuvent se faire rapidement par une application informatique simple (voir les fiches de profils à l'annexe 1).

Les coefficients racinaires utilisés sont les suivants :

- 1 = bonne répartition, densité correcte
- 0,5 = faible densité ou racines mal réparties (grosses zones sans racines)
- 0,1 = juste quelques chevelus ou fines racines, parfois en mauvais état
- 0 = aucune racine vue.

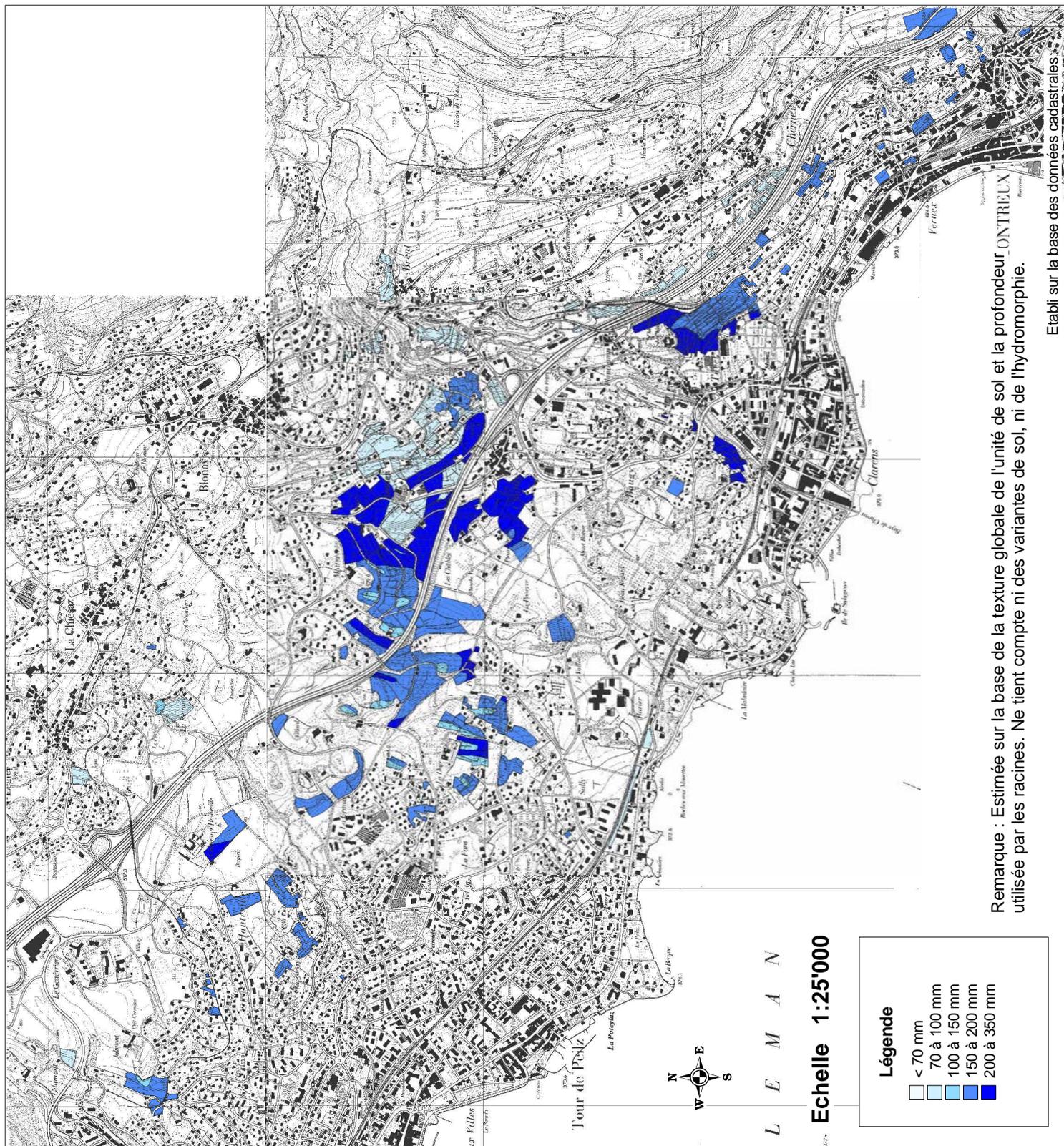
La méthodologie détaillée du calcul de la réserve hydrique figure à l'annexe 5.

Réserve utile modale estimée des sols du secteur

La mise en valeur des réserves hydriques des sols, calculée selon la méthode décrite ci-dessus, a permis d'établir la carte représentant la réserve hydrique utile pour chacun des secteurs : **voir figure 17.**

Cette carte a été établie sur la base des données présentes pour chaque unité de sol du secteur, en les traitant de façon modale, c'est-à-dire en prenant la valeur la plus fréquente et non la valeur moyenne. Les réserves utiles ainsi représentées ne tiennent compte ni des variantes de sol, ni de l'hydromorphie; elles donnent cependant une bonne valeur indicative du potentiel de réserve en eau des sols, utile pour la vigne.

Figure 17 : Carte des réserves hydriques des sols du secteur



Remarque : Estimée sur la base de la texture globale de l'unité de sol et la profondeur du profondeur, ONTRIEUX utilisée par les racines. Ne tient compte ni des variantes de sol, ni de l'hydromorphie. Etabli sur la base des données cadastrales.

9. CONCLUSIONS

Le sol est un élément important du terroir, mais d'autres paramètres peuvent influencer le comportement de la vigne. Rappelons pour mémoire les grandes différences de pentes et d'orientations, les effets d'ombrages, d'abri ou au contraire d'ouverture aux vents dominants ou aux écoulements d'air gravitaires plus locaux en provenance des reliefs.

On peut cependant dégager des particularités purement pédologiques dans la nature et la répartition des sols rencontrés dans la zone Montreux-Vevey. On se remémorera les nuances des différents profils en consultant la planche de schémas de l'annexe 3.

Les sols issus de formations glaciaires représentent 30 % des surfaces. Ce sont pour l'essentiel des moraines latérales meubles sablo-caillouteuses.

Les sols issus des marnes rouges chattiennes sont très étendus (52 %). A l'échelle du canton, ces marnes anciennes affleurent essentiellement sur cette appellation, mais on en retrouve ça et là quelques affleurements au nord de Lutry-Aran.

On trouve également 3 % de marnes gréseuses beiges qui sont plus fréquentes entre Rivaz et Lutry. Elles affleurent ici par le jeu d'une faille majeure qui traverse le secteur du nord au sud.

Les autres 15 % des surfaces sont des sols issus de colluvions profondes de bas de pente.

Seuls 9 % des sols présentent des excès d'eau visibles dans les sols, ce qui est faible comparativement à la plupart des autres appellations du canton et relativement étonnant au vu de la forte proportion des sols lourds issus de marne.

10. GLOSSAIRE ET BIBLIOGRAPHIE

10.1 GLOSSAIRE DES NOMS DE SOLS

Les grands ensembles de référence sont toujours notés en majuscules

ARENOSOL	: sol contenant moins de 12.5 % d'argile et plus de 65 % de sables sur toute sa profondeur. Horizon brun de plus de 10 cm, pas d'horizon fortement différencié.
BRUNISOL	: sol peu acide ou acide présentant un horizon de profondeur, brun très bien structuré et très poreux.
CALCOSOL	: nouvelle dénomination du « sol brun calcaire » contenant plus de 5 % de calcaire total, faisant plus de 40 cm d'épaisseur au-dessus de la roche mère, avec un horizon «S» (= structural) moyen différent (couleur, texture, teneur en calcaire) de la roche mère calcaire.
CALCISOL	: nouvelle dénomination du « sol brun calcique ou à stock de calcium » qui présente au moins un horizon moyen saturé en calcium mais non ou très peu effervescent à l'acide chlorhydrique (qui ne contient plus de calcaire total).
COLLUVIOSOL	: sol issu de colluvions, matériaux arrachés aux pentes dominantes (nous utilisons un sens restrictif : colluviosol de plaine ou bas de pente).
FERSIALSOL	: sol évolué présentant un horizon FS, rouge assez vif et de structure fine anguleuse (micro-polyédrique) très stable, souvent plus argileux que les autres horizons du profil, (re)carbonaté ou non (témoin de climat de type méditerranéen à saison chaude et sèche de la période moins 5 à 6'000 ans).
FLUVIOSOL	: sol peu évolué, développé sur alluvions fluviales récentes et situé en position basse de vallée actuelle.
LUVISOL	: sol acide présentant une nette différenciation des horizons par lessivage des argiles vers la profondeur.
LITHOSOL	: sol très mince, limité en profondeur par un matériau cohérent, dur et continu (roche non altérée ou horizon durci), situé à moins de 10 cm de la surface.
PEYROSOL	: sol contenant plus de 60 % d'éléments grossiers, cailloux, pierres (sens large : nous incluons les graviers : terre fine < 40 %).
REGOSOL	: sol très mince comportant un horizon non ou très peu évolué, meuble ou peu dur (moraine ou dépôt fluvio-glaciaire), situé à moins de 30-40 cm après mise en culture (10 cm en conditions naturelles).
RENDOSOL	: sol mince calcaire, horizon Aca calcaire d'épaisseur inférieure à 30-40 cm sur roche calcaire non transformée.
RENDISOL	: sol mince calcique, horizon Aci calcique d'épaisseur inférieure à 30-40 cm sur roche calcaire non transformée.

Quelques qualificatifs d'horizons ou de sol

Calcaire	: faisant effervescence à HCL à froid, donc calcaire (plus de 5% de calcaire total).
Calcique	: ne fait pas effervescence à HCL à froid, donc moins de 5% de calcaire total, mais saturé par le calcium donc de pH neutre ou basique (attention : ce terme présente des acceptions diverses).
Calcarique	: accumulation de calcaire secondaire (revêtements amas, pseudomycéliums).
Calcarique continu	: accumulation calcaire continue non indurée (pénétrable).
Péto-calcarique	: accumulation calcaire continue et indurée - croûte.
Eluvial	: horizon appauvri en argile et en fer.
Illuvial	: horizon d'accumulation.
Pierrique	: taux de pierre (taille entre 7,5 cm et 20 cm) supérieur à 40 %.

- Cailloutique : taux de cailloux (taille entre 2 cm et 7,5 cm) supérieur à 40 %.
- Rédoxique : plages ou traînées grises et taches rouilles enrichies en fer- mauvais drainage temporaire.
- Réductique : couleur uniformément bleuâtre ou grisâtre- mauvais drainage généralisé, excès d'eau permanent en profondeur.

On comprend que, pour les sols issus de moraines, les passages entre CALCOSOLS cailloutiques - CALCISOLS recarbonatés - PEYROSOLS calcaires - ARENOSOLS calcaires cailloutiques ou RENDOSOLS sont très progressifs.

10.2 ABREVIATIONS DES HORIZONS UTILISEES DANS LES FICHES DE DESCRIPTION

Préfixe L : tout horizon mis en culture (Labour ou minage)

Préfixe Z : horizon profondément modifié (présence de briques, remblai, charbons, etc.)

Horizons de références

A : horizon brun de surface, contenant de la matière organique incorporée à la matière minérale et présentant une structure d'origine biologique.

LAc : horizon A cultivé calcaire.

LAc : horizon A cultivé calcique.

LAg : horizon A cultivé à taches rouilles.

LA/S : horizon cultivé mélangeant deux horizons naturels.

E : horizon éluvial acide et appauvri en argile.

LE : horizon cultivé de surface appauvri en argile.

J, Js : horizon jeune de surface et peu différencié, faiblement organique.

S : (anciennement Bs) horizon structural d'altération pédologique, moins brun que A, présentant une structure pédologique généralisée – présence biologique nettement plus faible qu'en A.

Sca : horizon structural (s) calcaire.

Sci : horizon structural (s) calcique.

(B) : horizon présentant une légère accumulation relative d'argile.

Bt : horizon d'illuviation d'argile, avec revêtements argileux sur certaines surfaces.

Bt-fs : horizon d'illuviation d'argile et de couleur brun rougeâtre.

K : horizon pétrocalcarique de croûte calcaire dure.

G : horizon réductique à engorgement quasi-permanent (ou Gr).

Go : horizon réductique temporairement réoxydé.

C : horizon minéral de fragmentation de la roche mère, accompagnée d'une certaine altération géochimique. On reconnaît la structure de la roche (litage, etc).

Cca : horizon C avec dépôts de CaCO₃.

M : roche mère meuble, non ou peu caillouteuse.

Mca : roche mère meuble, calcaire (moraine ou marne).

D : roche mère pseudo meuble de matériaux durs fragmentés et transportés - éléments grossiers dominants.

Dx : D avec éléments grossiers mixtes.

Dca : D avec éléments grossiers calcaires.

Dxca : D avec éléments grossiers mixtes, calcaires dominants.

R : roche mère dure massive ou peu fragmentée.

Rca : roche calcaire.

Z : horizon remanié (présence de briques, remblai, charbons, etc.).

Lettres suffixes pouvant être accolées aux horizons

-fs : coloration rouge à brun rougeâtre et structuration micro-polyédrique.

(g) : traces rédoxiques, S(g), Sca(g) Bt(g), etc.

g : horizon rédoxique bariolé rouille gris, Eg, Sg, Scag, Cg, Mg, etc.

h : qualifie un horizon plus organique et plus sombre que la normale.

H : horizon très noir.

x, X : qualifie un horizon très caillouteux.

k : accumulation calcaire non indurée.

Profils Complexes

1, 2, 3 : superpositions verticales d'horizons A1, A2...

I, II, III : indiquent la première, seconde et parfois troisième origine des horizons ou roches mères. Ex : LAcx / IDca / IIM indique une superposition d'un peyrosol calcaire de cailloutis (Dca : 1^{ère} roche mère) sur une moraine de fond (IIM : 2^{ème} roche mère qui a son importance).

10.3 LEXIQUE

Acide	: Caractéristique chimique d'un sol dont le pH de l'eau est inférieur à 6,5 (contraire = basique).
Activité biologique	: Traces de vie des animaux qui se trouvent dans un sol.
Agrégat	: Désigne un petit fragment de terre (motte).
Alluvion	: Sédiment récent ou ancien déposé par un cours d'eau ou un lac, de composition variable (pierres, graviers, sables, silts, argiles, calcaires ou non).
Altération	: Transformation progressive physique et chimique d'une roche en résidu (altérite).
Argile	: Particule très fine. Les argiles présentent des propriétés très différentes selon leur nature.
Argillification	: Accumulation relative d'argile dans les horizons profonds d'un sol.
Argilane	: Revêtement argileux sur les faces des éléments de la structure.
Badlands	: (anglais-mauvaises terres) paysage où la faible végétation et le ruissellement important ont contribué à la formation de profondes ravines (pentes de roches meubles : argiles, marnes, gypse) en région sub-désertique ou en région plus humide, par suite de la destruction par l'homme du couvert végétal.
CA	: Calcaire actif.
Calcaire	: Type de roche OU carbonate de calcium OU adjectif de type de sol OU d'Horizon.
Calcaire (Hor)	: Horizon contenant plus de 5% de carbonates (en gros calcaire total); effervescent à froid à HCl.
Calcique (Hor)	: Horizon saturé contenant moins de 5% de carbonates (en gros calcaire total); pas d'effervescence à froid à HCl ou très localement.
CEC	: Capacité d'Echange Cationique : mesure de l'aptitude des sols à retenir les cations (potassium, magnésium, calcium...).
Concrétions	: Accumulations minérales ou métalliques (calcaire, fer...) autour d'un noyau ou sur une surface. Lorsque ces concrétions sont très nombreuses et cimentées, elles prennent l'aspect de mâchefer ou de croûte.
Conglomérat	: Roche dure, formée de graviers et cailloux roulés ou non, cimentés (par du calcaire ou de la silice).
Colluvions	: Accumulation de matériaux au bas des pentes par gravité et ruissellement.
CT	: Calcaire total.
Cuesta	: Terme géographique, désignant une côte bien marquée dans le paysage.
Décarbonatation	: Perte progressive du calcaire total (donc actif) de la terre fine. Contraire : recarbonatation (par les eaux, l'érosion des pentes dominante, l'homme).
Déferriée	: Evolution d'une argile qui perd son fer (milieu acide et/ou très engorgé).
Détritique	: Formation résultant de la désagrégation de roches.
Doline	: Dépression fermée, formée dans le calcaire dur.
Drumlin	: Forme de modelé glaciaire - Colline allongée suivant l'écoulement de la glace.
Effervescence	: Réaction à l'acide. S'il y a effervescence, le sol est calcaire et très basique. Sinon il est modérément basique, neutre ou acide.
Encroûtement calcaire	: Niveau induré lié à des reprécipitations de carbonates de calcium (calcaire).
Eolien	: Dû à l'action du vent (apports éoliens = loess).
Faciès	: Caractéristiques d'une roche.
Faille	: Cassure de terrain avec déplacement des parties séparées.
Ferro-Manganique	: Eléments noirs (fine pellicule ou grain) constitués de fer et de manganèse qui se déposent ensemble quand le sol est sujet à un excès d'eau prolongé (signes parfois fossiles).

Ferrugineux	: Contenant du fer.
Fersiallitique	: Se dit d'un sol à horizon de couleur rouge où les argiles sont liées au fer ferrique et à la structure micro-polyédrique.
Flysch	: (d'un nom suisse : terrain qui glisse) formation sédimentaire épaisse formée en delta sous-marin, de composition variable mais rythmée (graviers/blocs-sables-silts-argiles litées) souvent impliquée dans les nappes de charriage lors de la formation des Alpes.
GEPPA	: Groupe d'étude des problèmes de pédologie appliquée (triangle de texture utilisé).
Glauconie	: Minéral argileux d'origine marine, de couleur verte, riche en fer (grains dans les roches).
Gley	: Horizon de couleur généralisée gris vert indiquant un engorgement permanent.
Grès	: Roche sédimentaire dure et rugueuse formée de grains cimentés (calcaire ou non).
Grèze	: Accumulation de graviers ou de cailloux calcaires.
Gypse	: Sulfate de calcium hydraté: minéral blanc, peu dur, soluble dans l'eau, ne faisant pas effervescence à l'acide, rayable à l'ongle et formé dans des lagunes (trias ou oligocène du Chablais). Aspect de sucre ou de gros cristaux.
Humus	: Fraction du sol provenant de la décomposition et de la polymérisation de la matière organique.
Hydromorphe	: Se dit d'un sol qui présente des signes attribuables à un excès d'eau permanent ou temporaire (hydromorphie).
Illite	: Argile de taille moyenne, proche du mica. C'est la plus répandue. CEC moyenne.
Interfluve	: Région située entre deux cours d'eau.
Kaolinite	: Argile de petite taille, peu gonflante, assez répandue, faible CEC.
Karst	: Paysage typique des régions calcaires - dolines, vallées sèches, gouffres, rivières souterraines - formé par la dissolution du calcaire par les eaux.
Fluvio-glaciaire	: Sédiments transportés par les glaciers puis repris par des cours d'eau.
Lamellaire	: Feuilleté.
Lessivé	: Se dit d'un sol acide dont les argiles migrent vers le bas. L'horizon supérieur devient clair et sableux.
Lœss	: Dépôt sédimentaire meuble et fin, bien trié, d'origine éolienne, calcaire et souvent très poreux.
Limon (silt)	: Particule de taille moyenne. Les limons ont tendance à être battants (déstructurés par la pluie). Synonyme de silt pour nous. La notion agronomique de limon "terre de texture moyenne" n'est jamais utilisée car trop ambiguë et pouvant inclure des textures sablo-argileuses sans aucun "limon" textural.
Lité - litage	: Déposé en lits superposés.
Lithochrome	: Qualifie un horizon dont la couleur est héritée de la roche mère et non due à l'évolution pédologique.
Lithologie	: Nature des roches.
Marne	: Roche sédimentaire non indurée à grains fins, effervescente à l'acide dilué, mélange d'argile et de calcaire, moins compacte que les calcaires, moins plastique que les argiles, de débit, couleur et composition variables.
Matière organique	: Substance provenant de débris végétaux ou animaux.
Mica	: Minéral brillant, se débitant en lamelles.
Minéralisation	: Transformation de la matière organique en minéraux (nitrates) assimilables par la plante.
Molasse	: Formation sédimentaire à faciès variés (sables, marnes, conglomérats, grès) de l'ère tertiaire.

Moraine	: Eléments de toutes tailles, arrachés, éboulés ou déposés sur et sous un glacier, puis transportés ou compactés par lui. Dépôts constitués par ces éléments: moraines latérales, de fond, frontales.
Nappe alluviale	: Nappe d'eau libre plus ou moins profonde en relation avec une rivière.
Nappe perchée	: Nappe d'eau développée au-dessus d'un niveau peu ou pas perméable.
Oxydation (taches)	: Taches de rouille, formées par réaction chimique entre le fer et l'oxygène (contraire : réduction, taches grises).
Pélite	: (du grec pélos boue) toute roche sédimentaire détritique à grain très fins (cohérente ou non), faisant pâte avec l'eau et contenant des argiles et des silts carbonatés ou non en proportion dominante.
Pisolite	: Gravier de la taille d'un pois et recouvert de fer.
pH	: Mesure indiquant le degré d'acidité du sol – pH = potentiel d'Hydrogène.
Polyédrique	: Structure fragmentaire caractérisée par des agrégats à faces nombreuses et planes, à arêtes anguleuses.
Piémont	: Pente douce en bas d'un relief montagneux ou d'un massif.
Pierrosité	: Quantité d'éléments grossiers mélangés à la terre fine.
Pores	: Espace vide du sol (porosité = ensemble des vides).
Prisme (prismatique)	: Petite motte de terre de forme rectangulaire, allongement plutôt vertical.
Pseudogley	: Taches de rouille, nombreuses, indiquant un engorgement périodique.
Pseudomycélium	: Précipitation diffuse du calcium en forme de filaments de couleur blanchâtre (= vermiculure, persillage).
Quartz	: Minéral siliceux, dur, translucide, incolore ou rosé.
Recarbonaté	: Rechargé en calcaire. Se dit par ex. d'un sol à horizon calcaire recouvert d'un horizon calcaire à la suite d'apports récents naturels ou non. Contraire : décarbonaté.
Revêtement	: Pellicule d'argile ou de fer qui recouvre l'extérieur d'une petite motte de terre (polyèdre ou prisme) ou d'un cailloux.
Roche mère	: Matériau à partir duquel le sol se forme.
RU réserve utile	: Quantité d'eau qu'un sol peut potentiellement mettre à la disposition de la plante.
Rubéfaction	: Type d'évolution du sol sous climat chaud qui le rend rouge par déshydratation des oxydes de fer (hématite).
Sable	: Particule de grosse taille mais inférieure à 2 mm. Il est utile de distinguer les sables fins (<0.2 mm) et les sables grossiers pour les calculs de réserve hydrique.
Schiste	: Sens large : toute roche qui se débite en feuillets. Sens strict : roche métamorphique ayant acquis un débit en feuillet sous l'effet de contraintes tectoniques (pression). Les micas sont souvent orientés, les surfaces des feuillets satinées ou soyeuses.
Silt	: voir limon.
Structure	: Mode d'assemblage d'un sol - un sol bien structuré est composé de mottes de terre de forme irrégulière et fragmentées et n'a pas un aspect massif.
Substrat	: Formation située en dessous du sol.
Talweg	: Ligne de fond d'un vallon ou d'une vallée, suivie par le cours d'eau quand il en existe un.
Texture	: Composition d'un sol selon les proportions de sable, limon et argile. Exemple: argilo-sableux, limono-argileux, sablo-limoneux, etc en référence à un triangle de texture donné (GEPPA est le plus proche des perceptions de terrain).
Tectonique	: Terme désignant un ensemble de déformations (cassures, plissements, etc.) affectant les terrains géologiques.
Topographie	: C'est le relief. La forme du terrain est représentée sur une carte par des lignes de même altitude (courbe de niveau). Une situation topographique est un type de relief bien reconnaissable; exemple : cuvette, butte, versant, vallée, etc.
Toposéquence	: Chaîne de sols logiquement liée au relief.

- Vallum morainique : Forme de modelé glaciaire – colline en croissant concave vers l’amont qui marque la limite maximale d’avancée d’un glacier (moraine frontale).
- Varve : Dépôt finement lité d’origine lacustre.
- Vertique : Se dit d’un sol composé d’argiles très gonflantes; dans ces argiles gonflantes, les côtés de chaque motte de terre sont lisses et luisants. Les CEC y sont très élevées.

10.4 BIBLIOGRAPHIE

Sols - Pédologie

- SOLTNER D., 2002 - Les bases de la production végétale. Tomes 1 & 2. Editions Sciences et Techniques Agricoles.
- SOLTNER D., 2002 - Les Techniques Culturelles Simplifiées. Editions Sciences et Techniques Agricoles.
- BAIZE D., 1998 - Guide des analyses courantes en pédologie. INRA Editions.
- BAIZE D., Jabiol B., 1995 - Guide pour la description des sols. INRA Editions.
- OUVRAGE COLLECTIF, 1995 - REFERENTIEL PEDOLOGIQUE. INRA EDITIONS.
- GOBAT J.-M, ARAGNO M., MATTHEY W., 1998 - Le Sol vivant. Presses polytechniques et universitaires romandes.
- STENGEL P., GELIN S., COORD.,1998 - SOL INTERFACE FRAGILE. INRA EDITIONS.
- DUCHAUFOR PH., 1991 – PEDOLOGIE. Masson.
- CALLOT G., CHAMAYOU H., MAERTENS C., SALSAC L.,1982 - Les interactions sol – racines. INRA EDITIONS.

Géologie

- SERVICE HYDROLOGIQUE & GEOLOGIQUE FEDERAL, Atlas géologique de la Suisse - cartes 1:25'000.
- CHAROLLAIS J., BADOUX H., 1990 - Guides géologiques régionaux – Suisse lémanique, Pays de Genève et Chablais. Masson.
- FOUCAULT A. & RAOULT J.-F, 1995 - Dictionnaire de géologie. Masson.
- CAMPY M. & MACAIRE J.-J., 1989 - Géologie des formations superficielles. Masson.

Viticulture

- CHAMPAGNOL F., 1985 - PHYSIOLOGIE DE LA VIGNE. Champagnol, 34980 Saint-Gely-du-Fesc.

Histoire de la terre - paysages

- PACCALET Y., 1991 - La Terre et la Vie. Larousse.
- PIGEAT J.-P., 2000 - PAYSAGES DE LA VIGNE. SOLAR.
- AMBROISE A., FRAPA P., GIORGIS S., 1999 - PAYSAGES DE TERRASSE. Edisud.

11. ANNEXES**ANNEXE 1 : FICHES DE DESCRIPTION DES PROFILS DE SOLS**

8 profils ont été creusés sur le secteur.

N° profil	Commune	Lieu-dit	Code cartographique*	Page
MONTR-01	La Tour-de-Peilz	La Doges	5336,2 Ca	69
MONTR-02	La Tour-de-Peilz	Pré-Long	5335	70
MONTR-03	Blonay	Corniolley	5313	71
MONTR-04	Montreux	Châtelard	2115	72
MONTR-05	Montreux	Sous Châtelard	9136 +	73
MONTR-06	Blonay	Sendey	9136,2	74
MONTR-07	Blonay	Forchex	9146/23	75
MONTR-08	Blonay	Chartrosses	3215-A	76

*Le système de codification est expliqué au chapitre 4.2.

Description des profils de sol

N° profil: MONTR-01

Localisation

Commune : La Tour-de-Peilz
Lieu-dit : La Doges
Date : 05.03.2002
Observateur : C. Fermond

Position : bas de pente
Pente : 5-10%, concave

Environnement

Roche mère : marne
Etat de la roche : marne rouge chattienne
Hydrologie : excès d'eau temporaire
 nappe perchée temporaire

Antécédents climatiques : pluies fortes les jours précédents

Erosion et battance : ni érosion, ni battance

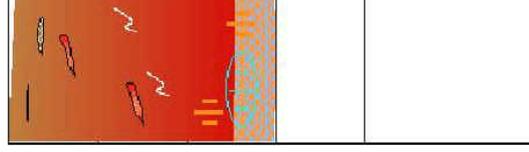
Etat de surface : enherbé 1/2, 10 % de graviers et de cailloux arrondis mixtes + débris de grès

Description

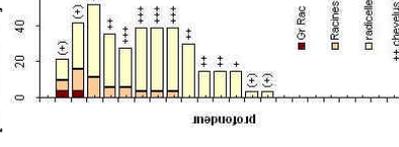


Prof [cm]	Horizons
0 - 50	Horizon de texture moyenne-lourde, rouge violacé, peu calcaire, 10 % de graviers et de cailloux arrondis mixtes + briques, structure polyédrique, peu poreux, peu compact, faible activité biologique, les racines sont grosses et nombreuses <i>ILAc</i>
50 - 100	Horizon rouge violacé, de texture lourde, très peu calcaire, 2% de graviers gréseux, peu poreux, à structure polyédrique peu nette, pas d'activité biologique, peu compact, nombreuses concrétions calcaires, les racines sont fines et très nombreuses <i>IISci</i>
100 - 130	Horizon rouge violacé, de texture lourde, non calcaire, à structure prismatique, 2% de cailloux gréseux, 5% de taches d'oxydation, non poreux, saturé d'eau et peu compact, les racines sont peu nombreuses et très fines <i>Sci</i>
130 - 150	Marne litée compacte, saturée d'eau, argileuse et non calcaire, pas de cailloux, 20 % de taches d'oxydation et 10 % de réduction, les racines sont fines, rares et partiellement pourries <i>Mca</i>

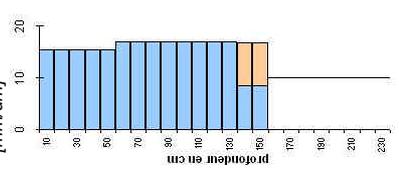
Schéma



Profil racinaire [nb racines/dm]



Profil hydrique [mm/dm]



Réserve utilisable: 230 mm
 Réserve potentielle totale: 246 mm
 Réserve sur la prof. des racines: 246 mm

Analyses de terre [Sol-Conseil]

Prof [cm]	Argiles [%]	Silts [%]	Sables [%]	MO [%]	pH H ₂ O[-]	CaCO ₃ tot [%]	Ca act [%]	Fe [ppm]	IPC [-]	Salinité [mg/100g]	CeCfm [%]	Ca [mg/100g]	K [%]	Mg [%]	Na [%]	H [%]	
10 - 40	26.5	44.5	29.0	1.7	7.8	4						30.6	85	3	7.8	0.6	3.3
100 - 130	36	41.0	23.0	0.4	8	1						39.2	80	0.7	7.6	0.6	11

Synthèse générale

Code cartographique : 5336.2 Ca

CALCISOL argileux, à résidus de graviers gréseux, rouge violacé, non calcaire en profondeur et rédoxique à partir de 1 m, les racines profondes sont temporairement asphyxiées

Description des profils de sol

N° profil: MONTR-02

Localisation

Commune : La Tour-de-Peilz
Lieu-dit : Pré-Long
Date : 28.03.2002
Observateur : C. Fermond

Position : milieu de pente
Pente : 5-10%, régulière

Environnement

Antécédents climatiques : pluies fortes les jours précédents
Erosion et battance : ni érosion, ni battance
Etat de surface : 5 % de cailloux aplatis gréseux et arrondis siliceux

Description



Prof [cm] Horizons

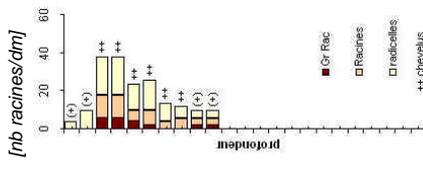
0 - 80 Horizon brun rouge, de texture moyenne-lourde, peu à non calcaire, bonne structure polyédrique juxtaposée à une prismatique, quelques cailloux gréseux et arrondis mixtes, bonne porosité structurale et biologique, meuble, très bonne activité biologique, très nombreuses racines verticales dans les chenaux de vers *L_{Ac}*

80 - 100 Mame calcaire très compacte à débit en plaquettes à pendage oblique Sud-Est, brun rouge, les racines sont peu nombreuses mais pénètrent en profondeur entre les plaquettes *R_{ca}*

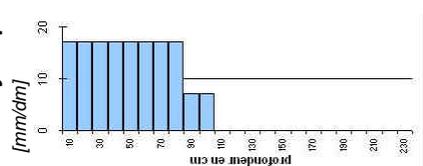
Schéma



Profil racinaire [nb racines/dm]



Profil hydrique [mm/dm]



Réserve utilisable: 151 mm
 Réserve potentielle totale: 151 mm
 Réserve sur la prof. des racines: 151 mm

Analyses de terre [Sol-Conseil]

Prof [cm]	Argiles [%]	Silts [%]	Sables [%]	MO [%]	pH	CaCO ₃ tot [%]	Ca act [%]	Fe [ppm]	IPC [mg/100g]	Salinité [meq/100g]	CeCfm [%]	Ca [%]	K [%]	Mg [%]	Na [%]	H [%]
30 - 60	24.9	40.9	34.2	1.1	7.8	0	200	47.4	64	1	4.2	0.8	30			

Synthèse générale

Code cartographique : 5335

CALCISOL brun rouge, de texture lourde, moyennement profond, à résidus caillouteux, très bonne activité qui favorise le développement de racines et l'aération du sol en profondeur, les racines pénètrent entre les feuillets de marnes en dessous de 1 m

Caractéristiques particulières

Bonne activité biologique

Description des profils de sol

N° profil: MONTR-03

Localisation

Commune : Bionay
Lieu-dit : Corniolley
Date : 05.03.2002
Observateur : C. Fermond
Position : haut de pente
Pente : 25-35%, convexe

Environnement

Roche mère : molasse marno-gréseuse
Etat de la roche : molasse marno-gréseuse rouge chattienne
Hydrologie : sans excès d'eau
Antécédents climatiques : pluies fortes les jours précédents
Erosion et battance : ni érosion, ni battance
Etat de surface : désherbé sous le rang

Description

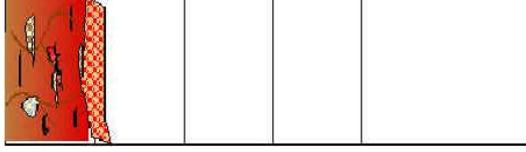


Horizons

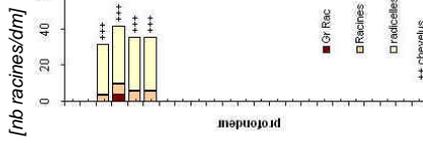
Prof [cm]	Horizons
0 - 50	Horizon brun rouge, calcaire, de texture lourde à moyenne, à structure prismatique 3/4, 15-20 % de graviers et de cailloux de moraine + plaquettes gréseuses, poreux, meuble, bonne activité biologique, les racines sont très nombreuses
50 -	Dalle de grès à léger pendage, les racines doivent pénétrer entre les fissures

LAcA

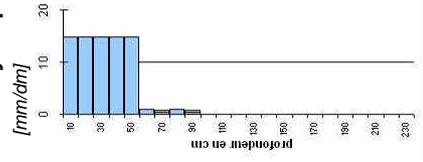
Schéma



Profil racinaire [nb racines/dm]



Profil hydrique [mm/dm]



Réserve utilisable: 77 mm

Réserve potentielle totale: 78 mm

Réserve sur la prof. des racines: 78 mm

Analyses de terre [Sol-Conseil]

Prof [cm]	Argiles [%]	Silts [%]	Sables [%]	MO [%]	pH	CaCO3 tot [%]	Ca [%]	Fe [ppm]	IPC [-]	Salinité [mg/100g]	CeCfm [%]	Ca [%]	K [%]	Mg [%]	Na [%]	H [%]
10 - 40	25.1	35.0	39.9	1.6	7.8	12	39.0	83	1.9	7.7	2	5.8				

Synthèse générale

Code cartographique : 5313

CALCOSOL brun rouge, de texture lourde à moyenne, calcaire, à résidus caillouteux de moraine et de plaquettes de grès, sur dalle de grès à 50 cm

Description des profils de sol

N° profil: MONTR-04

Localisation

Commune : Montreux
Lieu-dit : Châtelard
Date : 06.03.2002
Observateur : C. Fermond

Position : haut de pente
Pente : 35-50%, régulière

Environnement

Roche mère : moraine alpine, 30-50% d'éléments grossiers
Antécédents climatiques : pluies fortes les jours précédents
Hydrologie : sans excès d'eau
Erosion et battance : ni érosion, ni battance
Etat de surface : déséché sous rang, 25-30 % de graviers et de cailloux arrondis mixtes

Description

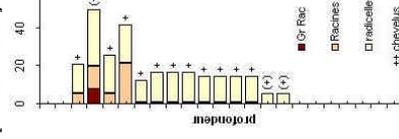


Prof [cm]	Horizons
0 - 40	Horizon brun jaune, de texture moyenne, calcaire, à structure polyédrique, 35-40 % de graviers et de cailloux arrondis mixtes, bonne porosité biologique, peu compact, bonne activité biologique, les racines sont horizontales et très nombreuses <i>LAc</i>
40 - 70	Horizon jaunâtre, calcaire, très silto-sableux, non structuré, 40-50 % de graviers, de cailloux, de pierres et de blocs arrondis mixtes, peu poreux, compact, faible activité biologique (descentes de MO le long de chenaux de vers), les racines sont peu nombreuses et les plus fines sont pourries <i>Sca</i>
70 - 160	Moraine caillouteuse (50-60 % de cailloux, de pierres et de blocs arrondis mixtes), très compacte, de texture légère, peu poreuse, quelques concrétions calcaires, asphyxie temporaire des racines, assez nombreuses, localisées autour des cailloux et partiellement pourries <i>DXca</i>

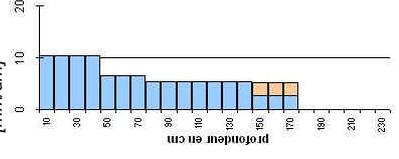
Schéma



Profil racinaire [nb racines/dm]



Profil hydrique [mm/dm]



Réserve utilisable: 107 mm
 Réserve potentielle totale: 115 mm
 Réserve sur la prof. des racines: 115 mm

Analyses de terre [Sol-Conseil]

Prof [cm]	Argiles [%]	Silts [%]	Sables [%]	MO [%]	pH	CaCO3 tot [%]	Ca act [%]	Fe [ppm]	IPC [-]	Salinité [mg/100g]	CECfm [%]	Ca [%]	K [%]	Mg [%]	Na [%]	H [%]
10-40	15.6	30.9	53.5	1.1	7.9	36	4.4	196	1.1	45.5	89	2	6.6	2	0	0
100-130	9	41.1	49.9	0.3	8.4	46	7.2	191	2	78.9	93	0.9	4.3	1.7	0	0

Synthèse générale

Code cartographique : 2115

CALCOSOL de texture moyenne à légère en profondeur, caillouteux (50-60 % de cailloux de moraine), très compact en profondeur et asphyxie temporaire des racines profondes

Description des profils de sol

N° profil: MONTR-05

Localisation

Commune : Montreux
Lieu-dit : Sous Châtelard
Date : 06.03.2002
Observateur : C. Fermond
Position : bas de pente
Pente : 5-10%, régulière

Environnement

Antécédents climatiques : pluies fortes les jours précédents
Végétation / Cépage : Gamay / 3309
Erosion et battance : ni érosion, ni battance
Etat de surface : enherbé, 10-15 % de graviers et de cailloux arrondis mixtes.

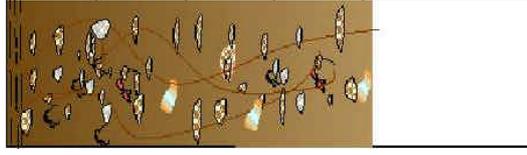
Roche mère : colluvions
Hydrologie : sans excès d'eau

Description

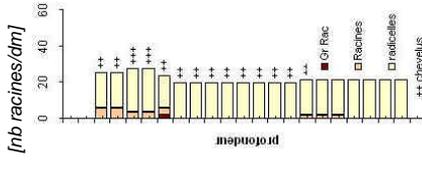


Prof [cm]	Horizons
0 - 40	<i>LAca</i> Horizon de texture moyenne, brun, peu calcaire, à structure polyédrique, 25 % de graviers et de cailloux arrondis mixtes, très poreux, bonne activité biologique, les racines de taille moyenne sont nombreuses dans la masse
40 - 140	<i>Sca</i> Horizon brun, de texture moyenne, peu calcaire, à structure polyédrique, très bonne porosité, bonne activité biologique, les racines sont nombreuses
140 - 220	<i>Sci</i> Horizon de texture moyenne à lourde, non calcaire, brun, 25 % de graviers et de cailloux arrondis mixtes, à structure polyédrique, peu compact, poreux, activité biologique moyenne, les racines fines sont nombreuses, dans la masse et dans les chenaux de vers

Schéma



Profil racinaire [nb racines/dm]



Profil hydrique [mm/dm]



Réserve utilisable: 279 mm
 Réserve potentielle totale: 279 mm
 Réserve sur la prof. des racines: 279 mm

Analyses de terre [Sol-Conseil]

Prof [cm]	Argiles [%]	Silts [%]	Sables [%]	MO [%]	pH	CaCO3 tot [%]	Ca act [%]	Fe [ppm]	IPC [-]	Salinité [mg/100g]	CECfm [%]	Ca [%]	K [%]	Mg [%]	Na [%]	H [%]
10-40	20.3	34.1	45.6	1.3	7.9	18	37.4	85	2.7	6	0.9	5.1				

Synthèse générale

Code cartographique : 9136+

COLLUVIOSOL peu calcaire et calcaire en profondeur, de texture moyenne, très profond, 25 % de graviers et de cailloux arrondis mixtes

Description des profils de sol

N° profil: MONTR-06

Localisation

Commune : Blonay
Lieu-dit : Sendey
Date : 06.03.2002
Observateur : C. Fermond
Position : bas de pente
Pente : 10-15%, régulière

Environnement

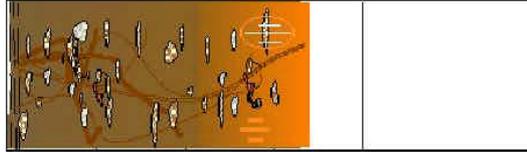
Roche mère : colluvions
Antécédents climatiques : pluies fortes les jours précédents
Hydrologie : excès d'eau temporaire
Erosion et battance : ni érosion, ni battance
Etat de surface : enherbé, 15-20 % de graviers et de cailloux arrondis mixtes

Description

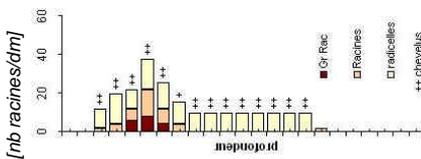


Prof [cm]	Horizons
0 - 70	Horizon de texture moyenne à lourde, brun, non calcaire, à structure polyédrique, 15 % de graviers et de cailloux arrondis mixtes, meuble et humide, poreux, bonne activité biologique, les racines sont nombreuses <i>LAc</i>
70 - 160	Horizon brun, de texture moyenne à lourde, 20 % de graviers et de cailloux arrondis mixtes, non calcaire, à structure polyédrique, peu compact, poreux, activité biologique moyenne, les racines sont fines et assez nombreuses <i>Sci</i>
160 - 180	Horizon noyé, de texture moyenne à lourde, non calcaire, 20 % de taches d'oxydation et 20 % de taches de réduction <i>Sci_g</i>

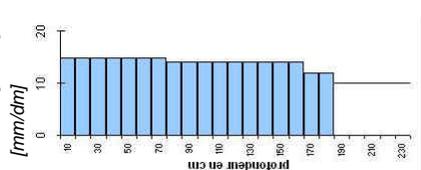
Schéma



Profil racinaire
[nb racines/dm]



Profil hydrique
[mm/dm]



Réserve utilisable: 254 mm
 Réserve potentielle totale: 254 mm
 Réserve sur la prof. des racines: 254 mm

Synthèse générale

Code cartographique : 9136,2

COLLUVIOSOL non calcaire, de texture moyenne à lourde, à résidus de graviers et de cailloux arrondis mixtes, très profond, à excès d'eau temporaire au-delà de 160 cm

Description des profils de sol

N° profil: MONTR-07

Localisation

Commune : Blonay
Lieu-dit : Forchex
Date : 06.03.2002
Observateur : C. Fermond
Position : bas de pente
Pente : 10-15%, régulière

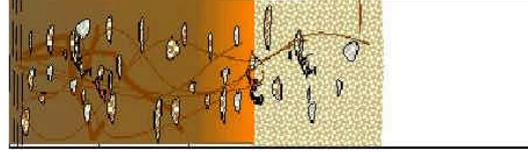
Environnement

Roche mère : colluvions
Etat de la roche : colluvions sur moraine sableuse
Hydrologie : sans excès d'eau
Antécédents climatiques : pluies fortes les jours précédents
Erosion et battance : ni érosion, ni battance
Etat de surface : déséché sous rang, 15 % de graviers et de cailloux arrondis mixtes

Description

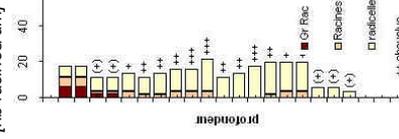


Prof [cm]	Horizons
0 - 110	Horizon de texture moyenne, brun, non calcaire, à structure polyédrique, 15 % de graviers et de cailloux arrondis mixtes, très poreux, meuble, très bonne activité biologique, les racines sont nombreuses dans les chenaux et dans la masse
110 - 140	Horizon de texture moyenne à lourde, brun orangé, à structure polyédrique, 20 % de graviers, de cailloux et de pierres arrondis mixtes, meuble, poreux et bonne activité biologique, les racines sont fines et assez nombreuses dans la masse et les chenaux
140 - 220	Moraine sableuse jaune, 25 % de cailloux et de pierres arrondies mixtes, calcaire, meuble, très poreux, pas d'activité biologique, les racines sont fines et peu nombreuses

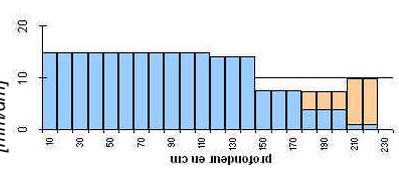


Schéma

Profil racinaire
[nb racines/dm]



Profil hydrique
[mm/dm]



Réserve utilisable: 241 mm
 Réserve potentielle totale: 271 mm
 Réserve sur la prof. des racines: 271 mm

Synthèse générale

Code cartographique : 9146 / 23

COLLUVIOSOL complexe de texture moyenne en surface, très profond, sur moraine sableuse, peu caillouteuse et meuble à 140 cm

Description des profils de sol

N° profil: MONTR-08

Localisation

Commune : Blonay
Lieu-dit : Chartrosses
Date : 21.03.2002
Observateur : C. Fermond

Position : haut de pente
Pente : 15-25%, régulière

Environnement

Roche mère : marne
Etat de la roche : molasse marseuse chattienne
Hydrologie : excès d'eau temporaire
Antécédents climatiques : pluies fortes les jours précédents
Erosion et battance : ni érosion, ni battance
Etat de surface : 15 % de graviers et de cailloux anguleux calaire et arrondis mixtes

Description

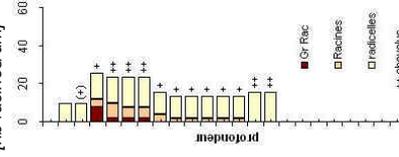


Prof [cm]	Horizons
0 - 65	Horizon de texture moyenne lourde, calcaire, olive, à structure polyédrique, 10 % de cailloux de moraine, peu poreux, peu compact, poches de MO mal décomposée gleyeuse et malodorante, les racines sont grosses et nombreuses, faible activité biologique
65 - 125	Horizon rouge violacé, de texture moyenne-lourde, calcaire, non structuré, 5 % de cailloux arrondis, non poreux, peu compact, les racines sont peu nombreuses
125 - 150	Mame rouge, feuilletée oblique, humide et très compacte, les racines sont assez nombreuses, aplaties entre les feuilletés

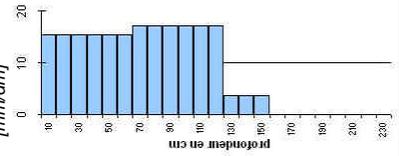
Schéma



Profil racinaire [nb racines/dm]



Profil hydrique [mm/dm]



Réserve utilisable: 205 mm
 Réserve potentielle totale: 205 mm
 Réserve sur la prof. des racines: 205 mm

Analyses de terre [Sol-Conseil]

Prof [cm]	Argiles [%]	Silts [%]	Sables [%]	MO [%]	pH H ₂ O(-)	CaCO ₃ tot [%]	Ca act [%]	Fe [ppm]	IPC [-]	Salinité [meq/100g]	CeCfm [%]	Ca [%]	K [%]	Mg [%]	Na [%]	H [%]
80 - 120	28.8	41.8	29.4	0.7	8.1	10	153		40.3	77	2.3	6.8	0.9	13		

Synthèse générale

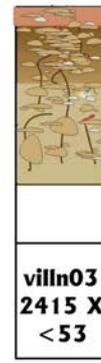
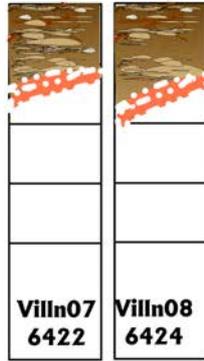
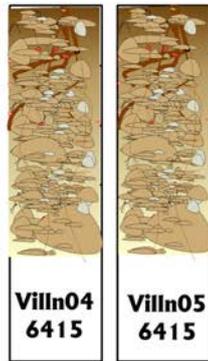
Code cartographique : 3215 - A

CALCOSOL de texture moyenne lourde, à résidus de cailloux morainiques en surface, non poreux et asphyxiant en surface, sur marne très compacte feuilletée à 120 cm, les racines pénètrent les feuilletés

ANNEXE 2 : ANALYSES DE TERRE SOL-CONSEIL

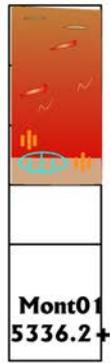
PP	CODE SOL	PROFIL	Profondeur de prélèvement	en grammes pour 100g de terre tamisée à 2mm							argile	limons totaux	sables totaux	Texture GEPPA	Matière organique	pH	Calcaire Total	Calcaire actif	Fer en ppm	IPC	CEC en meq/100g	CECFM en meq/100g argile	K/Mg	Cations échangeables en % de la CEC				acidité d'échange H+	% satura.	Ca++/Mg++
				argile	limons totaux	sables totaux	Texture GEPPA	Matière organique	pH	Calcaire Total														Calcaire actif	Fe en ppm	IPC	CEC en meq/100g			
La Tour de peiz	5336,2 ca	Mont01	10-40	26.50	44.50	29.00	LAS	1.7	7.8	4									12	31	0.4	3.00	7.80	85.30	0.60	3.30	96.7	10.9		
	2115	Mont01	100-130	36.00	41.00	23.00	Als	0.4	8.0	1									15	39	0.1	0.70	7.60	79.60	0.60	11.40	88.6	10.5		
Lonay	5335	Mont02	30-60	24.9	40.9	34.2	LAS	1.1	7.8	0							200		14	47	0.2	1.00	4.2	64.40	0.80	29.60	70.4	15.3		
Lonay	5313	Mont03	10-40	25.10	35.00	39.90	LAS	1.6	7.8	12									13	39	0.2	1.90	7.70	82.60	2.00	5.80	94.2	10.7		
Chatelard	2115	Mont04	10-40	15.60	30.90	53.50	SAL	1.1	7.9	36							196	1.1	9	46	0.3	2.00	6.60	89.30	2.00	-	100.0	13.5		
	2115	Mont04	100-130	9.00	41.10	49.90	LS	0.3	8.4	46									8	79	0.2	0.90	4.30	93.20	1.70	-	100.0	21.7		
Sous Chatelard	9136 +	Mont05	10-40	20.30	34.10	45.60	LAS	1.3	7.9	18									10	37	0.5	2.70	6.00	85.30	0.90	5.10	94.9	14.2		
Lonay	3215 /53 5315 <21	Mont08	80-120	28.8	41.8	29.4	LAS/Als	0.7	8.1	10							153		13	40	0.3	2.30	6.8	77.10	0.90	12.90	87.1	11.3		

ANNEXE 3 : REPRESENTATION SCHEMATIQUE DE QUELQUES SOLS



62-64 DES EBOULIS et CONES
A ECLATS CALCAIRES OU GALETS MIXTES - PEYROSOLS calcaires localt encroutés

21- DES MORAINES RHODANIENNES
CALCOSOLS caillouteux

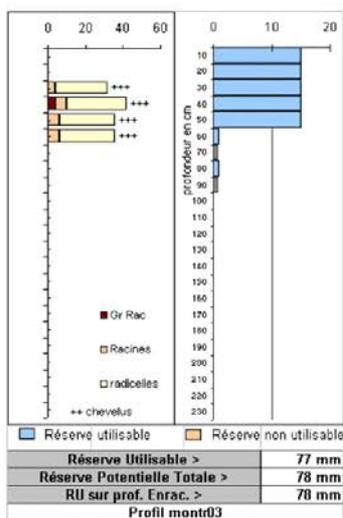
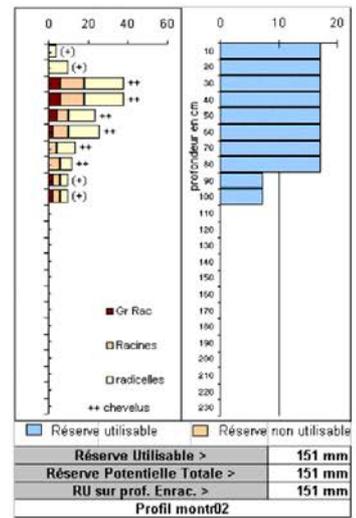
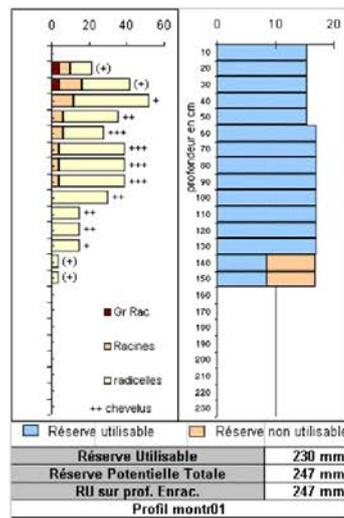
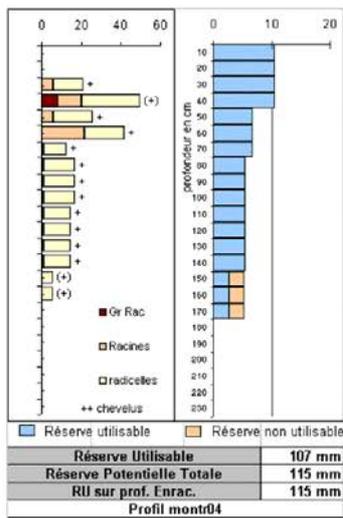
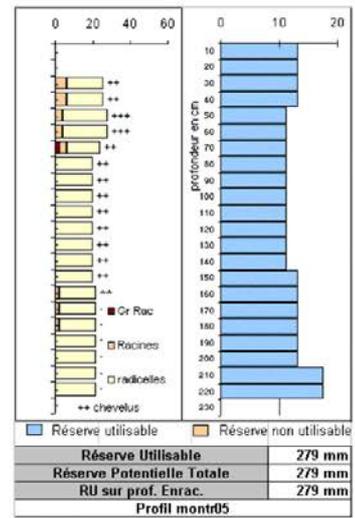
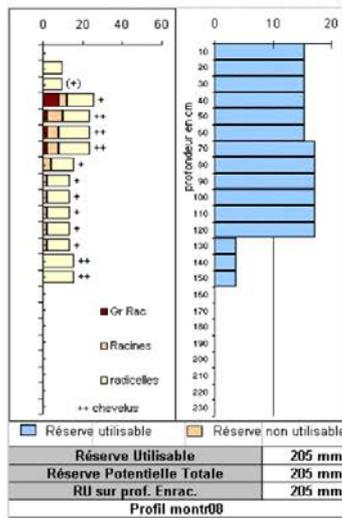
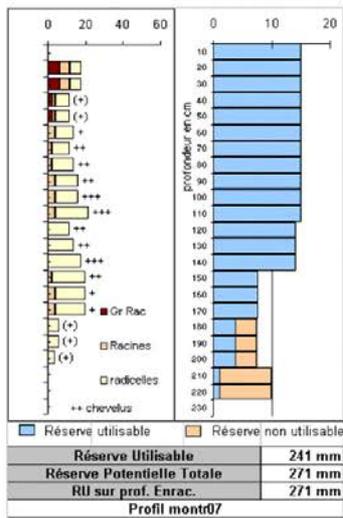


53 LA MOLASSE MARNO-GREUSEUSE ROUGE
CALCOSOLS et CALCISOLS argileux



91- DES COLLUVIONS plus ou moins COMPLEXES

ANNEXE 4 : QUELQUES PROFILS HYDRIQUES



ANNEXE 5 : METHODOLOGIE DE CALCUL DE LA RESERVE HYDRIQUE**Calculs et présentation schématique de profils hydriques et racinaires****Sigales - Etudes de Sol et de Terroirs
I. Letessier C. Fermond**

La variabilité des réserves hydriques des sols viticoles peut s'échelonner entre 40 et 300 mm. Pour prendre en compte cette variabilité, il est préférable de choisir une méthode qui permette de réaliser rapidement un nombre élevé d'observations. Souvent profonds, caillouteux ou rocheux, ces sols se prêtent mal à des caractérisations précises, qui ne sont évidemment pas exclues.

Un outil de calcul et de représentation rapide a donc été mis au point. Utilisée depuis 1999 dans le cadre des études de terroirs, cette méthode permet une bonne représentation de la notion de réserve hydrique, fondamentale dans la compréhension des terroirs viticoles. Accompagnée d'un schéma de description, cette représentation permet de mémoriser facilement les grandes caractéristiques des sols et leur interprétation (Fig. 1). Cet outil permet par ailleurs de visualiser rapidement la répartition et la quantité d'eau utile dans le sol.

Calcul de la réserve utile

$$RU \text{ (en mm d'eau)} = PU * Te * (1 - Cx)$$

PU : profondeur utilisée

Te : coefficient textural (sable grossier:0.5 à silt argileux sain: 2)

(1 - Cx) : pondération du taux de graviers / cailloux

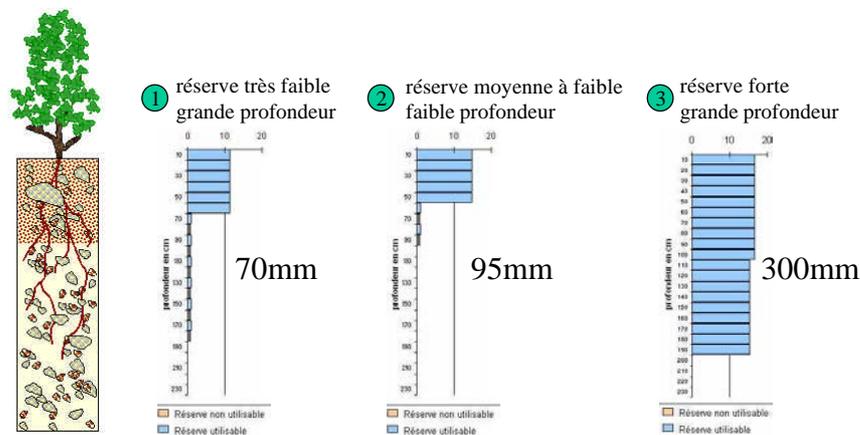


Fig. 1 : Calcul de la réserve utile

Le préalable est bien évidemment l'ouverture d'un profil pédologique "en situation", étape essentielle en matière d'explication et de raisonnement, qui ne peut être remplacée par aucune mesure indirecte.

Principes de calcul

Le calcul se fait par tranche fixe de 10 cm pour s'affranchir de la notion d'horizons d'épaisseurs variables et permettre d'intégrer des variations rapides de texture, pierrosité, etc. (Tab. 1).

Paramètres du sol			Paramètres racinaires				Zone de calcul					
Profondeur	Texture	Pierrosité	Gr Rac	Racir	radicel	ch	coef Rac	Coeff. T	Réserve Utilisab	Réserve non	R totale	cumuls (50cm)
0-10	lsa	25%					1,00	1,6	12,00	-	12,00	12
20-30	lsa	25%					1,00	1,6	12,00	-	12,00	24
20-30	lsa	25%	8				1,00	1,6	12,00	-	12,00	36
30-40	lsa	20%	6				1,00	1,6	12,80	-	12,80	48,8
40-50	lsa	20%		18	8		1,00	1,6	12,80	-	12,80	62
50-60	lsa	15%		18	8		1,00	1,6	13,60	-	13,60	13,60
60-70	las	15%		2	8		1,00	1,75	14,88	-	14,88	28,475
70-80	las	15%			2		1,00	1,75	14,88	-	14,88	43,35
80-90	las	15%			2	++	1,00	1,75	14,88	-	14,88	58,225
90-100	ls	15%			4	++	1,00	1,2	10,20	-	10,20	68
100-110	s	15%			6	++	1,00	1	8,50	-	8,50	8,5
110-120	ls	50%			7	++	1,00	1,2	6,00	-	6,00	14,5
120-130	s	30%			7	++	1,00	1	7,00	-	7,00	21,5
130-140	sl	50%			7	++	1,00	1,1	5,50	-	5,50	27
140-150	sg	70%			4	+	1,00	0,5	1,50	-	1,50	29
150-160	ls	30%			4	+	1,00	1,2	8,40	-	8,40	8,4
160-170	l	50%			2	(+)	0,50	1,75	4,38	4,38	8,75	12,775
170-180	ls	50%			2	(+)	0,50	1,2	3,00	3,00	6,00	15,775
180-190	Sg	40%					0,10	0,5	0,30	2,70	3,00	16,075
190-200	Sg	10%					-	0,5	-	4,50	-	16
200-210							-	0	-	-	-	-
210-220							-	0	-	-	-	-
220-230							-	0	-	-	-	-

Tab. 1 : Exemple de feuille de calcul : entrée des données de texture, de pierrosité et de colonisation racinaire

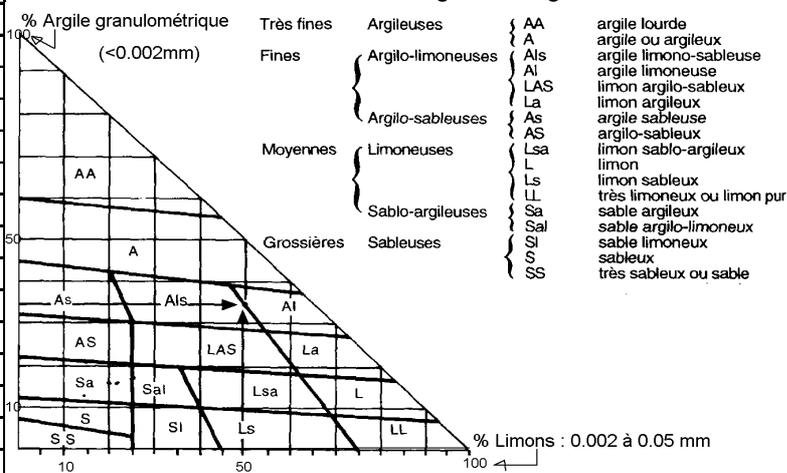
Pour chaque tranche de sol, il faut noter la texture (Tab. 2), puis le pourcentage de cailloux et graviers (Fig. 2 et 3), puis les comptages racinaires et enfin un coefficient de colonisation racinaire (Tab. 3).

TEXTURE (triangle GEPPA)	TE (mm/cm) d'après INRA LAON modifié SIGALES 1998
A	1,7
Ac	1,4
AL	1,8
ALS	1,75
AS	1,5
L	1,75
LA	1,95
LAc	1,5
LAS	1,75
Lc	1,35
LL	1,3
LS	1,2
LSA	1,6
LSc	1,0
LSm	1,3
S	1
SA	1,35
SAL	1,5
Sc	0,80
Sg	0,5
Sg+Sm	0,9
SL	1,1
Sm	1,2
SS	0,7

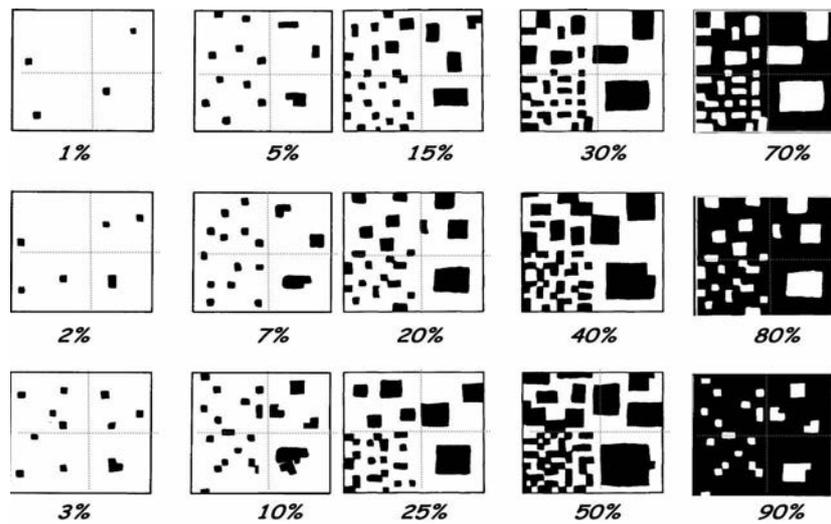
Bien laisser ces textures dans l'ordre alphabétique sinon les macros ne marchent pas

Calculs pour des densités apparentes moyennes de 1,4 (horizons à 80% profonds) sauf les *c comptés avec une densité moyenne 1,8 (moraines de fond LAc, LSc, ou Sc, argiles géologiques ou marnes très compacte, Ac)

Triangle GEPPA avec quelques adaptations :
Sm : sables micacés, Sg: sables grossiers



Tab. 2 : Tableau des coefficients texturaux utilisés



Aide visuelle à l'estimation de proportions (taches, éléments grossiers...)
 Chaque quart de carré contient le pourcentage indiqué de noir -
 d'après Munsell

Fig. 2 : Estimation de la pierrosité

Si l'on procède par pesée pour les éléments grossiers, il faut transformer le pondéral en volumique, car les cailloux sont plus denses que la terre fine. C'est surtout notable pour les pierrosités moyennes. On peut utiliser l'abaque suivant (écarts maximum de 15% pour des horizons de profondeur assez denses, 20% pour des horizons de surface peu denses).

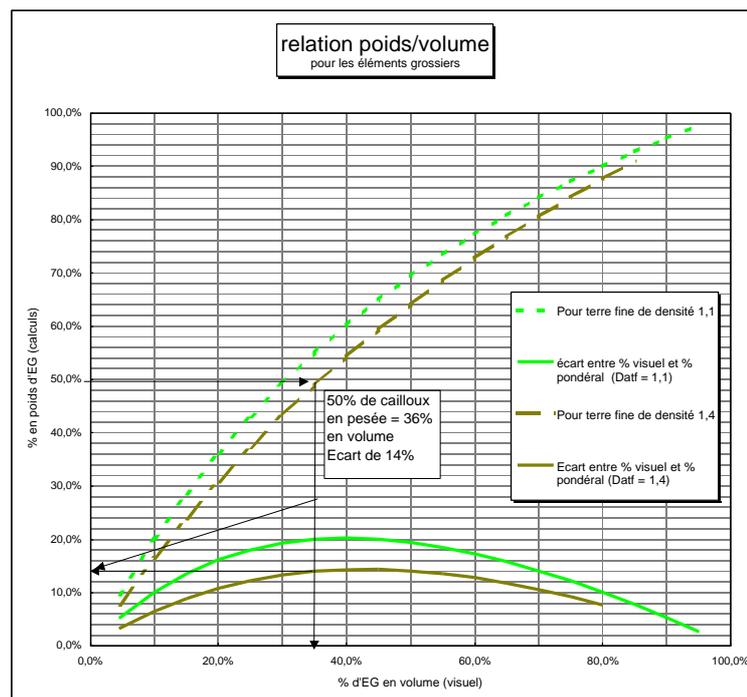


Fig. 3 : Abaque poids-volume pour les éléments grossiers

Tab. 3 - Coefficients de colonisation racinaire

- 1 = bonne répartition, densité correcte
- 0,5 = faible densité ou mal réparties (grosses zones sans racines)
- 0,1 = juste quelques chevelus ou fines racines, parfois en mauvais état
- 0 = aucune racine vue

Ces coefficients sont applicables à des vignes d'un certain âge, avec enracinement bien en place.

Le calcul automatique des réserves et la représentation instantanée des graphes racinaires et hydriques peuvent se faire rapidement par une application informatique simple (Fig. 4).

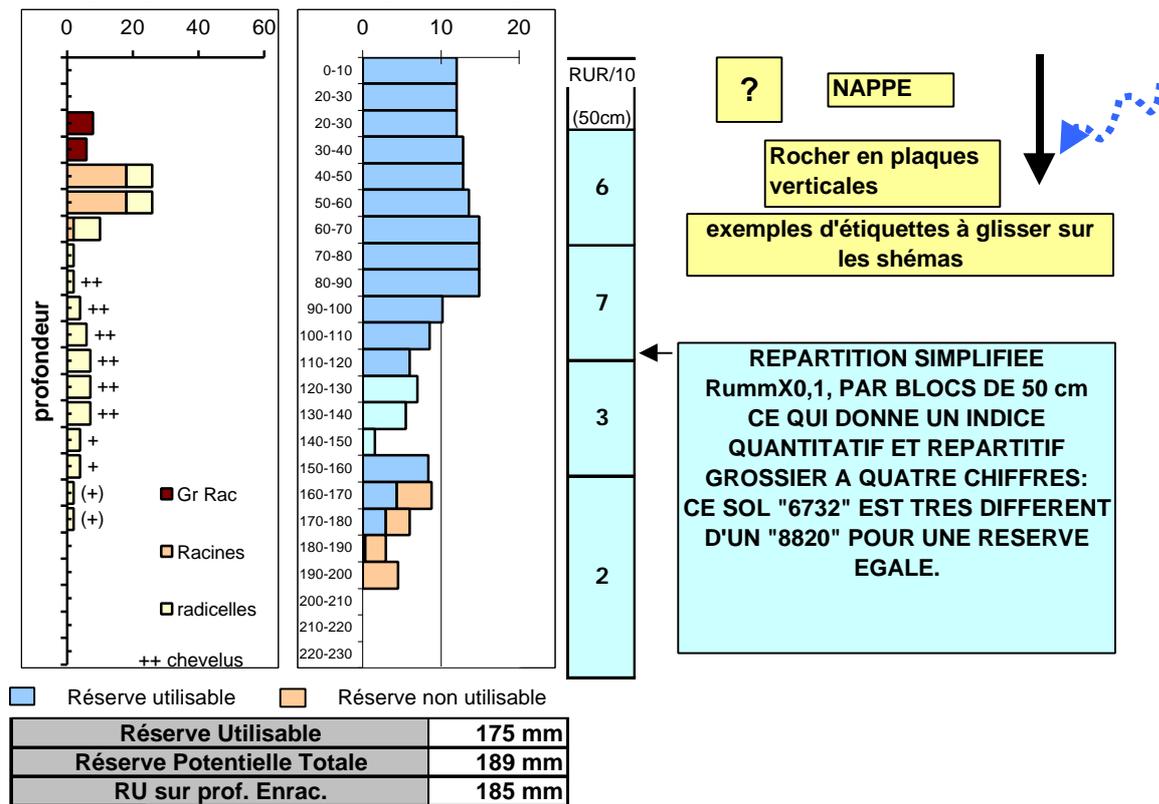


Fig. 4 : Représentation graphique des profils racinaires et hydriques

La zone orangée du profil hydrique correspond à un volume pouvant s'humidifier mais non colonisé par les racines. Un bleu plus clair peut être affecté aux zones très sableuses (moindres déplacements capillaires). Des figurés peuvent être ajoutés sur la figure pour signaler une difficulté (arrivées d'eau, rocher en plaque, etc.) ou une forte probabilité de poursuite au-delà de la tranche observée.

Commentaire

Les causes d'erreurs proviennent plus de l'estimation de la profondeur effectivement utilisée et de l'estimation de la pierrosité que de la précision des coefficients texturaux choisis, surtout dans les horizons de fortes pierrosités, fréquents pour les sols viticoles. Par exemple, passer de 70% à 90% de cailloux, c'est passer de 30 à 10% de terre fine et diminuer par 3 la réserve hydrique.

Le choix a été fait de se limiter à l'observation et aux calculs standards, sans introduire de coefficients correctifs plus ou moins validés, bien que l'on puisse en imaginer de nombreux. Cette simplicité voulue n'empêche pas de formuler des commentaires et des hypothèses. Par exemple la pierrosité peut être poreuse, altérée ou encore arrangée selon une architecture serrée qui permet un certain stockage d'eau. Ainsi, le "bulbe" de consommation que l'on peut dessiner autour d'une racine de profondeur est de taille très variable selon la texture et la qualité des enrobages colloïdaux autour des sables et des éléments grossiers. Pour les très fortes pierrosités de profondeur à matrice non sableuse, on observe une sous-estimation systématique de la réserve lors des validations par le comportement de la plante (mesures de potentiel hydrique) ou plus simplement lors de discussion avec les vignerons. Il est probable que les remontées capillaires à partir de la profondeur s'effectuent sur plusieurs décimètres.

ANNEXE 6 : CARTE DES SOLS GRAND FORMAT

La carte des sols grand format, à l'échelle 1:7071, est indissociable du présent rapport. Elle est éditée séparément.